

Avancer

Musée national
des beaux-arts
du Québec

Rapport d'activités
2021-2022

— M —
— N —
— B —
— A —
— Q —

EN COUVERTURE

Pierre Gauvreau, *Déjeuner pour un champion* (détail),
1978, acrylique sur toile, 122 x 91,5 cm. Don d'Amélie Grefford (2021.01).
© Succession Pierre Gauvreau / SOCAN (2022).
L'œuvre est reproduite en entier à la page 48 du présent rapport annuel.

Madame Nathalie Roy
Ministre de la Culture et des Communications
225, Grande Allée Est
Québec (Québec) G1R 5G5

Madame la Ministre,

Conformément à l'article 33 de la Loi sur les musées nationaux, j'ai le plaisir de vous présenter, au nom des membres du conseil d'administration, le rapport d'activités du Musée national des beaux-arts du Québec, incluant celui de sa Fondation, ainsi que les états financiers du Musée pour l'exercice clos le 31 mars 2022.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments très distingués.

La présidente du conseil d'administration,
Christiane Germain, CM, CQ



Table des matières

5	Conseil d'administration du Musée
6	Mot de la présidente du conseil
9	Mot du directeur général
11	L'année 2021-2022 en bref

13

LES EXPOSITIONS

16	Picasso. Figures
18	Ouvrir le dialogue sur la diversité corporelle
20	Stanley Février. Menm vye tintin. Les vies possibles
22	Lemoyne. Hors jeu
24	Manif d'art 10 – La biennale de Québec. Les illusions sont réelles
26	Les énergies latentes. Paul-Émile Borduas au présent. La donation de Michael J. Audain et de Yoshiko Karasawa
28	Guérir. L'expérience du sanatorium
29	Manasie Akpaliapik. Univers inuit. La collection Raymond Brousseau

Exposition de la médiation

30	Les presqu'îles – Galerie famille
----	-----------------------------------

Expositions hors Musée

31	Lumière sur l'art – Édition 2021-2022. Diane Obomsawin
32	Liste des expositions
32	Liste des publications

33

LES COLLECTIONS

35	Les acquisitions
45	Liste des acquisitions
50	Autour des collections
52	Les donateurs
52	Membres des comités consultatifs externes d'acquisition
53	Synthèse des collections

55

LA PROGRAMMATION ÉDUCATIVE ET CULTURELLE

57	Atteindre tous les publics
58	Projets d'accessibilité, d'engagement et de mieux-être
60	Fréquentation des activités éducatives et culturelles

61

LE NUMÉRIQUE

63	Le site Web du Musée
63	Chantiers Wiki : l'art et les artistes du Québec en accès ouvert
64	Les réseaux sociaux

65

LE PERSONNEL ET LES PARTENAIRES

67	Le personnel
70	Les partenaires

71

LA FONDATION

73	Mot de la présidente du conseil
75	Mot de la présidente-directrice générale
77	Activités 2021-2022
82	La Fondation en chiffres
83	Personnel de la Fondation du Musée
83	Conseil d'administration de la Fondation du Musée
83	Comités du conseil d'administration de la Fondation du Musée
84	Dons à la Fondation du Musée
88	Revue financière
89	États financiers pour l'exercice clos le 31 mars 2022
109	Suivi des politiques gouvernementales
125	Code d'éthique et de déontologie des administrateurs publics du Musée national des beaux-arts du Québec

« Le Musée national des beaux-arts du Québec a pour fonctions de faire connaître, de promouvoir et de conserver l'art québécois de toutes les périodes, de l'art ancien à l'art actuel, et d'assurer une présence de l'art international par des acquisitions, des expositions et d'autres activités d'animation. »

Conseil d'administration du Musée

AU 31 MARS 2022

PRÉSIDENTE DU CONSEIL

Christiane Germain, CM, CQ

Coprésidente

GERMAIN HÔTELS

VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL

Frédéric Gascon^Δ**

Chef de l'exploitation

PAYFACTO

ADMINISTRATRICES ET ADMINISTRATEURS

Julie Chamberlain, CPA AUDITRICE*

*Conseillère en informations
financières*

BENEVA

Hélène Dufresne**

Cofondatrice et présidente

FONDATION DUFRESNE ET GAUTHIER

Lara Emond**

Fondatrice

NORDET & CO.

Selena Lu**

Avocate, associée

LAVERY AVOCATS

Daniel Mercure*

Professeur titulaire

DÉPARTEMENT DE SOCIOLOGIE,
UNIVERSITÉ LAVAL

Jean-Luc Murray

Directeur général

MUSÉE NATIONAL DES BEAUX-ARTS
DU QUÉBEC

Richard Ouellet

Professeur titulaire

FACULTÉ DE DROIT, UNIVERSITÉ LAVAL

François Rochon

*Président, fondateur et gestionnaire
de portefeuille*

GIVERNY CAPITAL

Frantz Saintellemy*

Président et chef de l'exploitation

LEDDARTECH

Félix-André Têtu, MD, FRCSC

Chirurgien plasticien

Louise Turgeon, CPA, CA*^Δ | **

Administratrice de sociétés certifiée

* Membre du comité d'audit et de gestion
des risques

** Membre du comité de gouvernance,
d'éthique et des ressources humaines

^Δ Président ou présidente du comité

Secrétaire du conseil : Marc Lajoie,
secrétaire général et conseiller juridique

Mot de la présidente du conseil



M^{me} Christiane Germain,
présidente du conseil
d'administration du Musée.

Avancer

«

La vie, c'est comme une bicyclette, il faut avancer pour ne pas perdre l'équilibre.

» – Albert Einstein

J'aime beaucoup cette citation d'Albert Einstein. Elle résume simplement une grande vérité. Elle fait aussi écho à notre chemin qui, cette année encore, a été cahoteux. Heureusement, le Musée national des beaux-arts du Québec est resté bien en selle. Sans quitter des yeux la route devant nous, permettez-moi de jeter un coup d'œil dans le rétroviseur.

Par bonheur, la programmation d'expositions et d'activités du Musée a été moins perturbée que l'an dernier. L'exposition *Picasso. Figures*, réalisée avec le Musée national Picasso-Paris, a été l'un des moments forts de l'année 2021-2022. Même privée des visiteurs internationaux, qui représentent habituellement autour de 20 % de la fréquentation estivale du Musée, et malgré les contrecoups de la pandémie sur le tourisme intérieur, l'exposition a attiré 113 681 personnes, en grande majorité de la région de Québec. Quelle chance et quelle fierté de pouvoir compter sur ce soutien de notre communauté! Un exploit dans les circonstances, puisque simultanément s'installait, à quelques kilomètres, l'expérience immersive *Imagine Picasso*. Malgré des inquiétudes légitimes, nous avons collaboré avec le promoteur de l'événement et misé sur des actions de communication conjointes. Nous avons également mené une étude des publics avec le concours d'un chercheur de l'Université du Québec à Trois-Rivières, qui a conclu qu'il était plus probable que les personnes ayant participé à l'expérience immersive fréquentent le Musée que l'inverse. En transformant ce défi en occasion favorable à saisir, le Musée a démontré sa réactivité et son audace. En dépit de cette ornière sur sa route, il a gardé son équilibre.

Parlant d'équilibristes et de jongleurs, l'équipe de direction du Musée a dû imaginer et réaliser plusieurs numéros de haute voltige pour faire face aux imprévus, aux aléas et aux contretemps. Grâce au plan détaillé et solide que ses membres ont élaboré pour affronter la situation et à la contribution de leur personnel, ils n'ont pas perdu pied. Cette stabilité a été renforcée par l'écoute et les interventions concrètes du gouvernement du Québec, qui, depuis le début de la pandémie, soutient le Musée et l'ensemble du milieu culturel. Nous lui en sommes profondément reconnaissants. Cet appui s'est avéré essentiel alors que, en coulisses, se matérialisait l'idée de l'espace Riopelle, un vaste projet identitaire consacré à l'œuvre de l'artiste québécois Jean Paul Riopelle, dont le nom résonne ici et dans le monde. Après plusieurs mois de discussions, l'annonce publique de l'intégration de ce nouvel espace au cœur de notre complexe muséal s'est déroulée le 2 décembre 2021 en présence du premier ministre et de la ministre de la Culture et des Communications du Québec, ainsi que des mécènes et collectionneurs de la Fondation Jean Paul Riopelle. Un grand moment de fierté et un important pas en avant pour le Musée national des beaux-arts du Québec!

Malgré les bouleversements des deux dernières années, les membres du conseil d'administration se sentent, tout comme moi, privilégiés de contribuer à cette belle organisation. Il faut dire que nos rencontres, animées par des échanges stimulants

sur les enjeux et les réalités du Musée, favorisent une étroite synergie entre nous et avec l'équipe de direction de l'institution. J'exprime toute ma gratitude à mes collègues du conseil, qui m'épaulent au quotidien. Je souligne en particulier l'engagement des membres du comité d'audit et de gestion des risques et du comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines. Je tiens aussi à saluer et à remercier de leur apport les membres sortants du conseil : M^e Claude Côté, qui nous a accompagnés pendant 17 ans, et M. Salvatore Fratino, qui a achevé son mandat de 4 ans. Leur expérience et leurs conseils ont été grandement appréciés. Je félicite M^{mes} Hélène Dufresne, Lara Emond, Selena Lu et Louise Turgeon ainsi que MM. Frédéric Gascon et François Rochon pour le renouvellement de leur mandat. Je suis très heureuse de les voir poursuivre leur implication à mes côtés, puisque j'ai moi-même accepté un nouveau mandat à titre de présidente du conseil d'administration. J'ai envie d'être au cœur des projets actuels et à venir du Musée, dont l'espace Riopelle, qui nous permettront de réaffirmer l'importance de cette institution pour le mieux-être de la société et la vitalité de l'économie. Je suis aussi convaincue que le Musée, en collaboration avec ses partenaires, jouera un rôle de premier plan dans la relance postpandémique des secteurs culturel et touristique.

Nous remercions le ministère de la Culture et des Communications pour son appui constant et sa sensibilité à nos besoins et à nos défis. Notre reconnaissance va aussi à Québecor, commanditaire principal de l'exposition *Picasso. Figures*, pour sa précieuse contribution. Je souhaite souligner les efforts déployés par la Fondation du Musée national des beaux-arts du Québec, qui soutient nos projets éducatifs et communautaires. Grâce à elle, le Musée est toujours plus accessible et inclusif. Merci également aux équipes inspirées et inspirantes du Musée. Enfin, une mention toute spéciale pour nos partenaires, nos collaborateurs, nos mécènes, nos donateurs, nos visiteurs : par leur fidélité indéfectible, ils nous permettent d'exceller, de rayonner et d'aller résolument de l'avant !

Christiane Germain, CM, CQ

Présidente du conseil d'administration



Mot du directeur général



M. Jean-Luc Murray,
directeur général du Musée.

Grandir

Alors qu’une énième vague pandémique s’épuise doucement sur notre résilience collective et notre endurance individuelle, nous découvrons avec étonnement l’ampleur de l’érosion causée aux paysages familiers de nos vies. Bien que nous reconnaissons çà et là quelques repères, tout semble nouveau. Nous sommes à la fois tristes de ce qui a été perdu et heureux de ce qui a été gagné. Au Musée national des beaux-arts du Québec, l’année 2021-2022 a été marquée par cette quête d’équilibre entre nostalgie et espoir, qui s’incarne, par exemple, dans la manière d’apprécier nos statistiques de fréquentation : les 205 010 visiteurs accueillis cette année représentent la moitié de notre achalandage moyen prépandémie (400 000), mais presque le double de celui de l’an dernier (121 542)!

Difficiles à prévoir il y a encore quelques mois, les effets durables de la pandémie s’affirment. La billetterie horodatée, qui assure une expérience optimale en distribuant le nombre de visiteurs sur l’ensemble des plages horaires de la journée, est maintenant bien implantée. Nos réflexes numériques plus aiguisés et nos réalisations en ligne plus musclées nous permettent d’atteindre et d’intéresser de nouveaux publics. Au cours des 12 derniers mois, 523 500 personnes (+33 %) ont navigué sur notre site Web, nos ressources éducatives en ligne ont bénéficié à des écoles partout au Québec et, avec 35 millions d’impressions sur nos réseaux sociaux, nous avons plus que triplé notre résultat de l’an dernier. Nous maîtrisons les nouveaux paramètres du travail. Nos équipes sur le terrain se sont adaptées à l’environnement complexe et changeant des mesures sanitaires, des confinements, des éclosions, des restrictions de déplacement et elles parviennent à livrer des services et une programmation d’expositions et d’activités de médiation de qualité. Nos équipes en télétravail, d’abord obligatoire, puis recommandé, et maintenant en mode de travail hybride ont soutenu l’ensemble de nos opérations tout en conservant des liens significatifs avec leurs collègues et le Musée.

Cette rupture pandémique imposée a aussi été l’occasion d’un recul, qui a renforcé notre vision d’un musée généreux ouvert sur sa communauté, d’un musée social intéressé par les enjeux actuels, d’un musée innovant qui surprend, d’un musée essentiel contribuant au mieux-être de tous. Cette vision a guidé et teinté nos choix et nos actions. Elle s’est concrétisée dans des projets comme les expositions estivales *Picasso. Figures* et *Ouvrir le dialogue sur la diversité corporelle*, l’une abordant de manière franche et sensible les relations complexes entre Picasso et les femmes de sa vie, l’autre illustrant la diversité des corps et remettant en question les diktats de la beauté et la tyrannie des apparences. Ces expériences n’ont pas laissé nos visiteurs indifférents, pas plus que l’incroyable exposition solo du sculpteur inuit Manasie Akpaliapik, également lancée à l’été 2021, ou la ludique, voire sportive, rétrospective de l’artiste multidisciplinaire Serge Lemoyne, présentée à l’automne suivant. Au succès de ces expositions s’ajoutent les sourires sur les visages des 25 122 participants à nos activités éducatives et culturelles, heureux d’être de retour au Musée. Tout cela nous rassure et nous convainc que cette réémergence sera la bonne.

Parmi les autres signes annonciateurs d’une embellie durable, il y a la perspective enthousiasmante de l’espace Riopelle. Né de la rencontre entre le Musée national des beaux-arts du Québec et la Fondation Jean Paul Riopelle, qui regroupe des mécènes, des collectionneurs et des experts férus de l’artiste, ce projet est lié à un legs sans précédent dans l’histoire de la philanthropie au Québec. Le legs de la Fondation Riopelle comportera en effet un don de 69 œuvres exceptionnelles, d’une valeur de plus de 100 millions de dollars, ainsi qu’une somme de 20 millions

► Prestation de l’Orchestre d’hommes-orchestres,
le 11 novembre 2021, lors du 5@9 Lemoyne –
Jouer de l’art.

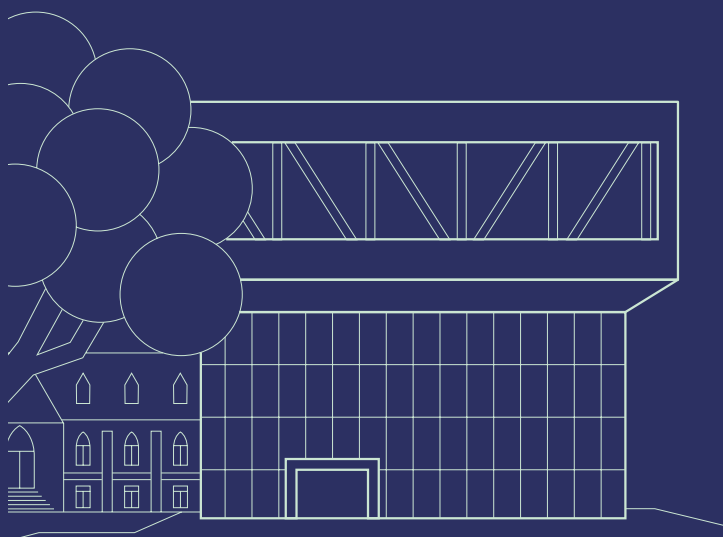
afin d'intégrer un espace permanent de diffusion de l'œuvre de Riopelle à notre complexe muséal. Un appariement financier du gouvernement du Québec et une contribution de la Fondation du Musée compléteront le budget global de ce projet de 42,5 millions de dollars. Après l'ambitieux chantier du pavillon Pierre Lassonde, qui a propulsé le Musée national des beaux-arts du Québec au rang des grands musées internationaux, l'espace Riopelle deviendra un point d'orgue de sa mission de diffuseur de l'art du Québec.

Malgré la nostalgie dont s'accompagne la disparition de certaines pratiques révolues, les nouvelles réalités du Musée sont porteuses de lendemains prometteurs. C'est au cours de l'année qui s'achève que s'est amorcé ce subtil mouvement vers l'avant, ce redémarrage, cette évolution. Les différences, même ténues, voire imperceptibles, sont bien réelles. Nous avons de nouveaux souvenirs, de nouveaux espoirs. Nous avons perdu et gagné. En somme, nous avons simplement continué de grandir.

Jean-Luc Murray

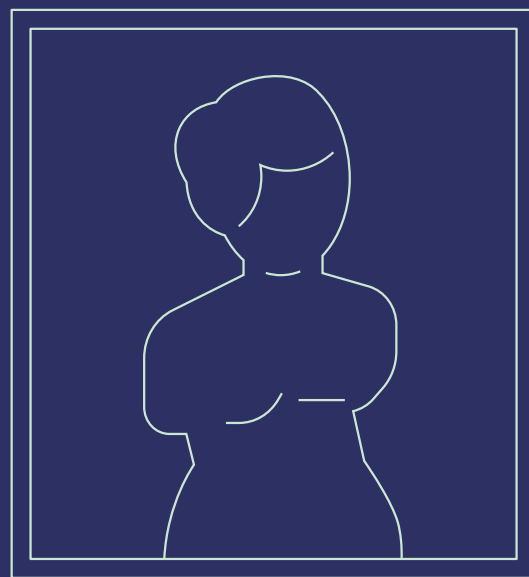
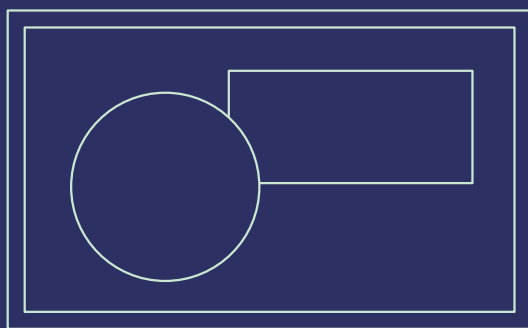
Directeur général

L'année 2021-2022 en bref



205 010
VISITEURS

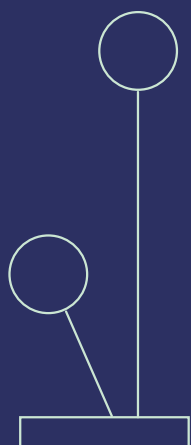
29
EXPOSITIONS



15 996

MEMBRES

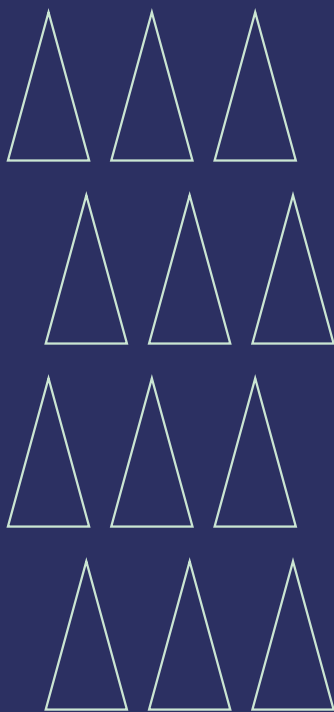
LES COLLECTIONS



217 acquisitions
de pièces de collection

4 661

artistes représentés
dans les collections



12 nouveaux
artistes ayant fait
leur entrée dans
les collections

LES ACTIVITÉS

25 122

participants aux
activités éducatives
et culturelles

L'ÉQUIPE

176

EMPLOYÉS

PLUS DE

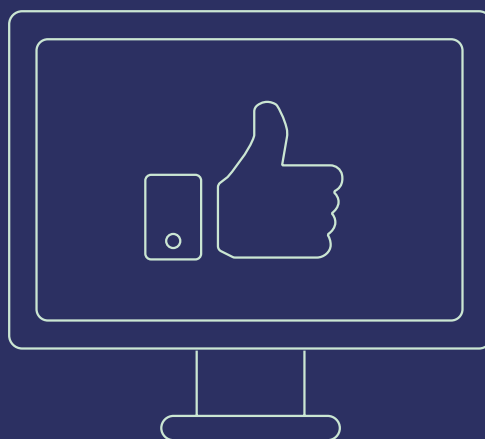
1 000

GÉNÉREUX DONATEURS AU MUSÉE ET À SA FONDATION

LE NUMÉRIQUE



523 500 visiteurs
sur le site Web du Musée



35 M d'impressions sur l'ensemble
de nos plateformes

LES EXPOSITIONS





Du 12 juin
au 12 septembre 2021

Organisée en collaboration avec le Musée national Picasso-Paris et MondoMostre, cette exposition couvrait la plus grande partie de la carrière du peintre andalou, de ses années d'apprentissage inspirées des maîtres espagnols du XVII^e siècle jusqu'aux compositions à la gestuelle expressionniste de la dernière période.



À travers un ensemble de 76 œuvres, dont 47 peintures majeures, produites entre 1895 et 1972, *Picasso. Figures* explorait la représentation du corps dans la production de l'artiste. Ce motif de prédilection du créateur a offert au Musée l'occasion d'aborder des sujets d'actualité qui soulèvent passions et revendications : les rapports conflictuels qu'entretenait Picasso avec les femmes (abondamment dépeintes dans son travail), la possibilité de séparer l'artiste de son œuvre pour apprécier celle-ci et la représentation de la diversité corporelle dans les médias populaires. L'exposition se déployait en six sections regroupant les œuvres sous différents thèmes, styles ou périodes. Intitulée « Figures féminines », la première section permettait de rendre hommage aux femmes derrière les portraits réalisés par Picasso et d'évoquer les aspects sombres de leurs relations avec l'artiste. Les cinq autres sections, consacrées respectivement aux figures cubistes, magiques, sculpturales, défigurées et tardives, traitaient de la déconstruction, par Picasso, des canons de la représentation du corps humain dans l'art.

La programmation éducative et culturelle

Dès la conception de l'exposition *Picasso. Figures*, et de son complément *Ouvrir le dialogue sur la diversité corporelle*, l'équipe de la médiation a été impliquée dans le développement de l'angle très actuel de la représentation du corps. Cette collaboration hâtive a permis d'élaborer un parcours audio tout à fait inédit, qui considérait avec les yeux d'aujourd'hui la vie et l'œuvre de Picasso. Non seulement ce parcours invitait à découvrir les différentes approches plastiques du peintre et sculpteur, mais il suscitait également des questionnements sur la diversité corporelle. Le visiteur était accompagné dans ses réflexions par les témoignages personnels de Mickaël Bergeron, de Cassandra Cacheiro et de Sara Hini.

Les guides-animateurs du Musée ont entretenu le dialogue avec le public tout au long de l'exposition *Picasso. Figures*. Présents chaque jour dans les salles, ils étaient bien formés pour répondre aux questions sur l'artiste et sa démarche, mais aussi pour favoriser l'ouverture des visiteurs aux enjeux sociaux que soulevait l'exposition.

Une programmation variée attendait les esprits créatifs désireux de passer à l'action! Tout l'été, petits et grands ont pu se laisser inspirer par les œuvres de Picasso. D'abord, un atelier de création pour la famille a été offert en plein air à de nombreuses occasions. Puis, le public a été quotidiennement convié à une activité de poésie libre mise sur pied pour faire écho aux poèmes de l'autrice Elizabeth Cordeau Rancourt inscrits sur les murs du Musée pendant la durée de l'exposition. Enfin, les jeunes participants des camps artistiques se sont familiarisés avec le travail de Picasso grâce à une multitude de projets alliant l'art et la découverte.

C'est le chorégraphe et danseur Harold Rhéaume qui a eu l'honneur de clore cette programmation estivale avec le solo *Autoportrait, danser Picasso*, qui interrogeait la représentation du corps dansant. Considérant l'œuvre de Picasso comme un prisme des plus féconds pour aborder le thème du corps, Harold Rhéaume s'en est inspiré pour construire, à travers l'énergie plastique du mouvement, un dialogue autour de la perception de soi et de l'autre.



© Succession Picasso / SOCAN (2022)

La publication

Pablo Picasso était-il misogyne? C'est par cette question sans détour que le catalogue de l'exposition *Picasso. Figures* nous fait entrer dans l'univers de l'artiste. Coédité avec le Musée national Picasso-Paris, MondoMostre et le Frist Art Museum, l'ouvrage, réalisé sous la direction des commissaires Emilia Philippot et François Dareau, propose un parcours à travers plus de 75 ans de production artistique habitée par la figure humaine. Façonné par Picasso, le corps déconstruit, reconstruit et constamment transformé se mue en figures plastiques sur la trajectoire de celui qui est considéré comme un géant de l'histoire de l'art – à la fois génie créateur et personnage controversé. En plus d'un essai qui replace les œuvres du peintre dans le contexte théorique des études sur le genre, la publication comprend six sections qui reprennent celles de l'exposition. On y retrouve également une chronologie complète de la vie de l'artiste.

«

Avec *Picasso. Figures*, le MNBAQ jette un regard “actuel et courageux” sur l'œuvre de l'artiste [...].

» – Léa Harvey, *Le Soleil*



Ouvrir le dialogue sur la diversité corporelle



Du 12 juin
au 12 septembre 2021

Conçue par le Musée national des beaux-arts du Québec pour offrir une réflexion pertinente et bienveillante sur la diversité corporelle et les normes sociales de beauté, cette exposition collective était présentée en complément à *Picasso. Figures*, dans un parcours continu.



Pour élaborer cette exposition avec toute la sensibilité voulue et pour s'assurer de la justesse des pistes de réflexion proposées, le Musée avait mis en place un comité consultatif sur la diversité corporelle, constitué de Mickaël Bergeron, journaliste et auteur, de Cassandra Cacheiro et Sara Hini, fondatrices du Womanhood Project, d'Elizabeth Cordeau Rancourt, créatrice de contenu culturel, et de l'organisme ÉquiLibre, chef de file en matière d'image corporelle au Québec depuis 30 ans. L'exposition mettait en relation l'œuvre de Picasso avec celles d'artistes contemporains, principalement québécois, qui s'intéressent à la question du corps et de la différence corporelle. On y retrouvait des œuvres issues de la collection permanente du Musée, réalisées par Alain Benoit et Marion Wagschal, ainsi que les créations d'artistes invités : Arianne Clément, Kezna Dalz, Les Folies passagères, Fred Laforge, Kamissa Ma Koïta, Haley Morris-Cafiero, The Womanhood Project et Chason Yeboah. Des poèmes d'Elizabeth Cordeau Rancourt étaient disséminés sur les murs du Musée pour stimuler la réflexion sur le rapport que nous entretenons avec notre corps et celui des autres.



«
Une expo très inspirante, presque libératrice.

» – Nicolas Mavrikakis, *Le Devoir*

Stanley Février

Menm vye tintin. Les vies possibles



Du 9 décembre 2021
au 23 octobre 2022

Réalisée dans le cadre de la quatrième édition du Prix MNBAQ en art actuel, remis en collaboration avec RBC, l'exposition bilan de Stanley Février a permis au visiteur d'entrer en contact avec des œuvres relevant d'un large éventail de disciplines – photographie, sculpture, installation, peinture – et qui, toutes, portaient la voix de cet artiste pour qui l'art est un agent de transformation sociale.



Proposée sous un titre en créole haïtien, que l'on pourrait traduire en anglais par *Same Old Shit* et en français par *La même crise d'affaire*, cette présentation adoptait un ton clairement politique, non dénué d'inflexions humanistes. Février s'inquiète pour les personnes opprimées par le racisme, la ségrégation et les jugements intempestifs qui mènent à l'exclusion. La pauvreté, le désarmement citoyen, la détresse émotionnelle et l'injustice comptent aussi parmi les sujets qui le poussent à réagir. Au Musée, tout près de 40 œuvres ont permis de prendre le pouls de la création de cet artiste engagé. En outre, la question de la santé mentale s'est démarquée dans une de ses plus récentes séries, *Les Victoires*.

La programmation éducative et culturelle

Percutante et touchante, l'exposition de Stanley Février a inspiré à l'équipe de la médiation un parcours audio intimiste, où le visiteur était invité à déambuler dans la salle d'exposition en compagnie de l'artiste lui-même. Celui-ci évoquait ses impressions, ses sources d'inspiration et ses activités de création en faisant des liens avec les œuvres présentées. Cette rencontre étroite entre l'artiste et les membres du public favorisait la réflexion et ajoutait une nouvelle dimension à l'expérience muséale.

«

Voilà une œuvre intelligente et très troublante.

» – Nicolas Mavrikakis, *Le Devoir*



La publication

Coéditée par le Musée national des beaux-arts du Québec et le Musée d'art contemporain des Laurentides, la publication consacrée à Stanley Février à titre de lauréat du Prix MNBAQ en art actuel réunit des essais du commissaire Bernard Lamarche, de Nuria Carton de Grammont et de Stéphane Martelly. En plus de s'attarder aux œuvres qui ont fait partie des expositions sur l'artiste organisées dans ces deux établissements en 2021-2022, l'ouvrage propose également un survol rétrospectif de sa démarche créatrice, abordant notamment sa pratique de la performance et de l'action publique ainsi que l'utilisation de son propre corps dans ses œuvres.

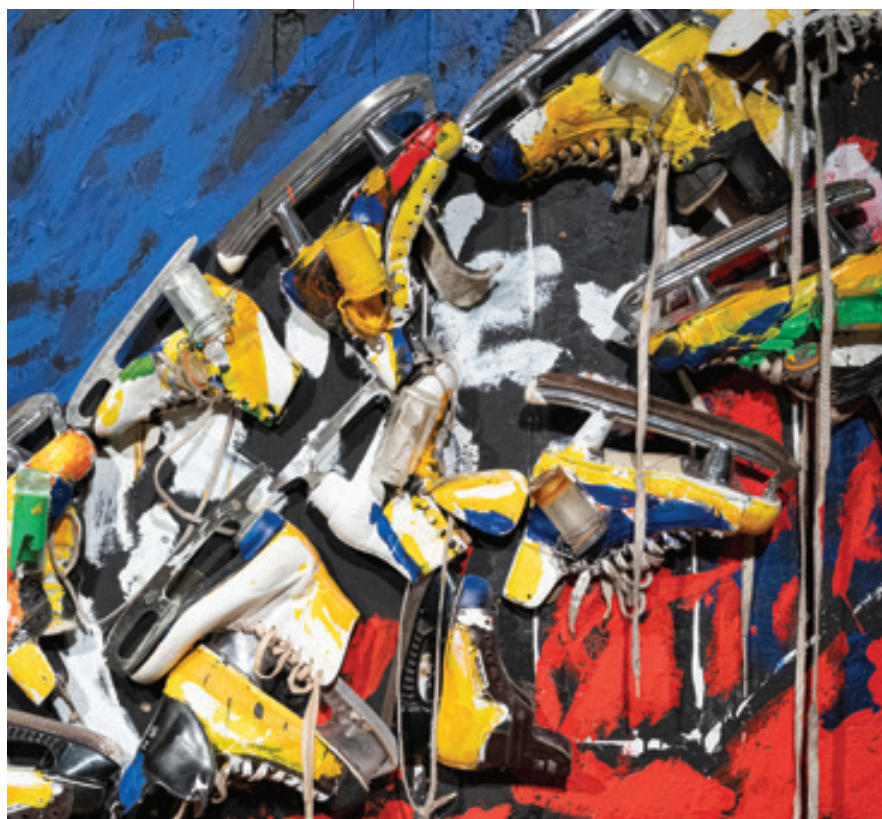


© Stanley Février



Du 28 octobre 2021
au 9 janvier 2022

Cette exposition majeure de Serge Lemoyne, comptant près de 200 œuvres et une centaine de documents d'archives, a constitué un véritable chantier de recherche, qui s'est échelonné sur presque trois ans et a nécessité de nombreuses opérations à l'interne.



© Succession Serge Lemoyne / SOCAN (2022) (détail)

Le Musée y a célébré un Lemoyne engagé dans l'art comme source d'émancipation individuelle et sociale. Le titre choisi pour l'événement mettait en lumière cette dimension du personnage, à savoir un artiste s'étant délibérément placé hors des normes esthétiques, des cadres établis et des lieux conventionnels de l'art.

La dissidence de Lemoyne à l'égard du milieu artistique traditionnel et des conventions muséales a incité le Musée à porter un regard critique sur ses propres pratiques institutionnelles, à revoir certaines de ses normes de conservation et à expérimenter de nouvelles avenues de médiation. Ainsi, pour *Lemoyne. Hors jeu*, la structure chronologique habituelle de la monographie a été bousculée, des événements participatifs mémorables orchestrés par l'artiste ont été librement recréés et une scénographie ludique et expérientielle s'est imposée.

Par sa forme éclatée et la place qu'il accorde à l'imagerie populaire, aux symboles collectifs et aux objets du quotidien, le travail de Lemoyne s'avère aussi captivant qu'accessible. Il constitue une excellente porte d'entrée pour les nouveaux publics, qui ont d'ailleurs été nombreux à venir pour la première fois au Musée grâce à cette présentation.

La programmation éducative et culturelle

L'exposition *Lemoyne. Hors jeu* et la production de cet artiste anticonformiste ont été l'occasion idéale d'attirer au Musée un public de jeunes adultes. S'appuyant sur les travaux menés dans les dernières années par le Musée afin de mieux connaître les champs d'intérêt propres aux 18-30 ans, l'équipe de la médiation a conçu des activités leur permettant de socialiser, de vivre des expériences inédites et d'assister à des propositions artistiques engagées. C'est dans cette optique qu'ont eu lieu, en novembre 2021, trois soirées déjantées mettant à l'honneur des thèmes chers à Lemoyne. Ainsi, dans un espace aménagé en patinoire dans le grand hall du pavillon Pierre Lassonde se sont tenus des matchs d'improvisation endiablés, des événements artistiques stimulants et des spectacles musicaux.

Le parcours audio créé pour l'exposition proposait deux circuits, à faire distinctement ou simultanément. D'une part, des capsules audio resituaient l'œuvre de Serge Lemoyne dans son contexte historique et permettaient au visiteur d'approfondir ses connaissances. D'autre part, les capsules *Mises au jeu* de Kevin Raphael présentaient le point de vue de cet humoriste et commentateur sportif sur les réalisations de l'artiste.

Au-delà de la programmation spécifiquement élaborée pour aller à la rencontre des jeunes adultes, l'équipe de la médiation a proposé de nombreux ateliers pour la famille, des conférences et du cinéma, offrant ainsi une programmation culturelle riche et diversifiée autour de cette exposition d'envergure.



La publication

Préparé sous la direction d'un comité éditorial formé d'Annie Gauthier, de Pascal Normandin et de la commissaire de l'exposition, Eve-Lyne Beaudry, le catalogue *Lemoyne. Hors jeu* contient cinq essais signés par Eve-Lyne Beaudry, Jocelyne Lepage, Serge Allaire, Ève Lamoureux et Robert Enright. On y retrouve également un entretien avec Ken Dryden et une première chronologie détaillée de l'artiste. Abondamment illustré de reproductions d'œuvres et d'images d'archives, cet ouvrage fouillé rend hommage au travail de Serge Lemoyne, figure phare de l'art contemporain québécois.

«

[...] un artiste lumineux sur qui il était plus que temps qu'on braque les projecteurs.

» – Cédric Bélanger, *Le Journal de Québec*



Manif d'art 10 – La biennale de Québec

Les illusions sont réelles



Du 19 février
au 24 avril 2022

Pour sa dixième édition, Manif d'art – La biennale de Québec s'est installée dans de multiples lieux culturels et espaces publics à travers la ville, chacun apportant sa propre interprétation du thème principal : les illusions sont réelles.



Soumis par le commissaire invité, Steven Matijcio, directeur et conservateur en chef du Blaffer Art Museum de Houston, au Texas, ce thème offrait l'occasion d'« une méditation sur la prolifération des artifices dans notre quotidien, depuis les saveurs synthétiques, les photographies modifiées et les conspirations virales jusqu'à la rhétorique politique, à l'intelligence artificielle et à la réalité virtuelle, en passant par l'infox vidéo et les identités que l'on se concocte en ligne ». Au cœur de l'exposition centrale, coproduite par Manif d'art et le Musée national des beaux-arts du Québec, les œuvres de 21 artistes ont aiguisé l'esprit critique des visiteurs en mettant leurs sens à l'épreuve et en se jouant de leur perception du monde. La sélection regroupait des propositions variées : abstractions déstabilisantes, transformations matérielles, représentations étonnantes d'animaux, présences spectrales, technologies trompeuses ou ensorcelantes et autres curiosités stupéfiantes, comme celles créées par la magie. Entre réalité et manipulation, une question brûlante d'actualité était posée : « Comment faire son chemin dans un monde où réel et virtuel sont si habilement tissés ? »

La programmation éducative et culturelle

À l'occasion de la semaine de relâche de mars 2022, le Musée a proposé une programmation d'activités pour la famille centrée sur la magie et l'illusion. Ainsi, petits et grands ont pu s'émerveiller devant les œuvres de l'exposition *Les illusions sont réelles* grâce à diverses approches de médiation, comme la visite, la création ou même la rencontre de magiciens ambulants dans le Musée. En dehors de cette semaine riche en émotions, les élèves du secondaire sont venus en grand nombre découvrir cette exposition. À travers un parcours interactif et en compagnie de guides-animateurs, les jeunes étaient invités à réfléchir aux notions de vrai et de faux, un exercice dont la valeur et la portée s'étendent bien au-delà des murs du Musée.



La publication

Illustré de nombreuses photographies, l'ouvrage *Les illusions sont réelles* rassemble un condensé des œuvres et des démarches artistiques présentées lors de Manif d'art 10 – La biennale de Québec. La publication comporte également des réflexions éclairantes de Steven Matijcio, de Jonathan Allen, de Maxime Coulombe et de Skawennati sur le thème de l'illusion.



© Tom Friedman

Les énergies latentes. Paul-Émile Borduas au présent

La donation de Michael J. Audain
et de Yoshiko Karasawa



Du 24 février
au 1^{er} mai 2022

L'exposition *Les énergies latentes. Paul-Émile Borduas au présent* s'articule autour d'une donation exceptionnelle de huit tableaux de Borduas, généreusement offerte au Musée national des beaux-arts du Québec par M. Michael Audain et M^{me} Yoshiko Karasawa.



Le titre de l'exposition fait référence aux énergies qui existent sans être apparentes, aux changements d'état de la matière et aux polarités multiples qui s'expriment dans la création et la pensée de Paul-Émile Borduas. *Les énergies latentes* couvent tour à tour dans la matière, dans le corps et dans l'esprit, entre le Soi et l'Autre, dans la lumière et dans l'ombre, le temps et l'espace, le trauma et la résilience, autant d'oppositions qui témoignent de la complexité de la nature humaine.

Mises en relation avec les toiles de Borduas, des œuvres de Dominique Blain, de Michel Campeau, de Nadia Myre, d'Alain Paiement et de Michaëlle Sergile posent un regard sur le territoire et la culture, parlent d'introspection, de révolte, d'exil, de dépossession, de décolonisation, de réappropriation. Ces œuvres revendiquent la dimension libératrice de la création et mettent en évidence, de multiples façons, la portée symbolique, métaphorique, politique et perceptive du blanc et du noir. Chacune de ces œuvres entre en dialogue avec celles de Borduas par le biais d'une sensibilité intense et irréductible suscitée par l'expérience humaine, par une volonté irrépressible de libérer la parole, l'acte créateur, de laisser quelque chose de Soi, non pour la simple postérité, mais pour le monde à venir.



  Succession Paul- mile Borduas / SOCAN (2022)

«

Magistral et d stabilisant.

» – Anny Bussi res, *Monmontcalm*



Depuis le 24 mars 2022

Issue d'un partenariat entre le Musée national des beaux-arts du Québec et l'Université Laval, l'Alcôve-école est une initiative lancée en 2019 pour offrir un lieu d'exploration professionnelle en muséologie.

Cette deuxième édition de l'Alcôve-école a été élaborée par les stagiaires Énya Kerhoas, diplômée en muséologie, et Léonie Thérberge, étudiante en design, sous la supervision d'Anne-Marie Bouchard, conservatrice de l'art moderne, et de Marie-France Grondin, designer. Le projet a également profité de la collaboration du Monastère des Augustines, à Québec, et du Musée de la mémoire vivante, à Saint-Jean-Port-Joli, qui ont généreusement prêté des pièces de leur collection.

L'exposition *Guérir. L'expérience du sanatorium* s'appuie sur des mémoires d'anciens tuberculeux et lève le voile sur l'expérience sensible du sanatorium par les malades dans la première moitié du ^{xx}e siècle.

Pour combattre la propagation de la tuberculose, maladie infectieuse sur laquelle le corps médical avait alors peu d'emprise, on popularise le concept de sanatorium. Ces grands centres de cure, généralement situés à la campagne, servaient à isoler les malades pour éviter la transmission, mais aussi à leur offrir un mode de vie qu'on espérait bénéfique à leur état. Originaires d'Europe, ces établissements fondaient leur thérapeutique sur quatre piliers : le grand air, une diète soutenue, un bon moral et, surtout, un repos absolu. Les images qui nous restent de ces malades en pyjama emmitoufflés et couchés sur des portiques intriguent.

À l'intérieur du sanatorium, on voit l'émergence d'une microculture qui comporte ses propres règlements, ses coutumes, son langage et qui définit une

population distincte du reste du monde. La vaccination et l'arrivée de traitements antibiotiques efficaces ont peu à peu vidé les lits de leurs malades, faisant tomber les sanatoriums dans un oubli relatif depuis les années 1950.

L'exposition met en relation des objets ethnologiques, des documents et des œuvres d'art. En plus d'instruments médicaux qui ont un fort pouvoir évocateur, Énya Kerhoas et Léonie Thérberge ont choisi des objets associés à la sphère intime et au quotidien. Par exemple, une radio symbolise l'importance de la musique et de l'actualité dans le sanatorium. Le dévouement du personnel soignant est illustré par un thermomètre, puisque les infirmières passaient chaque jour prendre la température des patients, mais aussi s'enquérir de leur état moral. Une épinglette d'infirmière, un jeu de cartes des vertus, un ensemble de couture, un appareil à pneumothorax, un crachoir sont présentés dans l'exposition, voisinant avec des tableaux, des photographies, des témoignages audio, ainsi que des exemplaires de journaux de sanatorium qui montrent le sentiment de communauté qui y régnait. La présence des Inuits dans les sanatoriums et la persistance actuelle de l'épidémie de tuberculose dans les communautés du Nord sont également évoquées. Les différents éléments constitutifs de l'exposition agissent comme les mots d'un récit et leur agencement dans l'espace articule la narration.



Du 18 juin 2021
au 23 octobre 2022

Considéré comme l'un des artistes les plus doués de sa génération au Canada, Manasie Akpaliapik est né sur l'île de Baffin, au Nunavut, et a grandi dans une petite communauté de chasseurs de phoques.

Dès l'enfance, il s'initie à la sculpture en observant des membres de sa famille, dont ses grands-parents. À partir du début des années 1980, il embrasse la pratique artistique de manière professionnelle alors qu'il s'installe dans le sud du pays, plus précisément à Montréal et près de Toronto. C'est là que va se révéler l'œuvre de cet observateur hors norme des traditions orales, des valeurs morales, de la faune, du monde surnaturel et de l'environnement inuits.

L'os de baleine, le matériau qu'Akpaliapik privilégie et qu'il transforme par son art, provient d'animaux morts à l'état sauvage dans le Grand Nord. Cet homme humble et discret excelle également dans la sculpture sur pierre. Dans une scénographie innovante qui évoque l'Arctique canadien, l'exposition *Manasie Akpaliapik. Univers inuit. La collection Raymond Brousseau* rassemble 40 sculptures du

tourant des années 2000, sorties de l'imaginaire fertile de ce créateur exceptionnel. Comme l'indique le titre de la présentation, ces pièces ont appartenu au grand collectionneur Raymond Brousseau (1938-2021), qui a doté le Musée national des beaux-arts du Québec d'une des plus importantes collections d'art inuit au monde et d'un lot de sculptures remarquables de Manasie Akpaliapik.

Les presqu'îles

Exposition de la médiation

Galerie famille



Du 7 juillet 2021
au 23 octobre 2022

Très inspirée par la nature et les constructions humaines, l'artiste Camille Bernard-Gravel s'ingénie à concevoir des dispositifs reproduisant certains phénomènes qui l'entourent. Réalisée pour la Galerie famille, l'exposition *Les presqu'îles* regroupe quatre sculptures dont les mouvements et les textures évoquent une promenade sur la grève.



Alliant l'industriel, l'artisanal et le numérique, ces œuvres font redécouvrir la simplicité poétique de miroitements lumineux ou des effets du vent.

Par ses quatre sculptures cinétiques, l'exposition place le mouvement au cœur de l'expérience du jeune public. Chacune des œuvres peut être mise en branle d'une manière qui lui est propre. En tournant la manivelle de *La Houle*, le visiteur peut créer de douces ondulations rappelant la surface mouvante de l'eau. Il lui est également possible d'explorer le territoire fabriqué de *Triangulation* en survolant, à l'aide d'une caméra, la surface prismatique d'un paysage photographique. Activée par un détecteur de mouvements, *Contre-jour*, une œuvre aux reflets métalliques, suggère quant à elle le bruissement des feuilles remuées par le vent et propose de fascinants effets visuels. Enfin, *La Poussée*, une curieuse machine aux fines tiges dressées, évoque les hautes herbes qui bordent les cours d'eau.

Lumière sur l'art

Exposition hors Musée

Édition 2021-2022
Diane Obomsawin



Du 10 novembre 2021
à novembre 2022

Pour cette septième édition de *Lumière sur l'art*, le Musée national des beaux-arts du Québec et son partenaire, la Société de développement commercial du quartier Montcalm, ont invité la cinéaste d'animation et bédéiste Diane Obomsawin à créer un parcours sur mesure pour les abat-jours de l'avenue Cartier.

D'origine abénakise, Diane Obomsawin, aussi connue sous le nom de plume d'Obom, a fait sa marque comme auteure de bandes dessinées dans les années 1990, puis comme cinéaste d'animation, illustratrice et artiste visuelle. Elle a reçu de nombreuses distinctions soulignant la qualité de son travail multidisciplinaire.

Les œuvres qui ornent les abat-jours sont l'aboutissement d'un processus créatif où s'entrelacent archives et dessin. Après avoir exploré les archives photographiques de la collection du Musée, Diane Obomsawin a sélectionné quelques éléments pour les intégrer à un collage. On y retrouve non

seulement des photos, mais aussi un ensemble de formes colorées, faisant parfois référence à l'imagerie de sa culture d'origine, ainsi que des personnages dont l'esthétique emprunte à la bande dessinée et qui imitent les actions représentées dans les clichés.

Cette exposition hors les murs est une occasion pour le Musée national des beaux-arts du Québec de se rapprocher de son quartier et de ceux qui l'habitent ou le fréquentent, tout en offrant une voie de démocratisation de l'art et en favorisant la découverte d'artistes québécois.

«

Les plus jeunes craqueront pour les personnages rigolos, les plus vieux en apprécieront le design ou encore la dimension historique, entre autres.

» – Julie Rheume, *Le Carrefour de Québec*

31

LISTE DES EXPOSITIONS

En cours en 2021-2022

- Jean Paul Lemieux. De silence et d'espace**
Du 20 février 2014 au 3 avril 2022
Commissariat : Daniel Drouin, MNBAQ
- Alfred Pellan. Le rêveur éveillé**
Du 20 février 2014 au 3 avril 2022
Commissariat : Eve-Lyne Beaudry et Marie-Ève Beaupré, MNBAQ
- Fernand Leduc. Peintre de lumière**
Du 20 février 2014 au 3 avril 2022
Commissariat : Paul Bourassa, MNBAQ
- Jean-Paul Riopelle. Métamorphoses**
Du 20 février 2014 au 3 avril 2022
Commissariat : Bernard Lamarche, MNBAQ
- De Ferron à BGL. Art contemporain du Québec**
Depuis le 24 juin 2016
Nouveaux accrochages en septembre 2021 et en mars 2022
Commissariat : Eve-Lyne Beaudry, MNBAQ
- Arts décoratifs et design du Québec**
Depuis le 24 juin 2016
Commissariat : Paul Bourassa
- Art inuit. La collection Brousseau. Ilippunga**
Depuis le 24 juin 2016
Commissariat : Heather Igloliorte, Université Concordia, Montréal, en collaboration avec Daniel Drouin, MNBAQ
- Jean-Paul Riopelle. L'Hommage à Rosa Luxemburg**
Depuis le 24 juin 2016
Commissariat : Bernard Lamarche, MNBAQ
- David Altmejd. The Flux and the Puddle**
Du 24 juin 2016 au 8 janvier 2023
Commissariat : Bernard Lamarche, MNBAQ
- 350 ans de pratiques artistiques au Québec**
Depuis le 15 novembre 2018
Nouvel accrochage en mars 2022
Commissariat : Anne-Marie Bouchard, en collaboration avec Daniel Drouin, MNBAQ
- D'où venons-nous? Que sommes-nous? Où allons-nous?**
Du 15 novembre 2018 au 31 octobre 2021
Commissariat : Maude Lévesque, MNBAQ
- Doyon-Rivest. Pavlova**
Depuis le 25 octobre 2019
Commissariat : Maude Lévesque, MNBAQ
- Pouvoir(s)**
Du 28 février 2020 au 20 février 2022
Organisée dans le cadre d'un projet en partenariat avec l'Université Laval, Québec
Commissariat : Valérie Boulva et Christyna Fortin, Université Laval, en collaboration avec Anne-Marie Bouchard, MNBAQ
- Turner et le sublime**
Du 10 février au 2 mai 2021
Organisée en collaboration avec la Tate, Londres, Royaume-Uni
Commissariat : David Blayney Brown, Tate, et André Gilbert, MNBAQ

- Mimésis – Première édition**
Depuis le 13 mars 2021
Commissariat : Anne-Marie Bouchard et Marie-Hélène Raymond, MNBAQ
- Inaugurées en 2021-2022**

Jordi Bonet
Depuis le 27 mai 2021
Commissariat : Eve-Lyne Beaudry, MNBAQ

Picasso. Figures
Du 12 juin au 12 septembre 2021
Organisée en collaboration avec le Musée national Picasso-Paris, France, et MondoMostre, Rome, Italie
Commissariat : Emilia Philippot et François Dareau, Musée national Picasso-Paris, et Maude Lévesque, MNBAQ

Ouvrir le dialogue sur la diversité corporelle
Du 12 juin au 12 septembre 2021
Commissariat : Maude Lévesque, MNBAQ

Manasie Akpaliapik. Univers inuit. La collection Raymond Brousseau
Du 18 juin 2021 au 23 octobre 2022
Commissariat : Daniel Drouin, MNBAQ

Lemoyne. Hors jeu
Du 28 octobre 2021 au 9 janvier 2022
Commissariat : Eve-Lyne Beaudry, MNBAQ

Stanley Février. Menm vye tintin. Les vies possibles
Prix MNBAQ en art actuel
Du 9 décembre 2021 au 23 octobre 2022
Commissariat : Bernard Lamarche, MNBAQ

Manif d'art 10 – La biennale de Québec. Les illusions sont réelles
Du 19 février au 24 avril 2022
Organisée en collaboration avec Manif d'art, Québec
Commissariat : Steven Matijcio, Blaffer Art Museum, Houston, Texas, États-Unis

Les énergies latentes. Paul-Émile Borduas au présent. La donation de Michael J. Audain et de Yoshiko Karasawa
Du 24 février au 1^{er} mai 2022
Commissariat : Anne-Marie Bouchard, MNBAQ

Guérir. L'expérience du sanatorium
Depuis le 24 mars 2022
Organisée dans le cadre d'un projet en partenariat avec l'Université Laval, Québec
Commissariat : Énya Kerhoas, Université Laval, en collaboration avec Anne-Marie Bouchard, MNBAQ

Mimésis – Deuxième édition
Depuis le 31 mars 2022
Commissariat : Eve-Lyne Beaudry, Justine Boulanger et Marie-Hélène Raymond, MNBAQ

LISTE DES PUBLICATIONS

Catalogues d'exposition

- Picasso. Figures**
Sous la direction d'Emilia Philippot et de François Dareau
En coédition avec le Musée national Picasso-Paris, MondoMostre et le Frist Art Museum
173 pages – 134 illustrations
- Lemoyne. Hors jeu**
Sous la direction d'un comité éditorial formé d'Annie Gauthier, de Pascal Normandin et d'Eve-Lyne Beaudry
Par Eve-Lyne Beaudry, Jocelyne Lepage, Serge Allaire, Ève Lamoureux, Robert Enright et autres
280 pages – 249 illustrations
ISBN 978-2-551-26681-4

Autres publications

- Une année d'exception[s]. Rapport d'activités 2020-2021. Musée national des beaux-arts du Québec**
122 pages – 99 illustrations
ISSN 1708-6094 (imprimé)
ISSN 1708-6108 (en ligne)
ISBN 978-2-550-89832-0 (imprimé)
ISBN 978-2-550-89833-7 (en ligne)

LES COLLECTIONS

Les acquisitions

En 2021-2022, le Musée a étudié plus de 600 pièces proposées pour la collection nationale. De ce nombre, 217 ont été acquises et l'acquisition d'autres a été reportée à l'année suivante. Le don exceptionnel de huit toiles de Paul-Émile Borduas par le grand mécène et collectionneur Michael J. Audain et sa femme, Yoshiko Karasawa, constitue assurément le haut fait d'une année qui se distingue, malgré le ralentissement des activités. Ces tableaux d'une figure incontournable de la modernité québécoise sont venus s'ajouter aux 21 œuvres de l'artiste que contenait déjà la collection. Ils représentent une donation historique.

Soulignons également l'entrée de 30 nouvelles pièces dans la collection d'arts décoratifs et de design et de trois fonds dans les collections et fonds d'archives privées. La valeur totale des acquisitions de la dernière année s'élève à environ 11,4 millions de dollars pour les dons et à plus de 120 000 \$ pour les achats.

Quelques acquisitions d'exception



Yves Tessier, d'après Jérôme Sourley, d'après Raphaël

Saint François-Xavier prêchant aux Amérindiens

1822, huile sur toile, 275 x 192 cm
Achat (2021.172)

Le Musée national des beaux-arts du Québec a acquis au cours de la dernière année le mobilier liturgique et cinq grands tableaux de l'ancienne église Sainte-Élisabeth, située dans la région de Lanaudière. Ce remarquable ensemble a été préservé pendant près de deux siècles par les paroissiens et les diverses équipes pastorales qui se sont succédé, tout comme par les églises qui l'ont recueilli, malgré les changements de goût. Les autels latéraux de Pierre Guibord témoignent du système de compagnonnage développé par Louis-Amable Quévillon et Joseph Pépin à Saint-Vincent-de-Paul (Laval) à la fin du XVIII^e siècle, alors que le maître-autel d'Amable Gauthier, un meuble d'exception, démontre l'excellence atteinte en matière de sculpture dans la région de Montréal durant les années 1830. Le peintre autodidacte Yves Tessier, formé à la restauration et à la copie des tableaux Desjardins, a quant à lui exécuté une série de toiles d'après des œuvres originales dispersées sur le territoire québécois. Restaurées à la fin des années 1990, ces peintures, de même que les autels, ont fait l'objet d'un « sauvetage » dans un contexte où la conservation du patrimoine religieux du Québec comporte plusieurs défis.

Cornelius Krieghoff

Le Lac Beauport

Vers 1860, huile sur toile, 30,8 × 46,8 cm
Don de la famille Eberts (2021.72)

Dès la seconde moitié du XVIII^e siècle, certains points d'eau de la grande région de Québec – chutes, lacs et rivières – ont compté parmi les attractions touristiques les plus prisées des voyageurs et des amateurs de plein air. Ces sites naturels et lieux de villégiature ont également attiré bon nombre d'artistes en quête d'inspiration et de clients. Cornelius Krieghoff et ses amis, passionnés de chasse et de pêche, les ont fréquentés à maintes reprises. Le peintre a ici croqué une splendide vue du lac Beauport, qui révèle son excellente connaissance du relief particulier de l'endroit. Par un habile jeu de perspective et l'ajout d'éléments à l'avant-plan, Krieghoff oriente le regard du spectateur vers le centre de la composition. Il dépeint le lac et ses environs au début de l'automne, comme en témoignent les coloris rougeâtres et ocres de la végétation, si caractéristiques de cette saison au Québec. Le contraste entre la petitesse du personnage visible au premier plan – un artiste occupé à esquisser la scène – et l'étendue du paysage confère au tableau un aspect grandiose relevant du sublime.



Marc-Aurèle Fortin

Maison Gascon, Laval-des-Rapides

1921, huile sur toile, 53,5 × 64 cm
Don de la succession Anne Margaret Stanfield (2021.198)

L'acquisition du tableau *Maison Gascon, Laval-des-Rapides*, de 1921, rend compte de l'importante période d'expérimentation que constitue le tournant des années 1920 dans la carrière de Marc-Aurèle Fortin. On remarque que l'artiste fait progressivement usage de couleurs plus saturées et contrastées, ce qui l'éloigne quelque peu des goûts de l'époque et lui est parfois reproché par la critique. Le traitement visuel du feuillage des arbres se modifie considérablement tandis que Fortin cherche à en mettre en valeur l'effet décoratif. La multiplication de touches vives de couleur sur un fond sombre et l'autonomie de chacune des touches, dont la couleur ne se mêle plus aux couleurs adjacentes, accentuent la luminosité de la composition. *Maison Gascon, Laval-des-Rapides* est un témoignage hâtif d'une nouvelle orientation esthétique qui deviendra, dans les années 1920, le style emblématique de l'artiste.



© Fondation Marc-Aurèle Fortin / SOCAN (2022)



© Succession Louise Gadbois

Louise Gadbois

Blanche Lacoste Landry

1935-1938, huile sur toile, 56,5 x 46 cm
Don de la succession Louise Gadbois (2021.32)

Les œuvres de Louise Gadbois présentes dans la collection du Musée national des beaux-arts du Québec mettent en lumière à la fois ses talents de portraitiste et son réseau social. L'un des premiers tableaux réalisés par la peintre est ce portrait de sa mère, Blanche Lacoste Landry, commencé en 1935 et achevé en 1938. Très digne dans son manteau de fourrure et avec sa coiffe, la mère de l'artiste est aussi son premier modèle et l'œuvre restera dans la collection personnelle de Gadbois jusqu'à son décès. Le modelé réussi du visage et le niveau de maîtrise de la composition semblent contredire le manque de confiance en ses moyens picturaux que Louise Gadbois verbalise elle-même à cette époque. Cependant, la toile permet de comprendre pourquoi son entourage a encouragé l'artiste à persévérer dans la pratique picturale, en particulier dans les portraits, tant ce premier essai nous paraît remarquable.



© Succession Suzanne Meloche

Suzanne Meloche

Sans titre

1955, encre sur carton, 40 x 43 cm
Achat (2021.66)

Suzanne Meloche, artiste visuelle et poète née à Ottawa, déménage en 1945 à Montréal, où elle se lie au groupe des automatistes. Bien qu'elle ne soit pas signataire de *Refus global*, elle participe aux rencontres et aux discussions du cercle formé autour de Borduas, partage les mêmes opinions artistiques et prend part à plusieurs manifestations publiques des automatistes, dont certaines expositions.

Ce dessin de 1955, avec son vocabulaire minimaliste, ses grandes plages sombres qui masquent une large partie de la surface, est caractéristique du style de Meloche. Première œuvre de l'artiste à entrer dans la collection du Musée, cette acquisition représente également l'occasion de faire une plus grande place aux femmes qui ont participé à des moments déterminants de l'histoire de l'art moderne au Québec.

Russell T. Gordon

Uncertainties with Certainties

1977, acrylique sur toile, 142,5 x 213,7 cm
Don de la succession Russell T. Gordon (2021.60)

Russell T. Gordon, Afro-Américain originaire de Philadelphie, s'établit à Montréal en 1973. Sa démarche picturale se distingue de l'abstraction québécoise de l'époque, souvent plus rattachée à l'expressionnisme abstrait ou à la rigueur plasticienne. Les œuvres de Gordon, qui combinent figuration et motifs abstraits dans un espace illusionniste, sont reconnues pour leur hybridité formelle.

Dans *Uncertainties with Certainties*, différentes plages de couleur apparaissent, comme si des feuilles avaient été déchirées pour mettre au jour les couches sous-jacentes. Au grand « X » turquoise imitant deux coups de pinceau grossièrement appliqués s'ajoute la simulation picturale d'une pluie de confettis et de traits de crayon gribouillés çà et là. Cette toile est l'une des cinq œuvres de Gordon acquises cette année par le Musée, les premières de l'artiste à intégrer la collection permanente.



© Succession Russell T. Gordon

Frédéric Metz

Graphisme à emporter

1984, offset, 83,9 × 59,4 cm

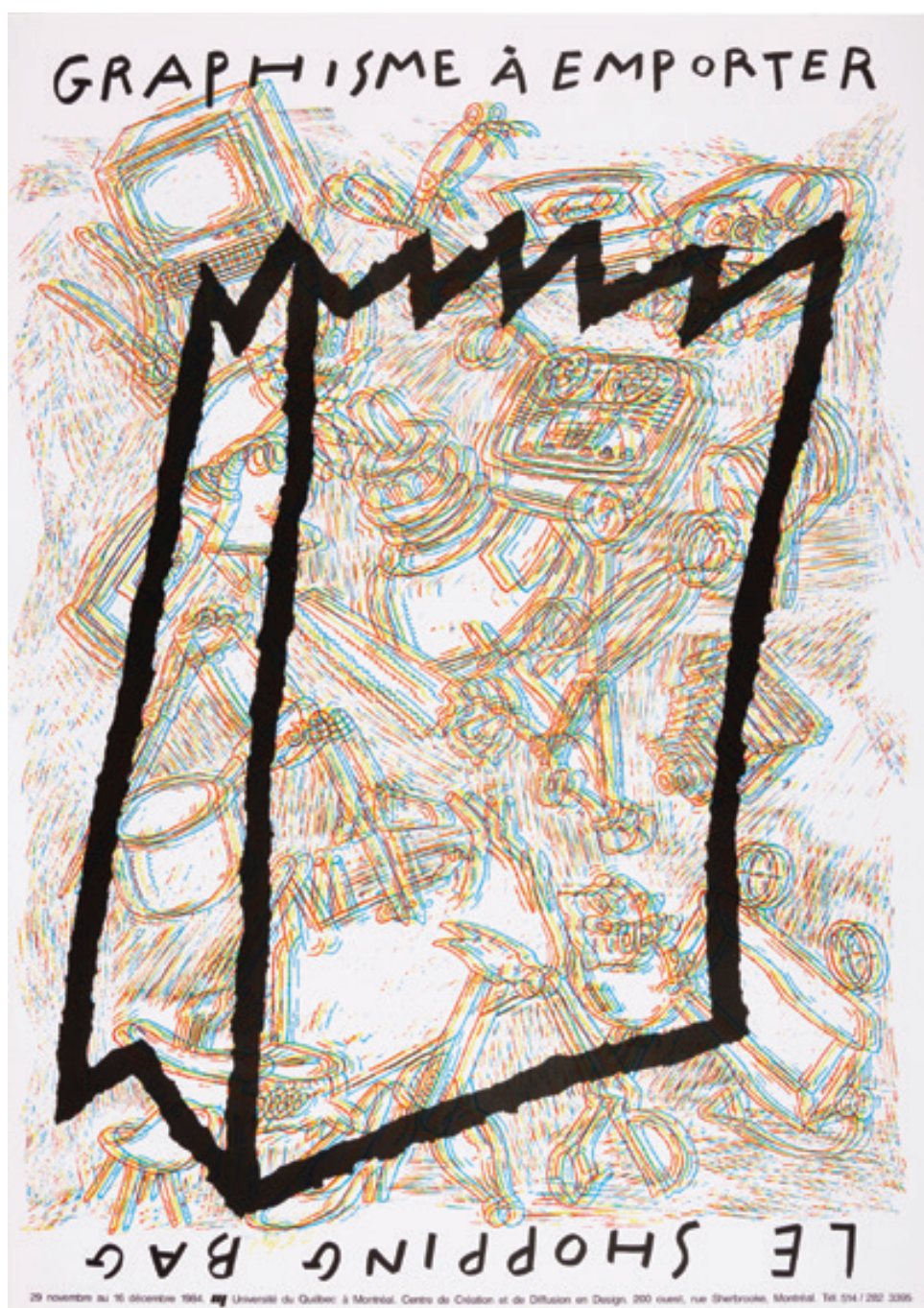
Don de Dario Bivona, à la mémoire de Frédéric Metz (2021.54)

Dans la dernière année, le Musée a vu sa collection de design graphique s'enrichir de 16 affiches produites par Frédéric Metz, dont certaines, comme *Graphisme à emporter*, ont obtenu des prix d'excellence.

Né en 1944, ce designer d'origine suisse s'est établi à Montréal en 1967.

Praticien prolifique, professeur à l'École de design de l'Université du Québec à Montréal pendant plus de 30 ans, il a aussi déployé maints efforts pour démystifier cette discipline, tant dans son livre *Design?* que dans ses interventions à la radio ou à la télévision. S'il a contribué de manière notable à l'essor et au rayonnement du design au Québec, le Musée ne possédait à ce jour aucune œuvre de lui.

Le lot d'affiches nouvellement acquises offre un survol de la démarche de Frédéric Metz de la fin des années 1970 au milieu des années 1990. L'intérêt de cet ensemble réside notamment dans le fait qu'on y trouve des styles variés, des références multiples – culturelles, artistiques, populaires –, des symboles iconiques et, surtout, le message toujours direct qui caractérise la production de Metz.



© Succession Frédéric Metz



© Cindy Dumais

Cindy Dumais

Julien Boily, de la série Les Convers(at)ions

2016, aquarelle, encre, graphite et collage sur papier
et aquarelle sur plexiglas, 30 x 39 cm
Don de l'artiste (2021.30.17)

Avec ses 17 petits portraits, la série *Les Convers(at)ions* constitue le projet le plus ambitieux de l'artiste, qui compte pourtant à son actif des œuvres de format et d'ampleur remarquables. Depuis l'année 2000, Cindy Dumais collectionne les mémos écrits à la main que lui laissent des gens de son entourage. Ces petits bouts de papier représentent autant de traces de ses relations interpersonnelles. Elle a ainsi préservé dans le temps les témoins matériels de son réseau social immédiat, loin du numérique. En 2016, l'artiste a sélectionné parmi une banque de plus de 400 de ces mémos ceux qui lui avaient été transmis par 17 personnes. À travers une série d'opérations – collage, établissement d'une palette chromatique à partir des couleurs des papiers et des encres des mémos, dessin –, elle a ensuite composé une sorte de portrait diffracté de chacune des personnes choisies. Sur le plan des rapports sociaux, cette œuvre étale de petits morceaux relationnels d'une certaine intimité. Elle révèle ainsi plusieurs traits fondamentaux de la communication écrite et des relations humaines au sens large.



© Michaëlle Sergile

Michaëlle Sergile

Peau noire, masques blancs

2017-2018, basse lisse, livre et carnet de notes, dimensions variables
Achat (2021.75)

Cette installation textile plonge à même la nature politique des pratiques artisanales dans l'art actuel. *Peau noire, masques blancs* ajoute à la pratique du textile une dimension conceptuelle forte, par le truchement d'un code de traduction qui transpose le livre de Frantz Fanon auquel l'œuvre emprunte son titre (1952) dans une expression visuelle et tactile. Cet ouvrage de basse lisse offre un exemple éloquent de la manière dont Michaëlle Sergile fait usage du textile pour aborder la réécriture de l'histoire. Au centre des théories postcoloniales, ce passage au crible de l'essai de Fanon en fournit une relecture critique. Dans ses notes, Sergile indique que « bien que ce livre fût une avancée incontestable pour son époque, il [lui] est devenu impératif de le recontextualiser et de le retravailler en 2018, car il recèle des angles morts en matière d'inclusivité ». L'artiste dénonce aussi « l'absurdité des termes *Noir.e* et *Blanc.he* et le manque flagrant de représentations positives des femmes dans ce livre ».

Wedge (Justin Lortie et Olivier Laporte) (en collaboration avec Olivier Raymond)

Bouteille Menaud (gin)

2018, verre, frêne et encre sur papier, 19,8 cm (hauteur) × 10 cm (diamètre)
Don de Menaud (2021.08)

Les talents combinés de Justin Lortie, fondateur du studio de création Wedge, d'Olivier Raymond, designer industriel, et d'Olivier Laporte, designer graphique, sont à l'origine de cette bouteille. Dessinée et fabriquée pour le distillateur Menaud, elle se distingue par la simplicité de ses formes et par ses normes élevées de fabrication. Avec sa couleur profonde, ses épaules allongées et son col presque inexistant, elle n'est pas sans évoquer l'élancement des conifères et les forêts luxuriantes de la région de Charlevoix, où Menaud est implanté. D'abord dévoilée dans sa couleur originale verte, la bouteille existe désormais en verre clair, pour contenir des boissons qui ne sont pas incolores. Ainsi la transparence donne-t-elle à voir la teinte ambrée de la liqueur de rhubarbe et le rouge vermillon de la liqueur de camerise.

La qualité du design de cette bouteille a valu à Wedge plusieurs récompenses au Québec et à l'étranger. Ainsi, en 2020, le studio a tour à tour été finaliste (catégorie design d'emballage, produits de luxe) aux D&AD Awards au Royaume-Uni, lauréat du prix Or (catégorie design d'emballage, emballage commercial) au concours de la communication créative Idéa au Québec et classé troisième (catégorie produits de luxe) aux World's Best Packaging Awards du prestigieux site Dieline.



© Wedge

Liste des acquisitions

46

COLLECTION PERMANENTE

Arts décoratifs et design	46
Arts graphiques	46
Installation	47
Peinture	47
Photographie	48
Sculpture	49
Techniques mixtes	49

49

COLLECTION D'ÉTUDE

Arts graphiques	49
-----------------	----

COLLECTIONS ET FONDS D'ARCHIVES PRIVÉES

Arts graphiques	49
Fonds	49

COLLECTION
PERMANENTE

Arts décoratifs
et design

Bard, Loïc



© Loïc Bard

▼
Chaise « Bone » 02,
2018, érable brûlé et huiles
naturelles, 64,3 × 38,3 × 38,1 cm.
Achat (2021.09)

Gauthier, Amable

*Maître-autel de l'ancienne
église Sainte-Élisabeth
(Lanaudière)*,
entre 1833 et 1836, bois
polychrome et doré (polychromie
et dorure anciennes sous
les divers recouvrements),
env. 610 × 335 cm. Achat
(2021.177)

Guibord, Pierre

*Autel latéral de l'ancienne
église Sainte-Élisabeth
(Lanaudière) dédié au
Sacré-Cœur de Jésus*,
vers 1820, bois polychrome
et doré, env. 335 × 305 cm.
Achat (2021.175)

*Autel latéral de l'ancienne
église Sainte-Élisabeth
(Lanaudière) dédié au
Sacré-Cœur de la Vierge Marie*,
vers 1820, bois polychrome
et doré, env. 335 × 305 cm.
Achat (2021.176)

Inconnu



Collection du Musée national des beaux-
arts du Québec

▼
Buffet néorococo,
vers 1865, acajou,
204,2 × 180 × 50,8 cm. Don de
Denis Allison et Michel Bélanger
(2021.77)

Miroir néorococo,
vers 1870, acajou et verre,
129,5 × 72,5 × 7,4 cm. Don de
Denis Allison et Michel Bélanger
(2021.86)

Metz, Frédéric

Clinique de dessin,
1978, offset, 59 × 42 cm.
Don de Dario Bivona, à la
mémoire de Frédéric Metz
(2021.43)

L'Image,
1981, offset, 59 × 42 cm.
Don de Dario Bivona, à la
mémoire de Frédéric Metz
(2021.46)

Le Groupe Nouvelle Aire,
1982, offset, 61,5 × 43,2 cm.
Don de Dario Bivona, à la
mémoire de Frédéric Metz
(2021.42)

Les Mercredis design,
1982, offset, 41,9 × 58,9 cm.
Don de Dario Bivona, à la
mémoire de Frédéric Metz
(2021.50)



© Succession Frédéric Metz

▼
*Les Enjeux de la négociation
SPUQ-UQAM 1983*,
1983, offset, 59,1 × 41,9 cm.
Don de Dario Bivona, à la
mémoire de Frédéric Metz
(2021.49)



© Succession Frédéric Metz

▼
Sans titre,
1983, offset, 84 × 59,2 cm.
Don de Dario Bivona, à la
mémoire de Frédéric Metz
(2021.57)

Fraises rouges. Fraises roses,
1984, offset, 61,1 × 25,5 cm.
Don de Dario Bivona, à la
mémoire de Frédéric Metz
(2021.45)

Graphisme à emporter,
1984, offset, 83,9 × 59,4 cm.
Don de Dario Bivona, à la
mémoire de Frédéric Metz
(2021.54)

*Design international 1986,
Université du Québec
à Montréal*,
1986, offset, 84 × 59,4 cm.
Don de Dario Bivona, à la
mémoire de Frédéric Metz
(2021.58)

Fraîcheur garantie,
1988, offset, 84 × 59,6 cm.
Don de Dario Bivona, à la
mémoire de Frédéric Metz
(2021.56)



© Succession Frédéric Metz

▼
*Lápices para los niños
de Nicaragua*,
1989, offset, 84,1 × 59,1 cm.
Don de Dario Bivona, à la
mémoire de Frédéric Metz
(2021.53)

Collecte de sang UQAM,
1991, offset, 59,4 × 42 cm.
Don de Dario Bivona, à la
mémoire de Frédéric Metz
(2021.47)



© Succession Frédéric Metz

▼
Grand Prix des métiers d'art,
1991, offset, 80,5 × 60,8 cm.
Don de Dario Bivona, à la
mémoire de Frédéric Metz
(2021.52)

Collecte de sang UQAM,
1992, offset, 59,4 × 42 cm.
Don de Dario Bivona, à la
mémoire de Frédéric Metz
(2021.51)

Metz cherche ses ex,
1997, offset, 43,1 × 33 cm.
Don de Dario Bivona, à la
mémoire de Frédéric Metz
(2021.44)

Metz, Frédéric;
Gauvin, Gaétan

*École supérieure
de mode de Montréal*,
1995, offset, 83,8 × 59,7 cm.
Don de Dario Bivona, à la
mémoire de Frédéric Metz
(2021.55)

Mowat, Zoë, pour Origin



© Zoë Mowat

▼
Quarry Bowl – petit,
2019, marbre poli,
3,5 cm (hauteur) × 15,7 cm (diamètre).
Achat (2021.10.01)

Quarry Bowl – grand,
2019, marbre poli,
3,9 cm (hauteur) × 29,8 cm (diamètre).
Achat (2021.10.03)

Raymond, Olivier



© Olivier Raymond

▼
Bouteille Menaud (camerise),
2021, verre, frêne et
encre sur papier,
24,1 cm (hauteur) × 8,7 cm (diamètre).
Don de Menaud (2021.07)

Riopelle, Jean Paul

*Les Girouettes en folie –
la nuit – le jour*,
1984, émail sur pierre de lave,
150 × 250 cm. Don d'Yseult
Riopelle (2021.169)

Sergile, Michaëlle

Peau noire, masques blancs,
2017-2018, basse lisse, livre
et carnet de notes, dimensions
variables. Achat (2021.75)

Slater, Norman



© Succession Norman Slater

▼
Lampe de bureau « Versalite »,
1953, aluminium et peinture,
57 × 14,5 × 20 cm. Don de la
famille Norman Slater (2021.69)

Wedge (Justin Lortie
et Olivier Laporte)
(en collaboration
avec Olivier Raymond)

Bouteille Menaud (vodka),
2018, verre, frêne et
encre sur papier,
24,1 cm (hauteur) × 8,7 cm (diamètre).
Don de Menaud (2021.06)

Bouteille Menaud (gin),
2018, verre, frêne et
encre sur papier,
19,8 cm (hauteur) × 10 cm (diamètre).
Don de Menaud (2021.08)

Arts graphiques

Dumais, Cindy

*400 Mémos enserrés
2000-2016*, de la série
Les Convers(at)ions,
2000-2016, encre, graphite,
crayon feutre et collage sur papier,
45,3 × 45,3 cm. Don de l'artiste
(2021.30.18)

Magali Baribeau-Marchand,
de la série *Les Convers(at)ions*,
2016, aquarelle, encre, crayon
de couleur et collage sur papier
et aquarelle sur plexiglas,
48 × 43 cm. Don de l'artiste
(2021.30.01)



© Cindy Dumais

▼
Michael Snow, de la série
Les Convers(at)ions,
2016, aquarelle, graphite, encre,
ruban adhésif et collage sur
papier et aquarelle sur plexiglas,
24,5 × 45 cm. Don de l'artiste
(2021.30.02)

Francis O'Shaughnessy,
de la série *Les Convers(at)ions*,
2016, aquarelle, graphite,
encre et collage sur papier
et aquarelle sur plexiglas,
55,5 × 47,5 cm. Don de l'artiste
(2021.30.03)

Fred Laforge, de la série
Les Convers(at)ions,
2016, aquarelle, crayon feutre,
crayon de couleur et collage sur
papier et aquarelle sur plexiglas,
49,5 × 55,5 cm. Don de l'artiste
(2021.30.04)

France Simard, de la série
Les Convers(at)ions,
2016, aquarelle, encre,
graphite et collage sur papier
et acrylique sur plexiglas et
panneau de fibre de bois,
57 × 56 cm. Don de l'artiste
(2021.30.05)

Michaël La Chance, de la série
Les Convers(at)ions,
2016, aquarelle, crayon feutre,
graphite, encre, ruban adhésif
et collage sur papier et aquarelle
sur plexiglas, 95,5 × 75 cm.
Don de l'artiste (2021.30.06)

Mathieu Tardif, de la série *Les Convers(at)ions*, 2016, aquarelle, encre, graphite, ruban adhésif et collage sur papier et aquarelle sur plexiglas, 52,5 × 52,5 cm. Don de l'artiste (2021.30.07)

Marie-Hélène Leblanc, de la série *Les Convers(at)ions*, 2016, aquarelle, encre, graphite et collage sur papier et aquarelle sur plexiglas, 50,5 × 45,5 cm. Don de l'artiste (2021.30.08)

Sébastien Harvey, de la série *Les Convers(at)ions*, 2016, aquarelle, encre, graphite et collage sur papier et aquarelle sur plexiglas, 42,3 × 37,5 cm. Don de l'artiste (2021.30.09)



© Cindy Dumais

▼ **Nathalie Bachand**, de la série *Les Convers(at)ions*, 2016, aquarelle, encre et collage sur papier et aquarelle sur plexiglas, 40 × 30 cm. Don de l'artiste (2021.30.10)

Dan Brault, de la série *Les Convers(at)ions*, 2016, encre, aquarelle et collage sur papier et aquarelle sur plexiglas, 24,8 × 52,5 cm. Don de l'artiste (2021.30.11)

Anick Martel, de la série *Les Convers(at)ions*, 2016, aquarelle, graphite, encre et collage sur papier et aquarelle sur plexiglas, 40 × 35 cm. Don de l'artiste (2021.30.12)

Noémie Payant-Hébert, de la série *Les Convers(at)ions*, 2016, aquarelle, huile, graphite, encre et collage sur papier et aquarelle sur plexiglas, 55,5 × 30 cm. Don de l'artiste (2021.30.13)



© Cindy Dumais

▼ **Sonia Boudreau**, de la série *Les Convers(at)ions*, 2016, encre, crayon feutre, aquarelle, graphite et collage sur papier et aquarelle sur plexiglas, 53 × 50 cm. Don de l'artiste (2021.30.14)

Yves Tremblay, de la série *Les Convers(at)ions*, 2016, aquarelle, encre, graphite, ruban adhésif et collage sur papier et aquarelle sur plexiglas, 50,5 × 57,5 cm. Don de l'artiste (2021.30.15)

Maxime Bisson, de la série *Les Convers(at)ions*, 2016, aquarelle, crayon feutre, graphite et collage sur papier, corde et aquarelle sur plexiglas, 55,5 × 57,5 cm. Don de l'artiste (2021.30.16)

Julien Boily, de la série *Les Convers(at)ions*, 2016, aquarelle, encre, graphite et collage sur papier et aquarelle sur plexiglas, 30 × 39 cm. Don de l'artiste (2021.30.17)

Février, Stanley



© Stanley Février

▼ **Les Grands Espoirs**, 2020, encre, pigment, fusain et gel acrylique sur toile, 136,6 × 116,8 cm. Achat grâce à la contribution de RBC pour le Prix MNBAQ en art actuel (2021.26) Fondation



Les Grands Espoirs, 2020, encre, pigment, fusain et gel acrylique sur toile, 156,5 × 122 cm. Achat grâce à la contribution de RBC pour le Prix MNBAQ en art actuel (2021.27) Fondation



Carnet d'œuvres « Février : peintures », 2020, sérigraphies sur papier chiffon, 1/21 (éditions variables), 28,2 × 19,2 × 1 cm. Achat grâce à la contribution de RBC pour le Prix MNBAQ en art actuel (2021.98) Fondation



Glass, Alan



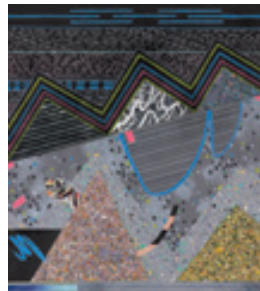
© Alan Glass

▼ **Sans titre**, vers 1963, graphite sur papier, 13 × 17,2 cm. Don de Dominique Goudreau (2021.39)

Sans titre, vers 1963, graphite sur papier, 15,9 × 12,7 cm. Don de Dominique Goudreau (2021.40)

Sans titre, vers 1963, encre sur papier, 32,8 × 25 cm (papier), 30,5 × 22,5 cm (image). Don de Dominique Goudreau (2021.41)

Gordon, Russell T.



© Succession Russell T. Gordon

▼ **Sans titre**, 1989, encre, graphite, craie, huile, acrylique et collage sur papier, 68,6 × 60,6 cm. Don de la succession Russell T. Gordon (2021.61)

The Behaviour of the Whole Systems is Predicated by the Behaviour of their Parts, 1990, graphite, crayon de couleur, aquarelle, acrylique et collage sur papier, 200,5 × 127,8 cm. Don de la succession Russell T. Gordon (2021.62)

The Behaviour of the Whole Systems is Predicated by the Behaviour of their Parts #2, 1990, graphite, encre, crayon de couleur et aquarelle sur papier, 187,5 × 128,1 cm. Don de la succession Russell T. Gordon (2021.63)

Lemoyne, Serge

Sans titre, vers 1965, acrylique et peinture en aérosol sur papier, 101,7 × 65,5 cm. Don de Louis Lacerte (2021.85.01)



© Succession Serge Lemoyne / SOCAN (2022)

▼ **Sans titre**, vers 1965, acrylique et peinture en aérosol sur papier, 101,2 × 65,6 cm. Don de Louis Lacerte. Restauration effectuée par le Centre de conservation du Québec (2021.85.02)

Sans titre, vers 1965, acrylique et peinture en aérosol sur papier, 101,7 × 66 cm. Don de Louis Lacerte. Restauration effectuée par le Centre de conservation du Québec (2021.85.03)

Sans titre, vers 1965, acrylique et peinture en aérosol sur papier, 101,6 × 65,4 cm. Don de Louis Lacerte. Restauration effectuée par le Centre de conservation du Québec (2021.85.04)

Meloche, Suzanne

Sans titre, 1955, encre sur carton, 40 × 43 cm. Achat (2021.66)

Riopelle, Jean Paul



© Succession Jean Paul Riopelle / SOCAN (2022)

▼ **Sans titre**, 1944, encre sur papier, 28 × 21,5 cm. Don de Nicolas Gamache (2021.88)

Installation

Couturier-Lafargue

Voyage au bout de la route 138, 2014-2015, matière végétale et animale sur toile (16) et vidéos (5), dimensions variables. Don des artistes (2021.11)

Février, Stanley

1927, 2015, bureau, chaise, souliers, machine à écrire, plâtre et encre sur papier, dimensions variables. Don de l'artiste (2021.74)

Peinture

Borduas, Paul-Émile

Grenouille sur fond bleu, 1944, huile sur toile, 81,5 × 109,4 cm. Don de Michael Audain et Yoshiko Karasawa (2021.188)

Arabesque, 1955, huile sur toile, 107 × 82,1 cm. Don de Michael Audain et Yoshiko Karasawa (2021.182)

Graphisme, 1955, huile sur toile, 41 × 33,2 cm. Don de Michael Audain et Yoshiko Karasawa (2021.183)



© Succession Paul-Émile Borduas / SOCAN (2022)

▼ **Modulation aux points noirs**, 1955, huile sur toile, 61,1 × 51,2 cm. Don de Michael Audain et Yoshiko Karasawa (2021.189)

Figures schématiques, 1956, huile sur toile, 130,4 × 195,5 cm. Don de Michael Audain et Yoshiko Karasawa (2021.184)

Chatterie, 1957, huile sur toile, 60,8 × 50 cm. Don de Michael Audain et Yoshiko Karasawa (2021.185)

Sans titre, 1957, huile sur toile, 73 × 60 cm. Don de Michael Audain et Yoshiko Karasawa (2021.186)

Sans titre, 1959, huile sur toile, 73,2 × 60,4 cm. Don de Michael Audain et Yoshiko Karasawa (2021.187)

Dorion, Pierre

À la trappe, de l'installation éphémère *L'Atelier blanc*, 1984, peinture-émail sur carton de fond photographique, 271 × 196 cm. Don de l'artiste (2021.67.01)

Fontaine, de l'installation éphémère *L'Atelier blanc*, 1984, peinture-émail sur carton de fond photographique, 271,8 × 341 cm. Don de l'artiste (2021.67.02)

L'Amour parlant aux jeunes garçons, de l'installation éphémère *L'Atelier blanc*, 1984, peinture-émail sur carton de fond photographique, 271,4 × 440 cm. Don de l'artiste (2021.67.03)

Fortin, Marc-Aurèle

Maison Gascon, Laval-des-Rapides, 1921, huile sur toile, 53,5 × 64 cm. Don de la succession Anne Margaret Stanfield (2021.198)

Gadbois, Louise

Blanche Lacoste Landry, 1935-1938, huile sur toile, 56,5 × 46 cm. Don de la succession Louise Gadbois (2021.32)

Gauvreau, Pierre



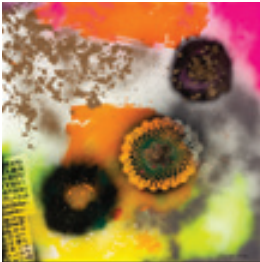
© Succession Pierre Gauvreau / SOCAN (2022)

▼
Déjeuner pour un champion, 1978, acrylique sur toile, 122 × 91,5 cm. Don d'Amélie Grefford (2021.01)

Sans titre, 1991, acrylique sur toile, 61,2 × 51 cm. Don de Claude Grefford (2021.02)

Le Saint Quatuor, 1999, acrylique et peinture en aérosol appliquée au pochoir sur toile, 121,8 × 116,8 cm. Don de Claude Grefford (2021.03)

Atterrissage catastrophique, 2008, acrylique, peinture en aérosol appliquée au pochoir, paillettes et crayon feutre sur toile, 91,7 × 76,2 cm. Don d'Annick Gauvreau (2021.04)



© Succession Pierre Gauvreau / SOCAN (2022)

▼
Trio astral, 2008, peinture en aérosol appliquée au pochoir et paillettes sur toile, 111,7 × 112 cm. Don d'Annick Gauvreau (2021.05)

Gordon, Russell T.

Uncertainties with Certainities, 1977, acrylique sur toile, 142,5 × 213,7 cm. Don de la succession Russell T. Gordon (2021.60)



© Succession Russell T. Gordon

▼
Rootie Tootie, 1998, huile et acrylique sur toile, 161,8 × 200,5 cm. Don de la succession Russell T. Gordon (2021.59)

Krieghoff, Cornelius

Le Lac Beauport, vers 1860, huile sur toile, 30,8 × 46,8 cm. Don de la famille Eberts (2021.72)

Trappeurs amérindiens en ascension avec leur campement d'hiver, vers 1860, huile sur toile, 35,3 × 47,8 cm. Don de la famille Eberts (2021.195)

Lemoyne, Serge



© Succession Serge Lemoyne / SOCAN (2022)

▼
Le Jeu spatial, 1976, acrylique sur toile, 214,4 × 167,5 cm. Don d'Yves Laroche et Lise Gauthier (2021.81)

Sans titre, de la série *Maison*, 1985, acrylique sur toile, 138,1 × 229,2 cm. Don d'Yves Laroche et Lise Gauthier (2021.82)

Tessier, Yves, d'après Daniel Hallé

L'Apparition de la Vierge et de l'Enfant à saint François d'Assise et à saint Antoine de Padoue, entre 1820 et 1833, huile sur toile, 275,5 × 180 cm. Achat (2021.171)

Tessier, Yves, d'après Jean Restout



Collection du Musée national des beaux-arts du Québec

▼
Le Repos de la Sainte Famille en Égypte, entre 1820 et 1833, huile sur toile, 273 × 192,5 cm. Achat (2021.174)

Tessier, Yves, d'après Jérôme Sourley, d'après Raphaël

Saint François-Xavier prêchant aux Amérindiens, 1822, huile sur toile, 275 × 192 cm. Achat (2021.172)

Tessier, Yves, d'après un artiste peintre français de la fin du XVII^e siècle ou du début du XVIII^e siècle

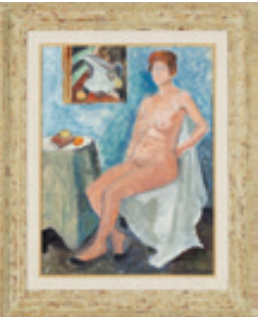
Sainte Élisabeth renonçant à la couronne, 1830-1831 ou avant, huile sur toile, 379 × 144,5 cm. Achat (2021.173)

Tessier, Yves, d'après un artiste peintre français du XVIII^e siècle

La Flagellation, entre 1820 et 1833, huile sur toile, 275,5 × 192,5 cm. Achat (2021.170)

Wiselberg, Fanny

Place Jacques-Cartier, Montréal, vers 1945, huile sur toile, 40,5 × 50,8 cm. Don de Carolyne et Richard J. Renaud (2021.100)



© Succession Fanny Wiselberg

▼
Nu aux chaussons noirs, vers 1945, huile sur toile, 61,1 × 45,7 cm. Don de Carolyne et Richard J. Renaud (2021.190)

Wiselberg, Rose

Fleurs d'été, vers 1945, huile sur panneau de fibre de bois, 61 × 50,8 cm. Don de Carolyne et Richard J. Renaud (2021.191)

Bord de l'eau, Montréal, vers 1945, huile sur carton, 40,8 × 51,2 cm. Don de Carolyne et Richard J. Renaud (2021.192)

Place D'Youville, Montréal, vers 1945, huile sur carton, 46 × 60,8 cm. Don de Carolyne et Richard J. Renaud (2021.194)



© Succession Rose Wiselberg

▼
Square Victoria, Montréal, 1949, huile sur carton, 40,1 × 50,7 cm. Don de Carolyne et Richard J. Renaud (2021.193)

Photographie

Carrière, Bertrand

Combles, Somme, Picardie, France, de la série *Lieux mêmes*, 2006, tirage 2021, épreuve numérique (à partir d'un négatif couleur) imprimée au jet d'encre sur papier photographique marouflé sur carton, 3/10, 94,1 × 111,9 cm. Don de l'artiste (2021.90.01)



© Bertrand Carrière

▼
Bois de Bouvigny, Notre-Dame-de-Lorette, Artois, Nord-Pas-de-Calais, France, de la série *Lieux mêmes*, 2006, tirage 2021, épreuve numérique (à partir d'un négatif couleur) imprimée au jet d'encre sur papier photographique marouflé sur carton, 1/10, 94,2 × 111,9 cm. Don de l'artiste (2021.90.02)

Tranchée, Bois de Bouvigny, Notre-Dame-de-Lorette, Artois, Nord-Pas-de-Calais, France, de la série *Lieux mêmes*, 2006, tirage 2021, épreuve numérique (à partir d'un négatif couleur) imprimée au jet d'encre sur papier photographique marouflé sur carton, 1/10, 94 × 112 cm. Don de l'artiste (2021.90.03)

Église en ruine, Ablain-Saint-Nazaire, Artois, Pas-de-Calais, France, de la série *Lieux mêmes*, 2006, tirage 2021, épreuve numérique (à partir d'un négatif couleur) imprimée au jet d'encre sur papier photographique marouflé sur carton, 2/10, 94 × 112 cm. Don de l'artiste (2021.90.04)

Omiécourt, Somme, Picardie, France, de la série *Lieux mêmes*, 2006, tirage 2021, épreuve numérique (à partir d'un négatif couleur) imprimée au jet d'encre sur papier photographique marouflé sur carton, 1/10, 94 × 112 cm. Don de l'artiste (2021.90.05)

Vermandovillers, Somme, Picardie, France, de la série *Lieux mêmes*, 2006, tirage 2021, épreuve numérique (à partir d'un négatif couleur) imprimée au jet d'encre sur papier photographique marouflé sur carton, 2/10, 94 × 112 cm. Don de l'artiste (2021.90.09)

Cratère, Hill 60, Zillebeke-Ypres, Flandres, Belgique, de la série *Lieux mêmes*, 2007, tirage 2021, épreuve numérique (à partir d'un négatif couleur) imprimée au jet d'encre sur papier photographique marouflé sur carton, 1/10, 94 × 112 cm. Don de l'artiste (2021.90.07)

Lochnagar Crater, La Boisselle, Somme, Picardie, France, de la série *Lieux mêmes*, 2008, tirage 2021, épreuve numérique (à partir d'un négatif couleur) imprimée au jet d'encre sur papier photographique marouflé sur carton, 2/10, 94 × 112 cm. Don de l'artiste (2021.90.06)



© Bertrand Carrière

▼
Grange Crater, Vimy, Artois, Pas-de-Calais, France, de la série *Lieux mêmes*, 2008, tirage 2021, épreuve numérique (à partir d'un négatif couleur) imprimée au jet d'encre sur papier photographique marouflé sur carton, 2/10, 94 × 111,1 cm. Don de l'artiste (2021.90.08)

Chagnon, Alain

Famille Batra, de la série Du choc des cultures et des générations, 1993-1995, tirage 2019, épreuves à la gélatine argentique, 50,4 × 121,8 cm. Don de l'artiste et de Danièle Bouchard (2021.35.02)

Famille Arcamone, de la série Du choc des cultures et des générations, 1993-1995, tirage 2020, épreuves à la gélatine argentique, 50,4 × 121,8 cm. Don de l'artiste et de Danièle Bouchard (2021.35.01)

Famille Carreira, de la série Du choc des cultures et des générations, 1993-1995, tirage 2020, épreuves à la gélatine argentique, 50,4 × 121,8 cm. Don de l'artiste et de Danièle Bouchard (2021.35.03)

Famille Do, de la série *Du choc des cultures et des générations*, 1993-1995, tirage 2020, épreuves à la gélatine argentique, 50,4 × 121,8 cm. Don de l'artiste et de Danièle Bouchard (2021.35.04)

Famille Kirupairajah, de la série *Du choc des cultures et des générations*, 1993-1995, tirage 2020, épreuves à la gélatine argentique, 50,4 × 121,8 cm. Don de l'artiste et de Danièle Bouchard (2021.35.05)

Famille Loaiza, de la série *Du choc des cultures et des générations*, 1993-1995, tirage 2020, épreuves à la gélatine argentique, 50,4 × 121,8 cm. Don de l'artiste et de Danièle Bouchard (2021.35.06)

Famille Shvarts, de la série *Du choc des cultures et des générations*, 1993-1995, tirage 2020, épreuves à la gélatine argentique, 50,4 × 121,8 cm. Don de l'artiste et de Danièle Bouchard (2021.35.07)

Famille Toussaint, de la série *Du choc des cultures et des générations*, 1993-1995, tirage 2020, épreuves à la gélatine argentique, 50,4 × 121,8 cm. Don de l'artiste et de Danièle Bouchard (2021.35.08)

Inconnu

Portrait d'homme, vers 1850, émulsion argentique sur plaque de cuivre et rehauts de couleur, 11,8 × 9,8 cm (boîtier), 9 × 7 cm (sixième de plaque). Don de Denis Allison et Michel Bélanger (2021.87)

Levine, JJ



© JJ Levine

▼
Harry Pregnant 2015, 2015, épreuve à développement chromogène, 1/3, 97,5 × 123,3 cm. Achat (2021.89)

Petonoquot, Jobena

Resilient Repugnance – Buried Gown, Dead Bird, Sunrise, 2018, épreuves numériques imprimées au jet d'encre, 1/3, 76 × 76 cm (chaque élément). Achat (2021.34)

Whittome, Irene F.

Suite ADN, XX XY, n^{me} 2, 3, 5, 6, 7, 8, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20 et 21, 2005, 18 épreuves numériques imprimées au jet d'encre sur papier Arches et papier Gampi avec rehauts d'une solution à base de brou de noix, 1/10, 31,5 × 25 cm (chacune). Don de l'artiste (2021.94.01 à 2021.94.18)

Les lieux se souviennent des événements – 18, 2006, épreuve à la gélatine argentique et collage, 51 × 40,5 cm. Don de l'artiste (2021.92)

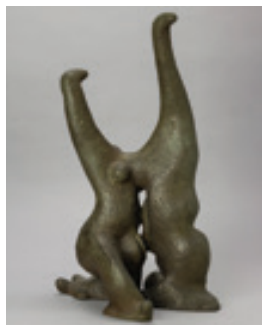


© Irene F. Whittome / SOCAN (2022)

▼
Les lieux se souviennent des événements – 9, 2006, épreuve à la gélatine argentique et collage, 51 × 40,5 cm. Don de l'artiste (2021.93)

Sculpture

Daudelin, Charles



© Succession Charles Daudelin / SOCAN (2022)

▼
Habitants des îles, 1946, fonte 1983, bronze, tirage de 3, 56,5 × 35 × 29,9 cm. Don de Jean-Luc Malo (2022.02)

Repos, 1988 (agrandi, moulé et coulé en 1989), bronze, E.A., 142,5 × 110 × 90 cm. Legs Louise Bissonnette Daudelin (2021.68)

Février, Stanley

Les Grands Espoirs, 2019, plâtre, 61,8 × 72,9 × 14 cm. Achat grâce à la contribution de RBC pour le Prix MNBAQ en art actuel (2021.24)



Fondation



© Stanley Février

▼
Les Grands Espoirs, 2019, céramique, 28 × 21 × 20 cm. Achat grâce à la contribution de RBC pour le Prix MNBAQ en art actuel (2021.28)



Fondation

Les Grands Espoirs, 2019, plâtre, 65,8 × 76 × 16,9 cm. Achat grâce à la contribution de RBC pour le Prix MNBAQ en art actuel (2021.179)

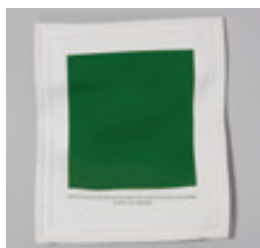


Fondation

Combat de nègres dans une cave, pendant la nuit (Reproduction du célèbre tableau), 2020, plâtre et acrylique, 90 × 74,2 × 21 cm. Achat grâce à la contribution de RBC pour le Prix MNBAQ en art actuel (2021.29)



Fondation



© Stanley Février

▼
Des souteneurs, encore dans la force de l'âge et le ventre dans l'herbe, boivent de l'absinthe, 2020, plâtre et acrylique, 87,6 × 76,2 × 17,8 cm. Achat grâce à la contribution de RBC pour le Prix MNBAQ en art actuel (2021.178)



Fondation

Glass, Alan

Sans titre, entre 1972 et 1976, encre sur œuf d'oie et boîtier, 15,2 × 11,2 × 8,5 cm. Don de Dominique Goudreau (2021.38)

Hébert, Henri

Le Baiser, 1910 ou avant, plâtre patiné, 32,9 × 21 × 22,7 cm. Don de Chantal Morin, à la mémoire de ses grands-parents Germaine Roy et Arsène Morin (2021.80)

Laramée, Guy

La Grande Bibliothèque, 2003-2004, volumes de l'encyclopédie Britannica érodés sculptés au jet de sable et à la meule, acier et bois, 112,9 × 55,9 × 228,6 cm. Don avec charge de l'artiste (2022.01)

Techniques mixtes

Lemoyne, Serge

Station II, Hommage aux automatistes, de la *Trilogie d'un triangle noir*, 1987, acrylique sur toile et sur tapis synthétique, corde de coton, corde de nylon et punaises assemblés sur styromousse et armature de métal, 300 × 537 × 30,5 cm. Don de Louis Lacerte (2021.84)

Fenêtre à la balustrade, 1995, acrylique sur bois et verre, 206,5 × 369 × 31,5 cm. Don de Louis Lacerte (2021.83)

COLLECTION D'ÉTUDE

Arts graphiques

Whittome, Irene F.

Plaques matrices (62), entre 1966 et 1972, cuivre gravé, dimensions variables. Don de l'artiste (CE.2021.106 à CE.2021.167)

COLLECTIONS ET FONDS D'ARCHIVES PRIVÉES

Arts graphiques

Pellán, Alfred



© Succession Alfred Pellán / SOCAN

Nouveau versement au fonds P38

▼
Transparence de l'espace, 1947, offset, 35,5 × 21,5 cm. Don de Claude, Pierre et Sylvie Pharand (P38.S24.D1.P1)

La Minute du pendule, 1947, offset, 35,5 × 21,5 cm. Don de Claude, Pierre et Sylvie Pharand (P38.S24.D1.P2)

Pulsation linéaire, 1947, offset, 35,5 × 21,5 cm. Don de Claude, Pierre et Sylvie Pharand (P38.S24.D1.P3)

La Foule, 1947, offset, 35,5 × 21,5 cm. Don de Claude, Pierre et Sylvie Pharand (P38.S24.D1.P4)

L'Abandon de la grange, 1947, offset, 35,5 × 21,5 cm. Don de Claude, Pierre et Sylvie Pharand (P38.S24.D1.P5)

Ton vertige de la toupie, 1947, offset, 21,5 × 35,5 cm. Don de Claude, Pierre et Sylvie Pharand (P38.S24.D1.P6)

Lire et vin, 1947, offset, 35,5 × 21,7 cm. Don de Claude, Pierre et Sylvie Pharand (P38.S24.D1.P7)

Deux Femmes, 1947, offset, 35,5 × 21,5 cm. Don de Claude, Pierre et Sylvie Pharand (P38.S24.D1.P8)

Fonds

Lyman, John; Lyman, Corinne

Collection Corinne et John Lyman, 17 croquis, caricatures et diverses pochades sur feuilles recto verso. Collection Corinne et John Lyman (P51)

Maur, Giovanni

Collection Giovanni Maur, 1970-1980, documents textuels, photographies et négatifs. Collection Giovanni Maur (P45)

Soucy, Jean

Fonds Jean Soucy, 1741-2016, documents textuels, photographies, négatifs, cartes postales, enregistrements sonores, médailles, publications, diplôme et cahier spicilège. Fonds Jean Soucy (P50)

Autour des collections



© Succession Paul-Émile Borduas / SOCAN (2022)

Paul-Émile Borduas : la donation de Michael J. Audain et de Yoshiko Karasawa

Jusqu'à tout récemment, la collection du Musée national des beaux-arts du Québec ne comptait qu'une vingtaine d'œuvres de Paul-Émile Borduas, l'un des artistes ayant eu le plus d'influence sur le développement de l'art moderne au Québec, voire au Canada. Parmi celles-ci figuraient plusieurs œuvres sur papier de petit format, produites dans les années 1940, avant même la publication de *Refus global* (1948). Dans ce contexte, la donation de huit tableaux de Borduas par M. Michael J. Audain et M^{me} Yoshiko Karasawa constitue l'une des acquisitions les plus importantes de l'histoire du Musée, tant du point de vue de l'envergure artistique que de celui de la juste valeur marchande.

De surcroît, les huit tableaux offerts s'intègrent avantageusement dans la collection du Musée, qui inclut désormais un panorama plus complet de la carrière de Borduas. *Grenouille sur fond bleu* (1944) est l'une des rares œuvres réalisées par Borduas à l'hiver 1944, alors qu'il travaille dans l'atelier d'Ozias Leduc, à Saint-Hilaire. La toile *Arabesque* (1955), quant à elle, aurait été peinte dans les derniers temps du séjour new-yorkais de l'artiste et porte les marques de l'influence de l'expressionnisme abstrait américain. Dans le même esprit, *Graphisme* (1955) serait l'une des dernières peintures exécutées par Borduas cette année-là, alors qu'il arrive tout juste à Paris. La création de *Modulation aux points noirs* (1955) suit de quelques semaines celle de *Graphisme*, mais, déjà, le peintre semble avoir entamé dans cette œuvre son « bond simplificateur », qui le mènera aux grandes compositions en noir et blanc de l'année suivante.

Le tableau *Figures schématiques* (1956), probablement peint en août, est l'un des plus grands formats réalisés par Borduas dans sa carrière. L'œuvre deviendra l'une des icônes de la production parisienne de l'artiste. La toile *Chatterie* (1957), créée dans une phase de travail particulièrement fertile pour Borduas, incarne sa recherche sur les qualités de la surface et sur l'interchangeabilité des fonds, alternativement blancs ou noirs, qui remettent en question la notion de profondeur. Le *Sans titre* de 1957 montre une tendance à la structuration très contrôlée de la surface picturale, qui éloigne Borduas de sa période new-yorkaise et des influences de la peinture gestuelle (action painting) tout autant que de sa période automatiste. Cette phase structuraliste du peintre correspond à un dialogue avec l'œuvre de l'artiste néerlandais Piet Mondrian, l'un des fondateurs de la peinture abstraite.

Le geste puissant que représente le *Sans titre* de 1959 paraît avoir été exécuté d'un coup, sans préparation, mais il s'agit d'une illusion. Ce tableau a été créé dans une période très féconde, qui voit naître plusieurs œuvres à la fois gestuelles et calligraphiques, dont le Musée national des beaux-arts du Québec ne conservait aucun exemple. La toile a été produite dans les mois précédant le décès de Borduas, en février 1960.

Le Musée national des beaux-arts du Québec a contribué à faire connaître l'œuvre et la pensée de Borduas depuis la première exposition collective où il a mis à l'honneur le travail de l'artiste, en 1949. Cette donation exceptionnelle constitue un tournant pour notre collection en ce qu'elle nous permettra de rendre à Borduas la place qui lui revient dans notre institution. Nous remercions chaleureusement les donateurs pour leur grande générosité.



Explorer la numérisation 3D

L'idée de numériser une œuvre de nos collections à l'aide de la technologie 3D a pris naissance dans notre studio photo, plus précisément dans la tête de notre photographe Denis Legendre. D'une discussion à l'autre, la vision s'est précisée, des objectifs concrets se sont dessinés et, enfin, une équipe formée de passionnés s'est mobilisée autour de ce qui est devenu un réel projet. Au terme de l'élaboration de notre plan d'action, le ministère de la Culture et des Communications nous a confirmé son intérêt par l'octroi d'une subvention dans le cadre du Plan culturel numérique du Québec, ce qui a permis à l'initiative de prendre son envol.

Pour les musées, la technologie 3D offre des possibilités multiples et de nouvelles avenues pour ses fonctions de recherche, de conservation et de diffusion des collections. Bien que prometteuse et en émergence dans le milieu culturel, la technologie 3D est, à l'heure actuelle, une affaire d'élite et les institutions qui la maîtrisent demeurent peu nombreuses. Devant ce constat, nous avons décidé que ce projet prendrait un angle exploratoire bien assumé et qu'il se concrétiserait sous la forme d'un guide des bonnes pratiques accessible à l'ensemble des institutions muséales québécoises.

L'équipe s'est d'abord penchée sur la sélection et l'achat de l'équipement spécialisé. Dans l'univers de la numérisation d'objets en 3D, il existe deux principales technologies, soit la numérisation à la lumière structurée et la photogrammétrie, chacune comportant ses avantages et ses limites. Une fois l'équipement en main et l'horaire de travail aménagé de façon à ne pas nuire aux opérations courantes du Musée, nous avons pu plonger au cœur du projet et procéder à l'expérimentation des deux technologies. À terme, nous avons numérisé 68 œuvres avec la technologie de lumière structurée et 12 avec la photogrammétrie, en plus de conclure plusieurs partenariats fructueux avec le milieu muséal et culturel. Le guide des bonnes pratiques sera publié sur le site Web du ministère de la Culture et des Communications au cours de l'année 2022-2023.

Quel avenir pouvons-nous imaginer pour la numérisation 3D des collections? Plusieurs secteurs de la muséologie sont concernés par les promesses de cette technologie. Parmi les principaux, on peut mentionner la médiation, la muséographie, la restauration d'œuvres, la conservation et la commercialisation. Pensons, par exemple, à l'impression de répliques manipulables par certains publics, à l'intégration de modélisations virtuelles d'œuvres dans les maquettes de salles d'exposition, à la conception de supports de présentation, à la reconstitution d'une partie d'un artefact brisé ou simplement à la diffusion Web. D'autres usages et partenariats plus surprenants pointent également à l'horizon. L'intégration des collections dans l'univers virtuel, comme dans les jeux vidéo, ou le collectionnement de l'art numérique basé sur les NFT (*non-fungible token*, ou jeton non fongible) offrent assurément aux institutions muséales de nouvelles avenues pour se réinventer.

Si cette technologie laisse entrevoir des perspectives fort intéressantes pour l'avenir des musées, elle comporte tout de même certains enjeux. Sa vitesse d'évolution et la capacité des institutions à suivre les développements technologiques constituent les principaux défis à prendre en compte, mais d'autres facteurs, comme l'accès aux équipements et aux ressources humaines, sont aussi à considérer sérieusement. Au terme de cette expérience, nous constatons que les musées seront de plus en plus interpellés par la numérisation 3D et qu'ils devront inévitablement s'y intéresser. Grâce à ce projet, le Musée national des beaux-arts du Québec figure parmi les chefs de file en ce domaine.

Les donateurs

Le Musée national des beaux-arts du Québec tient à témoigner sa reconnaissance aux personnes et aux organismes qui ont contribué, par une donation pour ses collections ou par une donation en espèces, à l'enrichissement de l'institution :

DONS DE PIÈCES DE COLLECTION

Denis Allison et Michel Bélanger
Michael Audain
Dario Bivona
Danièle Bouchard et Alain Chagnon
Cardinal Assets inc.
Bertrand Carrière
Pierre Dorion
Cindy Dumais
Stanley Février
Kathryn Anne Gadbois
Nicolas Gamache
Lise Gauthier et Yves Laroche
Annick Gauvreau
Dominique Goudreau

Amélie Grefford
Claude Grefford
Lise Joncas
Louis Lacerte
Jacky Georges Lafargue
Guy Laramée
Jean-Luc Malo
Menaud
Sara, Sophie et Yvon Milliard
Chantal Morin
Claude, Pierre et Sylvie Pharand
Richard J. Renaud
Yseult Riopelle
Succession Louise Bissonnette Daudelin

Succession Russell T. Gordon
Succession Norman Slater
Succession Anne Margaret Stanfield
Anne, Françoise, Gilles, Jean,
Marie-Suzanne, Pierre et René Viau
Irene F. Whittome

AUTRES DONS

Succession Madeleine P. Pelland

Membres des comités consultatifs externes d'acquisition

ART ANCIEN ET MODERNE

13 OCTOBRE 2021

Christine Cheyrou
Dominic Hardy
Charles C. Hill
Kristina Huneault
Claude Payer

Annie Gauthier,
*directrice des collections
et des expositions*

Jean-Luc Murray,
*directeur général et président
du comité consultatif externe d'acquisition*

Comité spécial

12 NOVEMBRE 2021

Christine Cheyrou
Dominic Hardy
Charles C. Hill
Kristina Huneault
Claude Payer

Annie Gauthier,
*directrice des collections
et des expositions*

Jean-Luc Murray,
*directeur général et président
du comité consultatif externe d'acquisition*

ART CONTEMPORAIN ET ACTUEL

10 NOVEMBRE 2021

Katrie Chagnon
Pierre Dessureault
Diane Gistal
Carl Johnson
Guillaume Sasseville

Annie Gauthier,
*directrice des collections
et des expositions*

Jean-Luc Murray,
*directeur général et président
du comité consultatif externe d'acquisition*

Synthèse des collections

Tableau synthèse des acquisitions 2021-2022

CATÉGORIE	COLLECTION PERMANENTE	COLLECTION PRÊT D'ŒUVRES D'ART	COLLECTION D'ÉTUDE	TOTAL
Architecture	—	—	—	—
Arts décoratifs et design	30	—	—	30
Arts graphiques	33	—	62	95
Ethnologie	—	—	—	—
Installation	2	—	—	2
Peinture	35	—	—	35
Performance	—	—	—	—
Photographie	40	—	—	40
Sculpture	10	—	—	10
Techniques mixtes	2	—	—	2
Vidéo/film	—	—	—	—
TOTAL PARTIEL	152	—	62	214
Collections et fonds d'archives privées				3
TOTAL GÉNÉRAL	152	—	62	217

État des collections (dénombrement)

AU 31 MARS 2022

CATÉGORIE	COLLECTION PERMANENTE	COLLECTION PRÊT D'ŒUVRES D'ART	COLLECTION D'ÉTUDE	TOTAL
Architecture	16	—	—	16
Arts décoratifs et design	4 504	35	266	4 805
Arts graphiques	16 402	575	863	17 840
Ethnologie	1	—	292	293
Installation	251	6	—	257
Peinture	3 113	678	90	3 881
Performance	23	—	—	23
Photographie	9 642	399	384	10 425
Sculpture	4 212	239	60	4 511
Techniques mixtes	152	32	—	184
Vidéo/film	75	2	—	77
TOTAL	38 391	1 966	1 955	42 312

Collections et fonds d'archives privées

Les collections et fonds d'archives privées ont été intégrés le 4 octobre 2012 dans le Règlement sur les conditions d'acquisition et d'aliénation des biens qui sont des œuvres d'une personne par le Musée national des beaux-arts du Québec et sur les comités consultatifs d'acquisition. Depuis cette date, le Musée comptabilise les acquisitions de collections et de fonds d'archives privées à titre de pièces de collection dans ses états financiers (voir note annexe 7, p. 100). Ces collections et fonds seront intégrés à l'*État des collections (dénombrement)* lorsque le Musée aura revu le relevé complet des collections et fonds d'archives privées qu'il détient.

Note : Le tableau *État des collections (dénombrement)* représente le nombre d'enregistrements au logiciel de gestion des collections (Mimsy XG). Certaines modifications apportées aux enregistrements durant l'année en cours, dont le changement de statut d'œuvres acquises antérieurement ou encore le transfert de pièces entre les collections du Musée ou avec sa bibliothèque, expliquent d'éventuels écarts dans les totaux d'œuvres par catégorie ou par collection si l'on additionne les nouvelles acquisitions à l'*État des collections (dénombrement)* inscrit au rapport annuel de l'année dernière.

Nombre d'artistes représentés dans les collections

AU 31 MARS 2022

Collection permanente	4 062
Collection Prêt d'œuvres d'art	872
Collection d'étude	179
TOTAL *	4 661

* Ajusté en tenant compte des artistes représentés simultanément dans plus d'une collection.

Tableau synthèse de la gestion des prêts 2021-2022

	COLLECTION PERMANENTE	COLLECTION PRÊT D'ŒUVRES D'ART	TOTAL
Prêts pour expositions	207	5	212
Prêts de fonction	83	209	292
Locations d'œuvres d'art (ministères et organismes publics)	—	251	251
Locations d'œuvres d'art (entreprises privées)	—	47	47
TOTAL	290	512	802

LA PROGRAMMATION ÉDUCATIVE ET CULTURELLE

Atteindre tous les publics

La multiplication des expériences proposées et la diversité des réalisations du Service de la médiation du Musée s'inscrivent dans un désir affirmé d'accessibilité, d'inclusion et d'engagement envers nos publics. En offrant des expériences qui permettent, par la création, la réflexion et l'échange, de vivre le musée autrement, les actions mises en œuvre par l'équipe de ce service suscitent des sentiments d'appartenance à une communauté, que l'on souhaite la plus large possible.



Empreinte d'isolement et d'anxiété, chamboulée de nouveau par des contraintes sanitaires changeantes, la dernière année a encouragé le personnel de la médiation à élaborer des projets qui apaisent.

Toujours dans le souci de conserver un lien fort avec les clientèles du Musée, chaque secteur de ce service a mis à profit ses expertises et sa créativité pour atteindre les publics naturels ou « empêchés », c'est-à-dire ceux qui, du fait d'un handicap, d'une impossibilité à se déplacer ou d'un frein économique ou social, sont privés de l'expérience muséale. Que ce soit en groupes restreints, par des activités à distance ou des projets dans les milieux communautaires, l'équipe de la médiation a su capter l'attention, soulever l'intérêt et reconforter.

Dans l'objectif d'obtenir un diagnostic clair sur ses approches d'inclusion et d'accessibilité, le Musée s'est associé avec l'Université du Québec à Trois-Rivières dans le cadre d'un projet de recherche sur l'accessibilité universelle. La question au centre de cette recherche : « Quels sont les obstacles et les facilitateurs à l'expérience de visite des personnes ayant des incapacités ? » L'étude visait à établir un état de la situation sur l'expérience du visiteur, à évaluer si les critères d'accès sont respectés et à soumettre des propositions et des pistes exploratoires à envisager lors de la préparation du prochain plan d'action sur l'accessibilité universelle du Musée. Les conclusions de cette recherche nous guideront vers des actions concrètes dans les années à venir. Parallèlement à ces travaux, l'équipe de la médiation s'est agrandie. En effet, après la création d'un poste de responsable de la médiation communautaire il y a deux ans, l'ajout d'un nouveau poste de responsable de la médiation art et mieux-être est venu confirmer la vision humaine du Musée.



Un parcours déambulatoire signé Louise Bédard

À l'automne 2021, la chorégraphe Louise Bédard a présenté *Promesses*, un parcours déambulatoire inspiré de la peinture, de la sculpture et de la littérature. Composant des univers aussi incarnés qu'abstraits, trois duos de danseurs ont transporté les spectateurs d'un lieu à l'autre du pavillon Pierre Lassonde, dans une aventure dansée qui célébrait tant le geste minimal que la virtuosité des corps.

Le public scolaire sur place et en virtuel

L'année scolaire 2021-2022 a marqué le retour des élèves au Musée. L'enthousiasme des enseignants s'est rapidement fait sentir dans les réservations scolaires. De nouveaux programmes éducatifs ont éveillé l'intérêt et la curiosité de plusieurs jeunes. Que ce soit dans les expositions temporaires, comme *Lemoyne. Hors jeu* et *Les illusions sont réelles*, ou encore dans des parcours thématiques, comme *Ma planète en question*, les élèves du pré-scolaire, du primaire et du secondaire ont pu contempler les œuvres et les apprécier dans un contexte d'échange en compagnie de nos talentueux guides-animateurs.

La création de programmes virtuels pendant la première année de la pandémie a permis au Musée de rester en contact avec sa clientèle scolaire. Cette année, nous avons maintenu ces programmes, puisqu'ils représentent une occasion exceptionnelle d'élargir notre bassin de publics scolaires. Ainsi, des élèves d'une vingtaine de municipalités situées à l'extérieur de la Capitale-Nationale, dont Gatineau, Rivière-du-Loup et même Pemberton, en Colombie-Britannique, ont été en mesure de découvrir la collection du Musée en direct avec nos guides-animateurs.

Pour accroître l'accessibilité à ses visites virtuelles, le Musée a conclu un partenariat avec Connexions Nord, un organisme qui facilite les connexions entre des établissements éducatifs ou culturels importants du sud du Canada et des élèves de communautés éloignées du Nord pour leur permettre de parfaire leur formation à l'aide de ressources pédagogiques en ligne. Les visites virtuelles du Musée national des beaux-arts du Québec sont maintenant proposées, entre autres, à l'école des Trois-Soleils d'Iqaluit, au Nunavut – l'école de langue française la plus nordique au monde –, et à quelques écoles francophones du Yukon.

Quant à la plateforme éducative *L'art dans ma classe*, elle a connu une année de croissance et de bonification en 2021-2022. En plus de l'ajout de nouvelles œuvres et activités, d'autres formes de contenus ont permis de dynamiser l'offre, comme la création de six capsules vidéo de la série *Une œuvre animée*, la mise en place d'un lexique des arts visuels et la production de divers jeux-questionnaires.



Projets d'accessibilité, d'engagement et de mieux-être

À l'été 2021, le Musée a lancé *Les promenades urbaines*, une initiative organisée en collaboration avec la Ville de Québec, la Commission des champs de bataille nationaux, le Grand Théâtre de Québec et la Société de développement commercial du quartier Montcalm. Les deux boucles de promenade proposées visaient à faire découvrir aux citoyens les œuvres d'art public ainsi que les lieux historiques et les monuments patrimoniaux du quartier Montcalm. De plus, les créations issues de trois projets communautaires réalisés par des artistes visuels et des organismes de Québec ont été intégrées au parcours : une sculpture collective créée par des membres de L'Arche de la Capitale-Nationale lors d'ateliers avec l'artiste Jeffrey Poirier; une installation photographique sur des enjeux de diversité corporelle et d'image de soi conçue par des jeunes du Centre solidarité jeunesse avec l'artiste Annie Baillargeon; et un jardin de biodiversité imaginé au cœur des plaines d'Abraham par l'artiste Angela Marsh.

À l'automne, le grand hall du pavillon Pierre Lassonde a accueilli la projection intitulée *Regards autres*. Résultat d'un processus de médiation et de cocréation entre les artistes du programme Vincent et moi, la poète interdisciplinaire Hélène Matte et le vidéaste Felipe Martin, cette production présentait des portraits réalisés par les artistes du programme. L'organisme Vincent et moi est un acteur important dans les domaines de la santé mentale et des arts visuels à Québec. Partenaire du Musée, il partage avec lui une même vision de la portée et des bienfaits de l'art sur le développement, le bien-être et le rétablissement des personnes qui vivent avec un problème de santé mentale.

Le Musée est un terrain de jeux formidable pour l'exploration de soi et la quête de sens. S'inscrivant dans le programme *L'art d'être humain (Hommage à François Duchesne)*, les *Visites velours*, déployées à l'automne 2021, ont offert une expérience contemplative et introspective où les participants étaient invités à prendre contact avec leurs sens et leurs émotions. Les œuvres d'art et l'esprit du lieu agissaient ainsi comme des moteurs de réflexion individuelle et sociétale. D'abord présentées à titre d'essai, les *Visites velours* sont vite devenues des valeurs sûres de la programmation pour le grand public.

Dans le contexte d'un nouveau confinement, alors que la fatigue et la fragilité psychologique de la population se faisaient sentir, l'équipe de la médiation a mis sur pied *Comment ça va?* Alliant contemplation d'œuvres d'art et création de gravures en relief, ce projet d'art et de mieux-être appelait les participants à s'ancrer dans le moment présent et à s'exprimer par l'art pour redonner du sens à leur quotidien. Les ateliers se sont déroulés dans des organismes de Québec œuvrant dans le domaine de la santé mentale. Au terme du projet, chacun de ces organismes a pu garder dans ses locaux, pour une durée d'un an, l'œuvre de la collection Prêt d'œuvres d'art qui y avait été exposée pour les besoins de cette activité.



Après de nombreux reports causés par la pandémie, le Musée a enfin pu installer des tables tactiles dans ses aires publiques et ses salles d'exposition. Conçues spécialement pour permettre aux personnes malvoyantes d'interpréter les lieux et les œuvres, ces tables sont aussi fort utiles pour les groupes scolaires. L'équipe de guides-animateurs a également été formée pour accompagner les personnes avec un handicap visuel dans leur visite au Musée.

La plupart du temps, le Musée a su maintenir ses liens avec les familles issues de milieux défavorisés en offrant des activités en groupes très restreints. Chaque dimanche, parents et enfants ont ainsi pu profiter d'une visite des salles, combinée à un atelier de création. Le Musée travaille avec des organismes communautaires qui lui permettent de joindre les familles directement dans leur milieu.

La dernière année a permis au Musée de renforcer son engagement avec L'Arche de la Capitale-Nationale. Cet organisme partenaire, qui œuvre auprès de personnes adultes vivant avec des déficiences intellectuelles, a en effet visité le Musée de façon régulière, établissant ainsi un lien étroit et durable avec nos installations, nos œuvres et notre équipe. La présence de ces personnes, comme celle de tous les visiteurs ayant des besoins spécifiques, constitue pour le Musée un véritable moteur de changement dans ses façons de faire et enrichit ses réflexions pour l'avenir.



Logistique de l'espoir, une intervention artistique déambulatoire de l'artiste Mathieu Gotti, présentée à l'été 2021.

Programmation culturelle pour tous

L'action et la programmation culturelles visent à favoriser l'accès à l'art sous toutes ses formes et à créer des rapprochements inédits entre les arts visuels et d'autres modes d'expression. Au cours de la dernière année, de grandes rencontres ont eu lieu. D'abord avec notre public, revenu participer assidûment à nos activités, puis avec des créateurs d'horizons variés, qui ont su lire et interpréter avec beaucoup d'inventivité nos expositions et nos collections.

Après presque une année de pause, les partenaires du Musée ont de nouveau été présents pour enrichir la programmation et animer les lieux. Les visiteurs ont ainsi pu renouer avec les Concerts midi du Conservatoire de musique et d'art dramatique, le Festival international du film sur l'art et le festival Québec en toutes lettres, pour ne nommer que ces événements.

Pour une seconde saison estivale, le parvis du pavillon central du Musée a accueilli *L'art dans mon jardin*, un espace de diffusion et de création extérieur pour tous les publics. Que ce soit lors des apéros musicaux, des après-midi créatifs ou des ateliers en plein air, le Musée a pris une allure festive tout au long de l'été. Devant des visiteurs assoiffés de culture et de nouveautés, les artistes de Machine de cirque, les auteurs-compositeurs-interprètes Juste Robert, Thierry Larose et Kanen, des animateurs de séances de yoga, des slameurs et des danseurs ont tour à tour suscité l'émerveillement, l'émotion, la réflexion. Pour le Musée, l'expérience hors les murs que propose *L'art dans mon jardin* constitue une occasion unique d'aller à la rencontre de son public.

Fréquentation des activités éducatives et culturelles

Activités pour les groupes scolaires		
	GROUPES	PARTICIPANTS
Préscolaire et primaire	430	11 604
Secondaire	86	2 436
Collégial et université	44	987
TOTAL	560	15 027

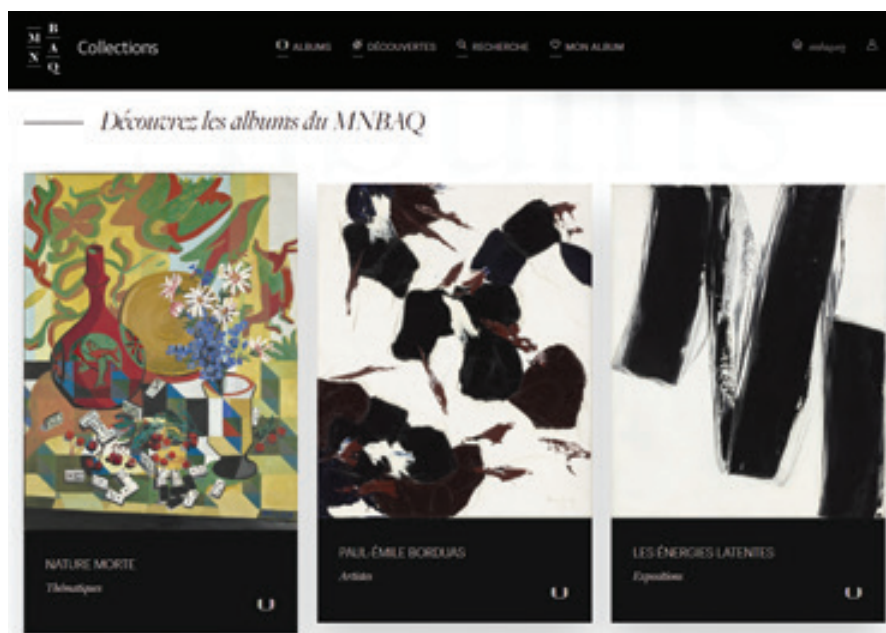
Activités éducatives pour les familles et les jeunes		
	GROUPES	PARTICIPANTS
Ateliers de création pour tous	—	1 275
Visites individuelles (visites à heures fixes)	34	311
Centres de loisirs et terrains de jeux	—	—
Ateliers de création « satellites »	—	—
Ateliers de création pour les enfants	—	80
Fêtes d'enfants	—	—
Camps artistiques	—	328
L'art dans ma maison (trousses créatives)	—	79
Activités spéciales	—	55
TOTAL	34	2 128

Activités éducatives pour le grand public		
	GROUPES	PARTICIPANTS
Visites de groupes (visites guidées/libres)	67	910
Visites individuelles (visites à heures fixes)	289	1 212
Audioguides	—	—
Ateliers de création pour les adultes	—	643
TOTAL	356	2 765

Activités culturelles		
	GROUPES	PARTICIPANTS
Cinéma	—	1 040
Conférences et rencontres	—	732
Musique, danse, théâtre, performances	—	2 199
Activités spéciales	—	757
Activités pour les membres	—	474
TOTAL	—	5 202

TOTAL GÉNÉRAL	950 groupes	25 122 participants
----------------------	-----------------------	-------------------------------

LE NUMÉRIQUE



Le site Web du Musée

Le site Web du Musée a reçu au-delà de 523 500 visiteurs en 2021-2022, pour plus de 1,9 million de pages vues. Au total, plus de 787 500 sessions ont été dénombrées sur le site. Ces chiffres représentent des augmentations respectives de 33 %, 35 % et 35 % par rapport à 2020-2021. S'y ajoute, pour le portail des collections, la visite de près de 170 000 internautes, pour quelque 1,4 million de pages consultées.

Le site des collections ne cesse de s'enrichir et offre maintenant l'accès à plus de 33 000 images d'œuvres et de documents issus des collections et fonds d'archives privées. Graduellement, des images de meilleure qualité remplacent une première génération de numérisation. Une trentaine d'extraits d'œuvres vidéo de la collection nationale, d'environ une minute chacun, ont également été intégrés au site durant la dernière année. Par ailleurs, un important travail de recherche et de mise à jour des données relatives aux droits d'auteur des œuvres a été réalisé.

Chantiers Wiki : l'art et les artistes du Québec en accès ouvert

Dans le cadre de sa stratégie numérique, le Musée poursuit ses chantiers Wiki de partage du savoir. L'encyclopédie Wikipédia en français compte désormais plus de 1 080 articles en relation avec les artistes représentés dans nos collections. À ce jour, plus de 8 000 éléments ont été rédigés ou revus dans la base de connaissances libre et gratuite Wikidata. Ces données ouvertes lient nos artistes et nos collections à plus de 1 150 musées et collections à travers le monde.

Écoutez les balados du MNBAQ!



Si les œuvres pouvaient parler : une nouvelle enquête

Les expériences immersives que propose cette série de balados ont tout pour combler les amateurs d'art et d'histoires inédites. Les deux nouveaux épisodes relatent la quête d'Anne-Marie Bouchard, conservatrice de l'art moderne au Musée, pour retracer le parcours d'Edith S. Watson, une photographe sous-estimée au Canada.



L'art dans ma vie : 10 nouveaux invités

Cette série de balados vous convie à des discussions différentes et originales autour de l'art, en compagnie de personnalités provenant d'horizons variés. Parmi les nouveaux invités à découvrir : le musicien Gab Paquet et l'érotisme de Pellan, Christiane Germain et son coup de cœur pour Nadia Myre, l'humoriste Yannick De Martino et la musique de Riopelle, André Robitaille et sa passion pour l'art contemporain, Paul Houde et sa fascination pour Serge Lemoyne, et le maire de Québec, Bruno Marchand, en admiration devant *L'Hommage à Rosa Luxemburg*.



Les réseaux sociaux

Les médias sociaux ont déjà transformé l'approche du Musée national des beaux-arts du Québec en matière de communications et de marketing. Depuis plusieurs années, les médias sociaux et les nouvelles plateformes numériques révolutionnent l'expérience des visiteurs en multipliant leurs points de contact avec le Musée avant, pendant et après leur visite. Au nombre des initiatives numériques dignes de mention en 2021-2022, soulignons la diffusion en direct sur Facebook de l'inauguration virtuelle de *Lemoyne. Hors jeu*, réalisée à la manière d'un avant-match de hockey et animée par Paul Houde, porte-parole de l'exposition. Le Musée a également fait appel à des influenceuses prônant l'acceptation corporelle lors de la présentation d'*Ouvrir le dialogue sur la diversité corporelle*, ce qui a permis d'atteindre de nouveaux publics hors de son territoire et d'augmenter la portée du message de l'exposition. Parmi les collaboratrices invitées, mentionnons Gabrielle Lisa Collard, Guylaine Guay, Caroline Huard (Loounie), Nathalie Jourdain (Cœur de loup), Julia Lévy-Ndejuru et le duo 2FillesOrdinaires (Chrystine et Vanessa).

Métadonnées des contenus culturels québécois

Le Musée national des beaux-arts du Québec poursuit activement le nettoyage et la normalisation de ses données et métadonnées. Au cours de l'année, il a révisé plusieurs champs concernant la description des œuvres, des archives et de certaines données biographiques dans son système de gestion des collections et dans le système de gestion de la bibliothèque. Une analyse ciblée a permis de comparer les données et métadonnées existantes du patrimoine culturel pour les œuvres d'art, les objets culturels, les archives, les livres publiés, etc., afin de favoriser une future interopérabilité et de nouveaux usages.



En chiffres

Facebook

PORTÉE

› 27,2 M d'impressions

ENGAGEMENT

› 44 673 « J'aime » reçus
et 3 639 commentaires reçus

CONTENUS PARTAGÉS

› 375 publications
› 273 photos
› 53 liens
› 11 textes
› 38 vidéos

Instagram

PORTÉE

› 5,8 M de personnes atteintes
et 7,8 M d'impressions

ENGAGEMENT

› 32 375 « J'aime » reçus
et 485 commentaires reçus

CONTENUS PARTAGÉS

› 191 publications
› 380 brèves (*stories*)

Twitter

RAYONNEMENT DES CONTENUS

› 299 930 impressions

YouTube et Vimeo

VUES

› 39 221 vues sur YouTube
› 16 100 vues sur Vimeo

CONTENUS PARTAGÉS

› 20 vidéos publiées sur YouTube et Vimeo

LinkedIn

RAYONNEMENT DES CONTENUS

› 165 900 personnes atteintes
› 232 250 impressions

LE PERSONNEL ET LES PARTENAIRES

Le personnel

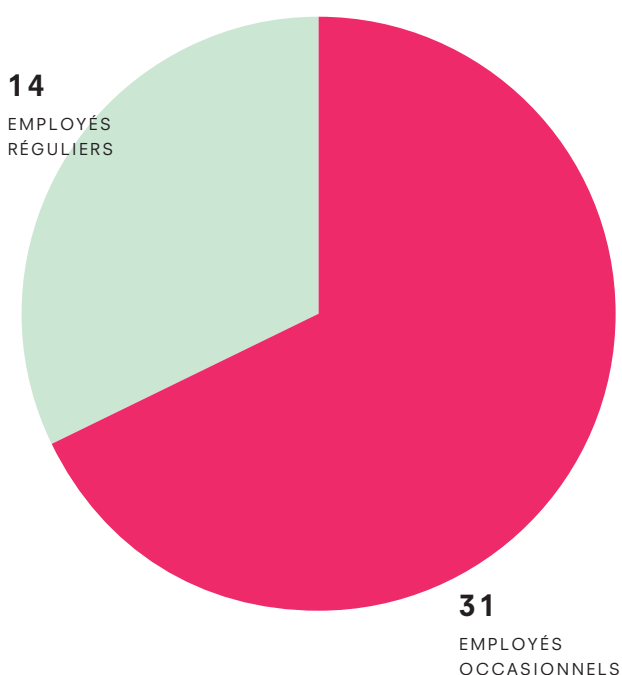
En cette année marquée par les multiples vagues de contagion de COVID-19, l'adaptation, la flexibilité et la résilience ont été les qualités phares du personnel du Musée. Dans un contexte où la seule certitude était l'incertain, un accompagnement bienveillant et rigoureux a permis de maintenir un lien vivant avec les employés, malgré toutes les contraintes imposées.

Lors des rencontres virtuelles avec l'ensemble des équipes du Musée, la Direction talents et culture a présenté au personnel des capsules informatives afin de le tenir au courant de l'évolution de la situation et de le renseigner sur les ressources disponibles en cas de difficultés personnelles. Pour la deuxième année consécutive, un accès élargi au Programme d'aide aux employés a été offert à tous les membres du personnel.

Afin de répondre aux différents besoins de l'organisation, 45 nouvelles personnes se sont jointes à la grande équipe du Musée durant l'année 2021-2022, dont 14 employés ayant un statut permanent.

Plusieurs employés ont par ailleurs pris une retraite bien méritée après des décennies de loyaux services. Le Musée tient à exprimer sa sincère gratitude à Anne Gagnon, Réjean Labrecque, Réjean Lelièvre, Daniel Morin, Line Roy et Suzanne Talbot.

Embauches totales en 2021-2022



Nouveautés, initiatives et principaux travaux

L'année 2021-2022 a été principalement marquée par la consolidation des rôles et de l'expertise des membres de la Direction talents et culture. Le personnel du Musée a ainsi pu bénéficier d'un soutien grandissant, notamment dans le recrutement, l'accompagnement en gestion, la formation continue et la santé et sécurité au travail. De nombreux efforts ont aussi été déployés dans la gestion des consignes sanitaires en vigueur.

Avec la levée du télétravail obligatoire, l'équipe de direction a planifié le retour progressif des employés au Musée au cours du mois de mars 2022 et s'est mise à l'œuvre pour organiser le travail en mode hybride. Diverses mesures seront élaborées dans les mois à venir, y compris de la formation, pour optimiser le travail en mode collaboratif.

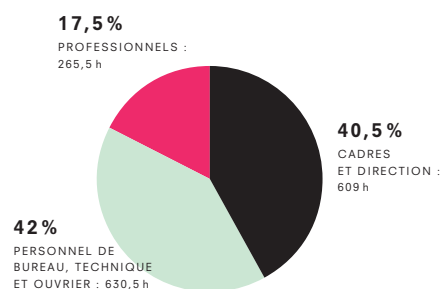
Des progrès importants ont été réalisés, en 2021-2022, dans les divers dossiers touchant les conditions de travail du personnel syndiqué. Ainsi, les négociations pour le renouvellement des conventions collectives ont débuté avec le Syndicat canadien de la fonction publique, alors que celles avec le Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec commenceront en avril 2022. Les travaux liés au maintien de l'équité salariale et aux relativités salariales avancent bien. Quant à ceux concernant le personnel cadre et non syndiqué, ils sont prévus en 2022-2023.

La Direction talents et culture s'est fortement impliquée dans le réseau des répondants et des répondantes en matière d'équité, de diversité et d'inclusion de la fonction publique. Ce réseau donne accès à plusieurs ateliers de réflexion, à du matériel et à de la formation qui seront utiles au cours des prochains mois pour offrir un milieu de travail le plus en adéquation possible avec ces enjeux prioritaires.

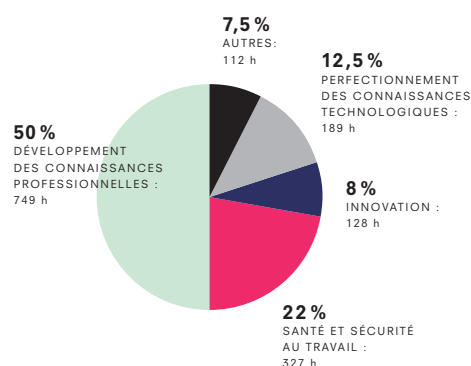
Formations offertes

Les employés du Musée ont suivi près de 50 formations différentes durant le dernier exercice, pour un total de plus de 1 500 heures consacrées à divers aspects de leur perfectionnement. En raison des mesures sanitaires, la presque totalité de ces formations ont eu lieu à distance.

Heures de formation selon les catégories d'emploi



Répartition des heures par type de formations



LISTE DES EMPLOYÉS

AU 31 MARS 2022

DIRECTION GÉNÉRALE

Directeur général
Jean-Luc Murray

Adjointe
Cassandra McKinnon

Missions et projets spéciaux
Chargée de mission, projets spéciaux
Annie Bérubé

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Secrétaire général et conseiller juridique
Marc Lajoie

Technicienne juridique
Jessica Bélanger Vallières

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE

Directeur
Jean-François Fusey

Agent de bureau
Laurent Dervaux

Optimisation
Responsable de l'optimisation
Vacant

SÉCURITÉ

Cheffe de service
Nadia Chamberland

Coordonnateur
Martin Cantin

Superviseurs
Guy Hovington
Christine Neault
Réal Robert
Chantal Trudeau

Surveillants
Marc Bolduc
Julie Gagné
Pierre-Antoine Gagnon
Clément Hébert
Nicolas Hutchings
Alexandre Pry
Henri-Paul Tremblay
Alexandre Auger*
Jarod Beke*
Laurence Bissonnette*
Péiré-Joël Brunnemer*
Gabriel Charbonneau N’Zi*
Frédéric Duguay*
Olivier Dumont*
Charles Forest-Soucy*
Frédéric Gagnon Grenier*
Enrick Lachance*
Julien Lagacé-Legendre*
Naomi Linteau-Long*
Paul Nemessany*
Marianne Perreault*

RESSOURCES MATÉRIELLES

Chef de service
Steeve Lavoie

Approvisionnement
Technicien
François Paquin

Agentes de bureau
Marilyn Fortier
Louise Morel

Audiovisuel
Coordonnateur technique
Claude-Olivier Richard

Techniciens
Mario Latulippe
Jean-François Roy
Yves Drolet*
Olivier Lacombe*
Frédéric Marquis*

Gestion du bâtiment
Responsable des bâtiments
Vacant
Mécaniciens de machines fixes
Michel Barrett
Alexis Gosselin-Labrecque
Vacant

Peintre
Alain Lajoie*
Technologue en architecture
François Jacques

Services auxiliaires
Coordonnateur technique
Claude Richard
Manutentionnaires
Daniel Hinse
Emmanuelle Richard
Olivier Robert
Danielle Gosselin*
Philippe-Antoine Lachance*

RESSOURCES FINANCIÈRES

Cheffe de service
Julie Bouchard
Agente de gestion financière
Isabelle Gosselin
Agentes vérificatrices
Caroline Dutil
Christine Parent
Lina Roussel
Agentes de bureau
Solange Kple
Vanessa Tremblay

DIRECTION DE LA CONSERVATION

Directeur ou directrice
Vacant
Conservation
Responsable du développement des collections et conservateur de l’art actuel (2000 à ce jour)
Bernard Lamarche

Conservateur de l’art ancien (avant 1900)
Daniel Drouin
Conservatrice de l’art moderne (1900 à 1949)
Anne-Marie Bouchard
Conservatrice de l’art contemporain (1950 à 2000)
Eve-Lyne Beaudry

COLLECTIONS

Cheffe de service
Catherine Gaumond
Archives et documentation
Conservatrice des archives et responsable de la gestion documentaire et de la diffusion numérique des collections
Nathalie Thibault
Techniciennes en documentation
Dominique Chartré-Roy
Alysson Côté*

Registrariat
Registraire des collections
Isolda Gavidia
Technicienne aux acquisitions et à la gestion documentaire
Phyllis Smith
Technicienne à la gestion informatisée
Isabelle Wilmart
Technicienne en muséologie, profil documentation
Virginie Caron

Restauration
Restauratrice
Mélanie Cloutier
Techniciens en muséologie
Julie Bélanger
Lili Bergeron
Patricia Grenier-Baribeau*
Martin Guimont*

Photographie
Photographe en chef
Idra Labrie
Photographe adjoint
Denis Legendre
Technicienne aux documents photographiques et aux droits d’auteur
Véronique Greaves
Technicien à la numérisation
Louis Hébert*

DIRECTION DES EXPOSITIONS ET DES PARTENARIATS INTERNATIONAUX

Directrice
Annie Gauthier
Agente de bureau
Marie-Claude Boily
Commissariat
Commissaire d’exposition
André Gilbert

Commissaire d'exposition et conservatrice
de la collection Prêt d'œuvres d'art

Maude Lévesque

Édition

Responsable de l'édition

Daoud Najm

MUSÉOGRAPHIE

Cheffe de service

Yasmée Faucher

Design

Designers

Marie-France Grondin

Loïc Lefebvre

Menuiserie

Menuisier-ébéniste

Hugo-Pier Fleury

Menuisiers d'atelier

Jérôme Gagnon

Mathieu Morissette

Montage et opérations

Techniciens en muséologie

Michel Bélanger

Pierre-Luc Brouillette

Manutentionnaires

Mathieu Bouchard*

René Bouchard*

Véronique Dumont*

Christian Fuentes Ketterer*

Nicolas Maisonneuve*

Jean Michel René*

Charles Robichaud*

Sophie Roy*

Régie et transport

Régisseur – Logistique et transport d'œuvres

Marie-Ève Bertrand

Techniciens au transport des œuvres

Bruno Brouillard

Charles Dolbec

DIRECTION DE LA MÉDIATION ET DE L'EXPÉRIENCE VISITEUR

Directrice

Josée Duhaime

Agente de bureau

Marie-Claude Boily

Service aux visiteurs

Coordonnatrice du service aux visiteurs

Marie-Chantal Beaulieu

Chefs d'équipe

Louis-Philippe Morency Lacroix

Charlotte Bruyère*

Préposés

Réjean Marquis

Catherine Audy*

Valérie Boivin*

Sophie Boudaya*

Maude Dallaire-Charest*

Sarah Dandois*

Noémie Giroux D'Anjou*

Sarah Guermazi*

Alicia Khelifi*

Sylvie Paquette*

Florence Perrone*

MÉDIATION

Cheffe de service

Marie-Hélène Audet

Médiation scolaire, famille et adulte

Responsable de la médiation scolaire

Valérie Allard

Responsables de la médiation famille

Delphine Egesborg

Maxine Desmarais*

Responsables de la médiation adulte

Andréanne Lesage

Jacinthe Otis*

Responsable de la médiation communautaire

Kasia Basta*

Responsable de la médiation art et mieux-être

Sophie Lessard-Latendresse*

Chargée de contenu éducatif numérique

Justine Boulanger*

Agente de bureau

Laurie Doyon

Préposé aux ateliers

Richard Durand

Coordonnatrice aux visites guidées

Audrey Harel

Guides-animateurs

Léanna Beauchamp*

Maude Bertrand*

Charlotte Boisvert-Simard*

Danielle Boutin*

Éva Chatigny*

Jacinthe Dubé*

Myriam Dufour*

Florence Gariépy*

Élisabeth Girard-Dionne*

Alexandre Prince*

Julien St-Georges Tremblay*

Clémence Tremblay*

Médiation culturelle

Responsable de la médiation culturelle

Marie-Ève Dumais

DIRECTION DES COMMUNICA- TIONS ET DU MARKETING

Directrice

Sophie Lemelin

Agente de bureau

Sandie Labonté

Tourisme et commercialisation

Déléguée aux clientèles commerciales
et touristiques

Marie-Josée Légaré

Coordonnatrice aux événements
commerciaux et internes

Julie Bouchard

Librairie-boutique

Responsable

Sandy Robert

Adjointe à la librairie-boutique

Julie Bouffard

Commis-libraire

Hélène Godbout

Préposés

Juliette Ardouin*

Jean-François Bilodeau*

Jonathan Dubuc*

Éloïse Foulon*

Emmanuelle Germain*

Sophie Paré-Cliche*

Andréanne Teasdale*

COMMUNICATIONS ET MARKETING

*Cheffe de service - Agence - numérique,
communications et marketing*

Annie Godbout

Coordonnatrice de la stratégie numérique

Marie-Hélène Raymond

Conseillère en communications numériques

Héloïse Kermarrec

Conseiller ou conseillère en marketing

Vacant

Responsable des relations de presse

Linda Tremblay

Responsable de la publicité et des partenariats

Stéphanie Drolet

Technicien en graphisme

Jean-François Boisvert

Agente de bureau

Claire Lehouillier

Préposée aux abonnements

Laurie St-Onge*

DIRECTION TALENTS ET CULTURE

Directrice

France Levesque

Partenaires en gestion des ressources humaines

Isabelle Bilodeau

Marie-Pier Leclerc-Thérien

Analyste en rémunération

et avantages sociaux

Frédéric Gauthier

Technicienne en ressources humaines

Claudia Dubé

DIRECTION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Directeur

Patrick Lefebvre

Responsable des technologies de l'information

Jean-Sébastien Picard

Techniciens

Jonathan Caouette

François Carrier-Dézuel

* Employés occasionnels

Les partenaires

APPUIS FINANCIERS

Ministère de la Culture et des Communications

Programme de soutien aux sociétés d'État et aux organismes nationaux

Programme d'aide aux projets pour le soutien des expositions permanentes

Plan d'action gouvernemental en culture 2018-2023 (mesure 3)

Programme de maintien des actifs et de résorption du déficit d'entretien des organismes et des sociétés d'État

Plan culturel numérique du Québec

Conseil des arts du Canada

Programme Inspirer et enraceriner pour les institutions artistiques

Fondation du Musée national des beaux-arts du Québec

Fondation J. Armand Bombardier, pour les camps artistiques

Fondation Madeleine et Jean-Paul Tardif, pour le programme *L'art d'être humain*

Fondation Traçons le chemin, pour le projet L'Arche de la Capitale-Nationale

Andrew Lugg, pour le prix Lynne-Cohen

Ministère de la Culture et des Communications, programme Mécénat Placements Culture, volet Appariement aux dons des fondations des sociétés d'État et organismes

RBC Fondation, pour le Prix MNBAQ en art actuel

Office du tourisme de Québec

Programme de marketing de destination des événements touristiques, pour l'exposition *Turner et le sublime*

Secrétariat à la Capitale-Nationale

Programme d'appui aux actions régionales, pour le projet Incubateur d'innovations muséales

Ville de Québec

Mesure d'aide financière à l'intention des musées d'État pour des expositions internationales majeures dans le cadre de l'Entente de développement culturel, pour l'exposition *Turner et le sublime* et pour le projet *Les promenades urbaines*

COMMANDITES

DeSerres

Pour les expositions

Hydro-Québec

Partenaire des activités familiales et scolaires, des activités 18-30 ans et des parcours numériques

Pour l'exposition *Lemoyne. Hors jeu*

Québecor Média

Pour l'exposition *Picasso. Figures*

PARTENAIRES DE BIENS ET DE SERVICES

DeSerres

Hilton Québec

Québecor Média

LA
FONDATION

Mot de la présidente du conseil



M^{me} Marie Cossette,
présidente du conseil d'administration
de la Fondation du Musée.

Assurer l'avenir

L'année 2021-2022 a marqué le début de mon mandat comme présidente du conseil d'administration de la Fondation du Musée national des beaux-arts du Québec. Après m'être investie dans cette organisation depuis plusieurs années à titre de présidente du comité gouvernance, éthique et ressources humaines, saisir l'occasion d'aider la Fondation dans un nouveau rôle, alors qu'elle est à un moment charnière de son histoire, devenait un choix naturel.

Tout au long de cette seconde année de pandémie, la Fondation a de nouveau démontré sa résilience remarquable, mais elle a surtout révélé la solidarité inspirante de la communauté philanthropique et sa générosité renouvelée dans un contexte incertain et parfois difficile. Grâce à sa vision à long terme et aux stratégies mises en place pour chacun de ses piliers philanthropiques, soit les dons annuels, les dons majeurs et les dons planifiés, la Fondation a su accomplir un travail axé sur les résultats tout en préparant l'avenir. Elle a en outre continué de collaborer étroitement avec les équipes du Musée afin de s'arrimer aux besoins et aux priorités de l'institution.

Les besoins les plus urgents ont été comblés grâce à la campagne annuelle *Tous au Musée*, menée sur le thème de l'inclusion et de l'accessibilité. Portée par une équipe engagée et des administrateurs dynamiques, cette campagne, qui mettait de l'avant les actions stratégiques communautaires, familiales et inclusives du Musée, a dépassé son objectif et permet aujourd'hui de financer des programmes névralgiques. À cela s'ajoute l'apport précieux des partenaires et des donateurs qui ont appuyé la présentation d'expositions, la réalisation de projets à échelle humaine et l'acquisition d'œuvres d'art.

La Fondation a également poursuivi sa mission de soutenir le Musée à long terme grâce à une nouvelle participation au programme Mécénat Placements Culture du Conseil des arts et des lettres du Québec et du ministère de la Culture et des Communications. Ainsi, une somme de 250 000 \$ provenant des dons reçus a, cette année encore, été capitalisée et appariée à une subvention du gouvernement. Ce programme nous permet de pérenniser notre appui au Musée tout en soutenant annuellement ses activités avec une meilleure prévisibilité.

Parallèlement, un projet majeur dans le domaine de la philanthropie au Québec a été annoncé en décembre 2021 : la construction de l'espace Riopelle. Lancé par la Fondation Jean Paul Riopelle et ses mécènes (Michael J. Audain, André Desmarais et France Chrétien Desmarais, Pierre Lassonde, Yseult Riopelle) et appuyé par le gouvernement du Québec, le Musée et sa Fondation, ce grand projet de près de 150 millions de dollars, dont plus de 100 millions en dons d'œuvres du peintre, viendra transformer complètement le complexe muséal. Pour apporter sa pierre à l'édifice, la Fondation s'est engagée à remettre, grâce à l'aide de la communauté, une première contribution de 2,5 millions de dollars au cours des prochaines années. C'est le début d'une aventure qui s'inscrira dans une stratégie d'envergure pour donner au Musée les moyens d'accroître sa visibilité, ses installations et ses activités et d'assurer son avenir.

Pour mieux accompagner le Musée dans ce nouvel essor, le conseil d'administration de la Fondation a accueilli deux nouveaux membres : M^{me} Debby Cordeiro, vice-présidente aux affaires publiques et aux communications chez Ivanhoé Cambridge, et M. Jean-Philippe Towner, chef de la direction financière chez Dollarama.

Leurs expertises, leurs réseaux d'affaires complémentaires et leur engagement en faveur du rayonnement des arts et de la culture du Québec font de ces deux spécialistes des administrateurs de choix pour la Fondation. Il faut d'ailleurs souligner l'apport exceptionnel de tous les membres du conseil d'administration, qui, par leur savoir et leur dévouement, contribuent à la réalisation de notre mission. Que chacun d'eux trouve ici l'expression de nos plus sincères remerciements.

Enfin, l'équipe de la Fondation a continué de travailler à optimiser ses processus, à solidifier ses bases, à recruter de nouveaux talents et, ultimement, à garantir le soutien du Musée grâce à une stratégie à long terme en harmonie avec les priorités de l'institution. Dans un contexte toujours atypique en raison de la situation sanitaire, notre présidente-directrice générale, M^{me} Emilie L.Cayer, a su s'acquitter avec brio de sa première année complète de mandat. Les réalisations de l'équipe ont mis en lumière notre vision d'une philanthropie de proximité et à échelle humaine, notre volonté de créer et d'entretenir des liens durables avec la communauté et notre capacité à bâtir des partenariats novateurs.

À l'approche d'une autre année de défis et de grands projets, le conseil d'administration et le personnel de la Fondation remercient chaleureusement tous les donateurs, les commanditaires et les partenaires qui ont généreusement apporté leur concours à notre organisation en 2021-2022. Par leur appui, ils nous permettent d'assurer l'avenir de la philanthropie au Musée national des beaux-arts du Québec et nous leur en sommes profondément reconnaissants.

Marie Cossette

Présidente du conseil d'administration de la Fondation du Musée

Mot de la présidente-directrice générale



M^{me} Emilie L. Cayer,
présidente-directrice générale
de la Fondation du Musée.

Favoriser l'engagement

Au terme de ma première année complète à la direction de la Fondation du Musée et d'une seconde année marquée par les perturbations sociales et économiques entraînées par la pandémie, je ne peux que me réjouir des réalisations de notre équipe, qui, avec l'appui d'une communauté philanthropique fidèle et généreuse, a su garder le cap sur sa raison d'être : promouvoir et soutenir l'œuvre du Musée national des beaux-arts du Québec.

En début d'année, la vente d'estampes d'Alfred Pelland, réalisée en partenariat avec la Maison Heffel, a connu un énorme succès et nous avons même fracassé un record pour la vente aux enchères d'une des œuvres de l'artiste. L'attrait pour les estampes de Pelland, de chacune desquelles le Musée conserve au moins un exemplaire, s'est par la suite confirmé dans une collaboration inédite avec la Ville de Laval, qui a acquis une vingtaine d'œuvres. Rappelons que Pelland a résidé plusieurs années à Laval et que sa veuve, Madeleine Polisenio Pelland, a légué à son décès, en 2010, le fonds d'atelier de l'artiste au Musée afin qu'il sélectionne ce qu'il souhaitait ajouter à ses collections et que la Fondation puisse vendre le reliquat au bénéfice de l'institution.

Le printemps 2021 a également été l'occasion pour la Fondation de lancer une nouvelle campagne de dons planifiés. Intitulée *Planifier pour mieux donner*, cette campagne visait à sensibiliser la communauté aux différents types de dons planifiés existants, dont ceux réalisés par testament. Notre équipe a ainsi souligné l'importance de ces dons dans la construction d'une organisation forte et nous avons encouragé les gens à offrir aussi peu que 1 % de leur patrimoine, une fraction sans réelle incidence sur ce qu'ils laissent à leurs proches. Les dons planifiés se bâtissent à travers les années; c'est pourquoi nous nous fixons comme objectif d'expliquer leur effet à long terme et de les mettre à l'honneur dans nos stratégies à venir. Cette année, la Fondation a d'ailleurs reçu un don substantiel de feu M^{me} Louise Bourbeau, qui a permis de consolider les priorités du Musée et de sa Fondation, dont l'accessibilité et l'enrichissement de la programmation offerte à tous les visiteurs.

Notre vision d'une philanthropie de proximité, axée sur l'engagement durable de la communauté, a commencé à prendre forme et à rayonner dans nos différentes réalisations. D'abord, notre campagne annuelle a mis en lumière l'appui de nos donateurs en faveur des initiatives d'inclusion et d'accessibilité du Musée. Les divers projets présentés et les publics visés (groupes communautaires, familles, nouveaux arrivants et visiteurs à besoins particuliers) ont suscité l'intérêt de la communauté philanthropique, qui s'est mobilisée et a fait preuve d'une générosité inégalée. Le succès de cette campagne, pour une seconde année consécutive, démontre la confiance que les donateurs accordent à leur musée et leur volonté de le propulser encore plus loin. Nous avons d'ailleurs tenu à leur intention, lors de la Journée nationale de la philanthropie, une activité reconnaissance sur le thème de l'éducation au Musée, afin de mieux les informer des retombées de leurs dons sur les actions sociales, communautaires et scolaires de l'institution. Nous avons aussi organisé notre premier cocktail reconnaissance en l'honneur des donateurs du Cercle de la présidente. Cet événement nous a permis de les remercier et de leur faire connaître l'impact des dons reçus pendant l'année, notamment leur effet transformateur pour les bénéficiaires d'organismes communautaires.

Convaincu de l'importance de la philanthropie *in situ*, le comité Philanthroforce est de nouveau passé à l'action cette année. Formé d'employés de la Fondation et du Musée, ce comité a pour objectif de soutenir des initiatives qui aident la communauté. Pour une première fois, il a choisi d'inscrire sa campagne en continuité avec les projets les plus porteurs du Musée. Grâce à la générosité exceptionnelle du personnel de nos deux organisations, des dons de 25 % supérieurs à ceux des années précédentes ont été amassés. Les sommes recueillies serviront à financer une journée de répit, à l'automne 2023, pour les familles d'enfants atteints d'un trouble du spectre de l'autisme.

En harmonie avec la réflexion stratégique que le Musée a menée sur ses abonnements à l'été 2021, la Fondation a proposé un nouveau type d'abonnement pour remplacer la catégorie Avant-première : la catégorie ALLIÉ. Ce nouveau nom reflète la solidarité des membres à l'égard du Musée et leur désir d'appuyer l'institution et sa Fondation dans leur mission. En quelques mois, plus d'une centaine de personnes se sont jointes à ce mouvement.

De nouveaux partenaires ont permis cette année de proposer des programmes ou des expositions d'envergure qui ont enchanté le public. Québecor a ainsi agi à titre de présentateur de *Picasso. Figures*, l'exposition phare de l'été, alors qu'Hydro-Québec s'est associé aux nouvelles activités pour les 18-30 ans, contribuant de la sorte aux visées stratégiques du Musée. DeSerres a pour sa part renouvelé une fois de plus sa collaboration pour le matériel créatif destiné aux participants des activités éducatives.

Les dons majeurs se sont multipliés en 2021-2022, témoignant de la générosité exemplaire de la communauté philanthropique. Quatre donateurs ont parrainé les dernières Marches des bâtisseurs de l'escalier central du pavillon Pierre Lassonde : D^{re} Isabelle L.-Cayer (pour la famille L.-Cayer), M. et M^{me} Gilles et Roxane Dagenais, M. Pierre Mantha, et M. Jean-Philippe Towner (pour JP, Andreanne et William Towner). Soulignons également plusieurs dons marquants, dont celui de M. André Fortin en signe d'appui au Musée, celui de M^{me} Louise Bourgeois en faveur de l'éducation et celui du D^r Jean-Claude Forest. Mentionnons enfin la contribution essentielle de M. Andrew Lugg pour le prix Lynne-Cohen, qui récompense tous les deux ans un artiste de la relève, et le don de vins d'exception de M. Guy Laberge.

La philanthropie est un travail d'équipe et je salue l'engagement indéfectible de chacun des employés de la Fondation comme de chacun de ceux du Musée, avec lesquels nous collaborons étroitement. Je remercie également nos fidèles bénévoles, qu'ils soient membres de notre conseil d'administration, de nos comités, du Cercle 179 ou du conseil d'administration du Musée. Enfin, nous ne saurions terminer cette revue de l'année sans souligner la générosité dont nos donateurs et nos partenaires ont fait preuve en 2021-2022. Leur engagement, leur solidarité, leur confiance ainsi que leur intérêt pour les beaux-arts à l'échelle du Québec nous incitent chaque jour à nous dépasser pour faire de notre société un endroit où l'art rime avec identité et accessibilité.

Emilie L.Cayer

Présidente-directrice générale de la Fondation du Musée

Activités 2021-2022



© Succession Alfred Pellán / SOCAN (2022) (détail)

Alfred Pellán et la Fondation : deux partenariats exceptionnels

Encan d'estampes avec la Maison Heffel

En avril 2021, la Fondation a mis en vente, en partenariat avec la Maison Heffel, 49 estampes d'Alfred Pellán. Les œuvres, sélectionnées avec soin par les équipes du Musée et de la Fondation, provenaient du fonds d'atelier de l'artiste, légué au Musée par M^{me} Madeleine Polisenio Pelland.

Toutes les œuvres ont trouvé preneur et nous avons même battu le record pour la vente aux enchères d'une estampe de l'artiste avec la sérigraphie *Sioux* (1975). L'événement a connu un succès sans précédent : il a permis d'amasser 121 500 \$ au profit des programmes du Musée que soutient la Fondation. Nous tenons à remercier tous les participants de cet encan pour leur apport à la vie du Musée.

Partenariat avec la Ville de Laval

La vente aux enchères des estampes d'Alfred Pellán au printemps 2021 a créé un engouement inégalé pour les œuvres de l'artiste. C'est ainsi que, pour la première fois de leur histoire, la Fondation et la Ville de Laval ont uni leurs forces dans un partenariat bénéficiant aux deux organisations. La Ville de Laval a fait l'acquisition de 25 estampes qui appartiennent désormais à sa collection publique et la Fondation a pu recueillir un financement substantiel pour les activités du Musée. Rappelons que le peintre a habité pendant plusieurs décennies à Laval. La Fondation remercie la Ville de Laval pour son appui de taille.

Planifier pour mieux donner : une nouvelle campagne de dons planifiés

Au printemps 2021, la Fondation a lancé sa campagne de dons planifiés, intitulée *Planifier pour mieux donner*. Cette campagne permet à des donateurs de jouer un rôle à long terme pour assurer aux générations futures une qualité de vie où culture et patrimoine tiennent une place essentielle.

Cette campagne a été pour nous l'occasion de présenter un nouveau dépliant et de mettre de l'avant le don testamentaire, en plus de revoir la page de notre site Web sur les différents types de dons planifiés. Il est ainsi possible de donner à une institution qui vous est chère tout en lui accordant un levier significatif pour le maintien de ses activités culturelles et sociales.

Depuis 2011, plus de 250 000 \$ ont ainsi été versés à la Fondation pour soutenir les projets d'envergure du Musée, comme le pavillon Pierre Lassonde, les programmes éducatifs, les acquisitions ou la restauration d'œuvres. Les dons planifiés façonnent l'avenir des institutions et c'est en ayant cette préoccupation à cœur que la Fondation continuera d'investir des efforts et du temps pour consolider l'aide qu'elle apporte au Musée.



© Succession Alfred Pellán / SOCAN (2022) (détail)

Un don testamentaire important

Cette année, nous soulignons le geste remarquable de M^{me} Louise Bourbeau, qui nous a quittés. Membre du Musée depuis plus d'une dizaine d'années, elle a fait un don testamentaire de 17 000 \$. Née en 1928, elle ne manquait pratiquement aucune exposition. Elle avait une longue histoire d'amour avec le Musée et tenait à soutenir notre mission. Nous la remercions pour sa générosité exceptionnelle et sa confiance.



Activité reconnaissance à l'occasion de la Journée nationale de la philanthropie

La Fondation du Musée national des beaux-arts du Québec se fait un point d'honneur de saisir toutes les occasions qui s'offrent à elle de manifester sa reconnaissance aux membres de la communauté philanthropique. Le 15 novembre 2021, elle a ainsi profité de la Journée nationale de la philanthropie pour organiser, malgré les restrictions imposées par la pandémie, un rendez-vous reconnaissance auquel une trentaine de donateurs ont participé.

Pour la circonstance, un panel réunissant des représentants du Musée et de sa Fondation s'est donné pour objectif d'informer les donateurs des différents programmes éducatifs qui voient le jour grâce à leur implication et à leur générosité. Ce panel était composé de la présidente-directrice générale de la Fondation, Emilie L. Cayer, du directeur général du Musée, Jean-Luc Murray, de la directrice de la médiation et de l'expérience visiteur, Josée Duhaime, et de la cheffe de la médiation, Marie-Hélène Audet.

Les questions posées par les donateurs et leurs commentaires à la suite des discussions du panel ont montré leur intérêt pour la vision qui anime nos équipes et pour les retombées qu'ont leurs dons sur les programmes que nous élaborons. Nous les remercions de leur participation à cet événement.



Campagne annuelle 2021-2022 : le succès de votre engagement

Forte des résultats de la campagne 2020-2021, la Fondation s'est de nouveau inspirée de la vision innovante et inclusive du Musée pour concevoir sa campagne annuelle, à laquelle tant les individus que les entreprises québécoises ont été invités à participer.

Intitulée *Tous au Musée*, la campagne 2021-2022 a été lancée le 11 octobre 2021.

La vision inclusive du Musée et de sa Fondation consiste à favoriser et à garantir l'accès de participants issus de tous les milieux socioculturels aux activités de l'établissement. L'ensemble des actions réalisées par la Fondation permettent au Musée de garder un lien étroit avec les organismes communautaires qui sont nos partenaires. Ce lien est aussi primordial avec les personnes ayant des besoins particuliers, les nouveaux arrivants et toutes les familles à qui nous offrons des activités.

Nous sommes fiers de constater l'appui de notre communauté philanthropique, qui s'agrandit et qui s'active pour soutenir les projets à forte incidence du Musée. Grâce à la mobilisation de tous, la Fondation a dépassé cette année son objectif initial de 250 000 \$ pour atteindre la somme de 267 646 \$ en dons. Fait marquant de cette campagne, nous avons accueilli 354 nouveaux donateurs sur un total de 1 188 personnes ayant répondu à notre appel.

Le succès de la campagne annuelle 2021-2022 n'aurait pas été possible sans la générosité de nos nombreux donateurs et donatrices ni sans le soutien d'entreprises issues de secteurs d'activité variés, telles qu'Air Canada, Ivanhoé Cambridge, Langlois Avocats, Metro ou Sun Life.

Nous tenons à remercier très sincèrement le D^r Marc Guérin, administrateur à la Fondation depuis plusieurs années et grand mécène, pour son implication dans l'atteinte de notre objectif. Dans un élan de générosité exceptionnel, M. Guérin a décidé de doubler les dons faits pendant le dernier mois de notre campagne annuelle, nous permettant ainsi d'atteindre, puis de dépasser l'objectif que nous nous étions initialement fixé.

C'est grâce à une communauté philanthropique engagée que nous pouvons aspirer à accomplir de grands projets pour l'ensemble de nos clientèles et à faire du Musée national des beaux-arts du Québec un lieu inclusif, débordant d'activités et de découvertes pour tous.

L'équipe de la Fondation remercie du fond du cœur tous les particuliers, les entreprises et les bénévoles qui ont contribué à la réussite de la campagne annuelle 2021-2022.



Hommage à François Duchesne

Programme *L'art d'être humain*

Les tristes événements du 31 octobre 2020 dans le Vieux-Québec ont profondément touché la communauté. Plusieurs témoignages de sympathie à la suite du décès tragique de François Duchesne, directeur des communications et du marketing au Musée, se sont traduits par des dons à la Fondation afin d'honorer sa mémoire.

Pour partager sa vision d'un musée humain et engagé, nous avons décidé d'affecter ces dons à la création de nouvelles activités liant l'art et le mieux-être. La Fondation tient à remercier tous les donateurs et souligne particulièrement la contribution de la famille de François, dont sa mère, M^{me} Renée Rioux Duchesne, et sa sœur Marie-Josée, à ce projet novateur. Les sommes reçues ont ainsi servi à financer le volet *L'art d'être humain* de la programmation du Musée. Trois activités ont été mises sur pied : une série de vidéos intitulée *Une œuvre ressentie*, des visites thématiques et des ateliers pour adultes dirigés par une art-thérapeute. Ces expériences contemplatives et introspectives offrent à chacun des moments de qualité à travers l'art, des occasions de s'ancrer dans le présent, de ralentir et de prendre contact avec ses sens et ses émotions. C'est ainsi en donnant accès au Musée dans une démarche humaniste que le souhait de François lui survivra.



Philanthroforce : une force philanthropique essentielle

Formé d'employés du Musée et de sa Fondation, le comité Philanthroforce met sur pied, depuis quelques années déjà, des initiatives philanthropiques solidaires et rassembleuses qui s'inscrivent dans la vision d'inclusion et d'accessibilité de l'institution. Ses membres souhaitent ainsi faire rayonner la philanthropie et ses bienfaits au sein de la communauté.

En 2021-2022, le comité a procédé à une collecte de fonds qui permettra d'organiser une journée de répit pour les parents d'enfants vivant avec un trouble du spectre de l'autisme (TSA). L'activité, qui aura lieu à l'automne 2023, sera réalisée par le service de la médiation culturelle, en collaboration avec l'organisme Autisme Québec. Grâce à ce projet porteur et à l'engagement des employés, 4 000 \$ ont été récoltés.

Pour la première fois cette année, le comité Philanthroforce s'est également mobilisé afin de prêter main-forte à la campagne du Comité Entraide 2021, une vaste opération des secteurs public et parapublic visant à aider les organismes communautaires à l'échelle de la province.

Nous remercions les membres du comité Philanthroforce pour leur généreuse implication et leur dévouement : Caroline Audy, Emma Bilodeau Corriveau, Esther Boivin, Martin Cantin, Laurent Dervaux, Marilyn Fortier, Louis Hébert, Louise Morel et Nicole Nadeau.



L'abonnement ALLIÉ : un élan de solidarité envers le Musée

Désireux de revoir la stratégie relative aux abonnements et d'offrir aux membres l'occasion d'affirmer davantage leur solidarité à l'égard de l'institution, la Fondation et le Musée ont créé une nouvelle catégorie d'abonnés : les membres ALLIÉS. Ce nouvel abonnement permet d'amener un invité en tout temps avec soi pour profiter du Musée à plusieurs. En outre, tous les membres ALLIÉS voient leur nom inscrit au tableau numérique *Hommage à nos donateurs* du passage Riopelle par CGI. Ils ont aussi accès à ROAM (Reciprocal Organization of Associated Museums), un programme de réciprocité entre musées qui permet de visiter gratuitement plus d'une centaine d'établissements muséaux en Amérique du Nord.

Depuis le lancement de ce nouvel abonnement en juillet 2021, plus d'une centaine de personnes y ont adhéré, manifestant ainsi leur soutien et leur attachement au Musée et à ses activités. Nous désirons les remercier pour leur apport précieux à l'institution et à sa Fondation.

Les Marches des bâtisseurs : de nouveaux gestes philanthropiques marquants

Durant la dernière année, plusieurs donateurs ont posé un geste marquant en contribuant aux Marches des bâtisseurs. Ce programme philanthropique, qui demande un engagement de 25 000 \$, permet aux participants de voir leur nom inscrit sur une contremarche de l'escalier monumental du pavillon Pierre Lassonde.

La Fondation tient à remercier ces nouveaux donateurs de leur grande générosité : D^{re} Isabelle L.-Cayer (pour la famille L.-Cayer), M. et M^{me} Gilles et Roxane Dagenais, M. Pierre Mantha, et M^e Jean-Philippe Towner (pour JP, Andreanne et William Towner).

Depuis l'ouverture du pavillon Lassonde en 2016, de nombreux donateurs et mécènes ont offert une contribution au programme des Marches des bâtisseurs. En plus de prendre part à l'essor philanthropique et peut-être même d'inspirer d'autres philanthropes, ils ont su laisser une marque importante pour l'enrichissement du complexe muséal.



L'espace Riopelle : un engagement majeur pour la Fondation

Le 2 décembre 2021, la Fondation a signé son premier engagement de 2,5 millions de dollars avec les familles fondatrices de la Fondation Jean Paul Riopelle lors de l'annonce de la création de l'espace Riopelle au Musée national des beaux-arts du Québec.

C'est notamment grâce à la générosité de grands philanthropes et à l'appui du gouvernement du Québec que ce projet d'envergure se concrétisera en 2025. Afin de soutenir différentes initiatives s'y rattachant, la Fondation du Musée invitera la communauté philanthropique à apporter sa contribution.

Plusieurs personnalités étaient présentes lors de la signature de l'entente. Debout, de gauche à droite : André Desmarais, France Chrétien Desmarais, Pierre Lassonde, Kyra Audain, Marie Cossette (présidente du conseil d'administration de la Fondation du Musée), Emilie L.Cayer (présidente-directrice générale de la Fondation du Musée), Yseult Riopelle, Serge Joyal, Jean-Luc Murray (directeur général du Musée), Manon Gauthier (directrice générale de la Fondation Jean Paul Riopelle) et John R. Porter. Assis : Michael J. Audain et Christiane Germain (présidente du conseil d'administration du Musée).



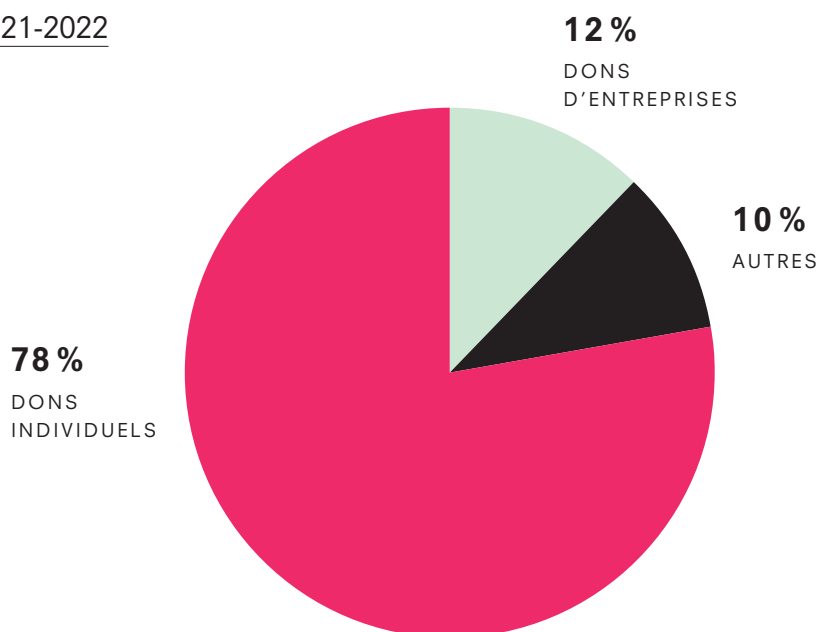
Le prix Lynne-Cohen : un encouragement pour la relève

En novembre 2021, la succession Lynne Cohen, en collaboration avec le Musée national des beaux-arts du Québec et sa Fondation, a remis le prix Lynne-Cohen, créé en 2017 à la mémoire de cette photographe d'exception. Décernée tous les deux ans, cette distinction vise à soutenir des artistes professionnels québécois de la relève dont la pratique accorde une place centrale à la photographie. À l'occasion de sa troisième édition, le jury, composé d'experts du milieu des arts visuels, a récompensé Laurence Hervieux-Gosselin. Impressionné par le talent de l'artiste, il a souligné la qualité narrative et la haute expressivité de ses images. Grâce à la générosité de M. Andrew Lugg, le prix Lynne-Cohen s'accompagne d'une bourse de 10 000 \$. La Fondation du Musée félicite Laurence Hervieux-Gosselin, ainsi que toutes les finalistes de l'édition 2021 : Dayna Danger, Anahita Norouzi et Éloïse Plamondon-Pagé.

La Fondation en chiffres

Les revenus et engagements en 2021-2022 totalisent plus de 2,2 millions de dollars

Revenus de dons 2021-2022



627 724 \$

ont été versés en contributions au Musée national des beaux-arts du Québec cette année, dont près de 39 % pour des commandites et des projets spéciaux

24 802 729 \$ en dons majeurs, en commandites et en partenariats depuis 2013

Les dons majeurs, les commandites et les partenariats de biens et de services sollicités par l'équipe de la Fondation depuis 2013 ont permis de soutenir le Musée dans la réalisation du pavillon Pierre Lassonde et la tenue d'activités diverses au fil des ans. Nous souhaitons remercier nos fidèles donateurs, commanditaires et partenaires pour leur contribution au rayonnement et au succès de nos projets!

Campagne annuelle

Grâce à la générosité près de 1 200 donateurs, la campagne annuelle 2021-2022 a permis d'amasser au-delà de 267 600 \$. Le nombre de nouveaux donateurs a connu une progression de 19 %.

Programme Mécénat Placements Culture

La Fondation a participé au premier programme Mécénat Placements Culture du Conseil des arts et des lettres du Québec et du ministère de la Culture et des Communications à trois reprises au cours des dernières années. À cet effet, une entente de 10 ans pour la gestion des fonds a été conclue avec la Fondation Québec Philanthrope. Depuis trois ans, la Fondation participe au deuxième programme. Après avoir placé 750 000 \$ depuis 2019-2020, elle a investi cette année 250 000 \$ en dons, sans affectation, qui sont appariés avec les subventions de contrepartie prévues dans ce programme. En 2021-2022, c'est donc un total de 566 779 \$ qui a été capitalisé.

Nous tenons à remercier très sincèrement M. Pierre Lassonde pour le versement anticipé de sa promesse de don. Il s'agit d'un geste très significatif, qui démontre son grand attachement à notre institution et qui contribue à pérenniser les actifs de la Fondation et les activités du Musée.

PERSONNEL DE LA FONDATION DU MUSÉE

AU 31 MARS 2022

Emilie L.Cayer
Présidente-directrice générale

Caroline Audy
Adjointe, direction générale

Mathieu Bertrand
*Directeur, développement
philanthropique et marketing*

Fabrice Alcayde
*Directeur, développement
philanthropique et partenariats*

Emma Bilodeau Corriveau
*Agente, développement philanthropique
et reconnaissance*

Nicole Nadeau
Agente, administration et opérations

Claude Marcotte
Agent, collecte de fonds

Ont contribué à l'avancement de plusieurs
projets au cours de l'année :

**Esther Boivin, Myriam Richer
et Dyan Royer**

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FONDATION DU MUSÉE

AU 31 MARS 2022

PRÉSIDENTE DU CONSEIL

Marie Cossette
Associée
NORTON ROSE FULBRIGHT

VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL

Claude Tessier
*Ambassadeur iA Groupe financier
dans la communauté*
INDUSTRIELLE ALLIANCE, ASSURANCE
ET SERVICES FINANCIERS

TRÉSORIER DU CONSEIL

Jean Lamy
Associé
DELOITTE

PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE

Emilie L.Cayer

ADMINISTRATRICES ET ADMINISTRATEURS

Véronique Barry
Associée
NORTON ROSE FULBRIGHT

Debby Cordeiro
*Vice-présidente, affaires publiques
et communications*
IVANHOÉ CAMBRIDGE

André Fortin
Président
IMAF

Michaël Gaudreault, CPA
Directeur principal, finance corporative
MALLETTE

Christiane Germain, CM, CQ
Coprésidente
GERMAIN HOTELS
Présidente du conseil d'administration
MUSÉE NATIONAL DES BEAUX-ARTS DU QUÉBEC

Marc Guérin, MD, FRCPC
Directeur médical
DIAMENTIS

Charles Guimont
Président
O2 WEB SOLUTIONS

Vincent P. Hogue
Vice-président et directeur de marché
BMO GESTION PRIVÉE, SUCCURSALE MCGILL

Jean-Luc Murray
Directeur général
MUSÉE NATIONAL DES BEAUX-ARTS DU QUÉBEC

Jean-Philippe Towner
Chef de la direction financière
DOLLARAMA

Julie-Anne Vien
Associée directrice
CABINET DE RELATIONS PUBLIQUES NATIONAL
(QUÉBEC)

Secrétaire du conseil : Marc Lajoie, secrétaire
général et conseiller juridique, Musée national
des beaux-arts du Québec

COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FONDATION DU MUSÉE*

AU 31 MARS 2022

COMITÉ GOUVERNANCE, ÉTHIQUE ET RESSOURCES HUMAINES

Marie Cossette, présidente
Debby Cordeiro
Marc Guérin
Jean-Philippe Towner
Invitée : Emilie L.Cayer

COMITÉ FINANCES ET AUDIT

Jean Lamy, président
Michaël Gaudreault
Charles Guimont
Claude Tessier
**Invités : Emilie L.Cayer et Jean-François
Fusey**

COMITÉ DONS PLANIFIÉS

Marc Guérin, président
André Fortin
Julie-Anne Vien
Invitée : Emilie L.Cayer

COMITÉ PLACEMENTS

Vincent P. Hogue, président
Michaël Gaudreault
Jean Lamy
Invitée : Emilie L.Cayer

COMITÉ CERCLE 179

Véronique Barry, présidente
Geneviève Clavet
Bénédicte Dupuis
Liane Fauchon
Marie-Kristine Gasse
Cédric Lachance
Mathieu Leblanc
Liu-Anne Lemieux-Rousseau
Julie Parent
**Invités : Emilie L.Cayer, Fabrice
Alcayde et Mathieu Bertrand**

COMITÉ DE GESTION DES DROITS PELLAN

Ce comité s'occupe de la gestion complète
des droits d'auteur d'Alfred Pelland, légués
par M^{me} Madeleine Polisenno Pelland à son
décès et dont la Fondation est responsable.

Dons à la Fondation du Musée

La Fondation du Musée national des beaux-arts du Québec tient à remercier toutes les personnes et les organisations qui, par leurs dons, contribuent à la poursuite de sa mission.

La liste qui suit vise à reconnaître et à saluer de façon particulière les personnes et les organisations qui ont donné à la Fondation au cours de l'année 2021-2022. Les dons considérés pour les besoins de ce rapport annuel ont notamment été versés dans le cadre de la campagne de dons individuels menée sur le thème *Tous au Musée*, de la campagne majeure de financement, de la campagne de dons planifiés et de la campagne de développement philanthropique.

Par ailleurs, une inscription permanente au tableau d'honneur du grand hall du pavillon Pierre Lassonde reconnaît les donateurs ayant cumulé des dons de 5 000 \$ et plus.

DONATEURS DE MOINS DE 300 \$

En 2021-2022, un total de 972 donateurs ont contribué à la Fondation par des dons de moins de 300 \$. La somme de ces dons atteint 77 060 \$.

DONATEURS DE 300 \$ À 499 \$

François Berleur
Jill Byrne
Dominic Cliche
Jean Deaudelin
Paul Delisle et Micheline Beaudet Delisle
Pierre Desaulniers
François Fréchette
Jacqueline Gagnon
Dominique Giroux et Nicolas Etienne
Robert Lajoie et Marielle Cadieux
Jean-François Larocque et Marthe Langlois
Antoine Lessard
Louis-Étienne Lessard
Danièle Marceau et Yves Fradet
Simon Pierre Paré et Jovette Rousseau
Jean Piette
Madeleine Robin
Gaétane Routhier
Hélène Savard et Marc Gagnon
Elsa Serafin
Eric Tessier et Brigitte Legault
Anonyme (8)

DONATEURS DE 500 \$ À 999 \$

Arnaud et Jules Alcayde
Association des mosaïstes du Québec
Claire Auger
Éric Beauchemin
Jean Beaulieu et Danielle Martineau
Pierre A. Bélanger et Luce Bureau
Henri-Paul Biron et Lucie Alarie-Biron
Jean et Denise L. Bissonnette
Yve Bourque et Denise Beauchesne
Gaétan Brochu
Marie-Claude Corbeil
Lucette Coulombe
Pierre Douville
Étienne Bernier Architecture inc.
Fonds Violette Lavoie et Yves Pelletier
François Gagnon
Michaël Gaudreault
Louis Germain
Richard Germain
Louise Grégoire et Jean Deslandes
Jean-André Guérin et Diane Royer
Réal Lagacé
Dominique Langis
François Leclair
Daniel Marceau et Danielle Vachon
Louis St-Gelais
Vianney Tanguay
Cécile Touzin-Saint-Pierre
Claude Turcot
Anonyme (6)

**DONATEURS DE 1 000 \$
À 4 999 \$**

Dominique Anglade
Lucie Bergeron
D^r Michel G. Bergeron et Charlotte Giguère
Yves Boissinot
Jean-Pierre L. Bouchard et Manon Thibault
Claude Bourgie Bovet
Jean-Guy Bouthot et Muriel Comeau
Gilbert J. Cashman
Emilie L.Cayer
Marie Cossette
M^{re} Claude Côté et Suzanne Després
Yves et Madeleine Demers
Fonds Gabrielle Vallière Bruneau
Fonds Thérèse Sicard et Maurice Brisson
Famille Louis Garneau
Christiane Germain
Suzanne Gosselin Delagrave
Grant Hamilton
Maurice Jodoin et Franceline Fortin
Francine Jourdain
Jonathan Kotcheff
Jean Lamy et Christine Bisson
Lisette T. Laporte et Donald Laporte
Patricia-Ann Laughrea
Normand Marceau et Anne Loranger
Gaston Moreault et Janine Goulet Moreault
Nicole Nadeau et Serge Lessard
Hélène Otis et Gilles Lalonde
Pierre Ouellet et Lise Hamel
François Rainville
RBC Fondation
Secrétariat à la jeunesse du Québec
Pierre Thibaudeau
Julie-Anne Vien, Jean-François, Noah et
Éliza Rose Tremblay
Anonyme (2)

**DONATEURS DE 5 000 \$
À 9 999 \$**

Aida Bairam
Philippe-Edwin Bélanger et Julie Bélanger
Esther Boivin
Marthe Bourgeois
Long Bui et Carolyn Denis
Lise Côté et Gaston Godin
Fondation Azrieli
Fonds Louise Brochu et Paul Monty
Cécile Gaudreault et Marc-André Roberge
Ivanhoé Cambridge
Dominique Joyal
Langlois Avocats
Dyan Royer et Robert Mathieu
Sun Life Québec
Anonyme (1)

**DONATEURS DE 10 000 \$
À 24 999 \$**

Air Canada
Banque Laurentienne
Louise Bourgeois
DeSerres
Fondation Madeleine et Jean-Paul Tardif
Fonds Pierre Mantha
iA Groupe financier
Susan G. Lacoste
Normande Lévesque et Béatrice Couturier
Metro inc.
Norton Rose Fulbright
Succession Louise Bourbeau
Anonyme (1)

**DONATEURS DE 25 000 \$
À 49 999 \$**

D^{re} Isabelle L.-Cayer
Gilles et Roxane Dagenais
Julie Suzanne Doyon et André Fortin
D^r Jean-Claude Forest et Francine Déchêne
D^r Marc Guérin et Louise Beaupré
Guy Laberge

**DONATEURS DE 50 000 \$
À 99 999 \$**

Fondation J. Armand Bombardier
Michael St. B. Harrison – Fonds St. Barbe
Intact Assurance
Andrew Lugg – Fonds Lynne Cohen

**DONATEUR DE 250 000 \$
À 500 000 \$**

Fondation famille Pierre Lassonde

**COMMANDITAIRES
ET PARTENAIRES DE BIENS
ET DE SERVICES**

Hydro-Québec
Québecor

Musée national des beaux-arts du Québec

Revue financière 88

89

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022

Rapport de la direction	89
Rapport de l'auditeur indépendant	90
État des résultats	92
État de l'évolution de l'actif net	93
État des gains et pertes de réévaluation	93
État de la situation financière	94
État des flux de trésorerie	95
Notes annexes	96
Suivi des politiques gouvernementales	109
Code d'éthique et de déontologie des administrateurs publics du Musée national des beaux-arts du Québec	125

Revue financière

Fonds des opérations

Pour une deuxième année consécutive, la situation pandémique et les mesures sanitaires qui en découlent ont nécessité des rajustements rapides et significatifs du budget de fonctionnement du Musée, adopté en début d'exercice financier. Dès le 2 avril 2021, le Musée a dû fermer à nouveau ses portes, écourtant ainsi la présentation de l'exposition *Turner et le sublime*. Il a par la suite rouvert progressivement à compter du 14 mai 2021, jusqu'à une ouverture complète le 12 juin suivant pour la présentation de *Picasso. Figures*. Dès lors, la programmation des expositions a pu être maintenue, alors que celle des activités a demandé aux équipes beaucoup de créativité et d'agilité. Mais l'impact sur les résultats financiers, en particulier sur les revenus autonomes, n'a pu être évité. En versant au Musée une aide financière supplémentaire de 956 900 \$ en mars 2022, le ministère de la Culture et des Communications lui a toutefois permis d'équilibrer son budget. En effet, alors que le budget de fonctionnement révisé, adopté par le conseil d'administration en décembre 2021, affichait un déficit de près de 900 000 \$, le fonds des opérations présente un excédent des produits sur les charges de 88 872 \$ pour l'exercice financier 2021-2022.

Nous présentons ci-après les principales variations observées dans les résultats de 2021-2022 par rapport à ceux de 2020-2021.

La valeur des « Dons de pièces de collection » s'élève cette année à 11,4 millions de dollars pour 194 pièces, y compris trois fonds d'archives, comparativement à 1,7 million de dollars pour 1 088 pièces, y compris trois fonds d'archives, en 2020-2021. La valeur totale des dons est comptabilisée aux produits et aux charges.

En excluant cette valeur, les produits ont globalement augmenté de 14 %, soit 2,9 millions de dollars. On constate d'abord une hausse de 1,2 million de dollars dans les revenus autonomes, ou ventes de biens et de services. Cette variation favorable de 61 % ne peut être dissociée de celle observée dans le nombre de jours d'ouverture du Musée, qui est passé de 140 à 280 entre les deux périodes. Prises dans leur ensemble, les subventions, contributions et commandites présentent quant à elles un accroissement de près de 1,7 million de dollars. Alors que les subventions associées à des projets, notamment à des expositions internationales, ont augmenté de plus de 2,2 millions de dollars, la subvention de fonctionnement a diminué d'environ 500 000 \$. Cette baisse résulte principalement de l'effet combiné des économies anticipées découlant du télétravail et d'une réduction de l'aide financière accordée pour compenser l'impact de la COVID-19, estimé comme devant être moindre qu'en 2020-2021.

Toujours en excluant la valeur des dons de pièces de collection, l'augmentation nette des charges se situe à 18 %, soit plus de 3,4 millions de dollars. On note d'abord une hausse d'environ 250 000 \$ ou 2 % dans les traitements et avantages sociaux, ce qui correspond essentiellement aux paramètres d'indexation applicables. Mais la part du lion revient aux charges engagées pour produire et promouvoir une programmation « quasi normale » d'expositions et d'activités, lesquelles se sont accrues de plus de 2,5 millions de dollars. Le Musée a en effet inauguré dix expositions en 2021-2022, dont l'exposition internationale d'envergure *Picasso. Figures*, comparativement à deux en 2020-2021. Toujours en lien avec cette programmation, mais surtout avec le nombre de jours d'ouverture du Musée, on constate également une augmentation de plus de 500 000 \$ dans les coûts de gardiennage et d'entretien ménager. On observe enfin une hausse d'environ 123 000 \$ reliée à l'exploitation de la librairie-boutique.

Fonds des immobilisations

Le fonds des immobilisations présente un déficit de 80 880 \$ pour l'exercice financier 2021-2022. Durant la dernière année, le Musée a notamment poursuivi l'exécution des projets planifiés en ce qui concerne le maintien des actifs, l'amélioration des infrastructures ainsi que le renouvellement et l'ajout d'équipements, mais aussi en ce qui touche les ressources informationnelles, ce qui a globalement représenté des dépenses de plus de 1,8 million de dollars. Parmi ces dépenses, mentionnons celles associées à la réfection de la maçonnerie du pavillon Gérard-Morisset, pour plus de la moitié de la somme totale, à la remise à neuf de composantes des systèmes de ventilation, à l'installation de rayonnages supplémentaires dans les réserves et au remplacement ou à l'ajout d'équipements informatiques ou audiovisuels.

Plan culturel numérique

Le Plan culturel numérique du Québec se déploie à la fois dans le fonds des opérations, par des actions associées entre autres aux expositions temporaires, et dans le fonds des immobilisations, par des projets de nature durable. Au total, le Musée y a investi près de 700 000 \$ en 2021-2022, afin de favoriser, par diverses initiatives, la visibilité des contenus et le rayonnement de la culture dans l'environnement numérique. Au nombre des principales réalisations de la dernière année, soulignons l'exploration des possibilités de la technologie 3D dans le domaine de la muséologie, la poursuite de la numérisation des collections, y compris le volet des archives, afin de rendre les images des œuvres et des documents accessibles sur le site collections.mnbaq.org, ainsi que les travaux préparatoires en vue d'y ajouter, dans une *Vitrine animée*, des extraits de films ou des vidéos des collections.

Rapport de la direction

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022

Les états financiers du Musée national des beaux-arts du Québec (Musée) ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées, qui respectent les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables. La direction procède à des vérifications périodiques, afin de s'assurer du caractère adéquat et soutenu des contrôles internes appliqués de façon uniforme par le Musée.

Le Musée reconnaît qu'il est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui le régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité d'audit et de gestion des risques, dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le Vérificateur général du Québec, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers du Musée, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général du Québec peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité d'audit et de gestion des risques pour discuter de tout élément qui concerne son audit.

Le directeur général,



Jean-Luc Murray

Le directeur général adjoint,



Jean-François Fusey, CPA

Québec, le 22 juin 2022

Rapport de l'auditeur indépendant

À l'Assemblée nationale

RAPPORT SUR L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS

Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers du Musée national des beaux-arts du Québec (« l'entité »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2022, et l'état des résultats, l'état des gains et pertes de réévaluation, l'état de l'évolution de l'actif net et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 mars 2022, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendante de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquittée des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et je fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, je conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;

- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenue d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

RAPPORT RELATIF À D'AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Pour la vérificatrice générale du Québec,



Caroline Rivard, CPA auditrice
Vérificatrice générale adjointe

Québec, le 22 juin 2022

État des résultats

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022

	2022			2021
	Fonds des opérations	Fonds des immobilisations	Fonds de dotation	Total
	\$	\$	\$	\$
PRODUITS				
Subventions du gouvernement du Québec (note 4)	18 535 320	5 285 394	–	23 820 714
Subventions du gouvernement du Canada	355 600	923 704	–	1 279 304
Autres subventions ou contributions	294 909	13 070	–	307 979
Commandites	328 881	–	–	328 881
Contributions de la Fondation du Musée national des beaux-arts du Québec (note 6)	242 724	807 464	–	1 050 188
Dons de pièces de collection (note 7)	11 400 963	–	–	11 400 963
Billetterie et abonnements	1 765 283	–	–	1 765 283
Stationnement	268 372	–	–	268 372
Boutique et publications	708 504	–	–	708 504
Redevances des services alimentaires	43 673	–	–	43 673
Location d'espaces et services connexes	105 841	–	–	105 841
Location et diffusion d'œuvres d'art et d'expositions	142 466	–	–	142 466
Activités éducatives et culturelles	139 821	–	–	139 821
Revenus de placements	206 498	–	–	206 498
Autres	11 635	–	–	11 635
	34 550 490	7 029 632	–	41 580 122
CHARGES				
Traitements et avantages sociaux	10 784 421	32 920	–	10 817 341
Énergie, taxes et assurances	4 386 846	–	–	4 386 846
Services professionnels, administratifs et autres	2 010 872	224 099	–	2 234 971
Entretien, réparations et aménagement	1 813 499	111 466	–	1 924 965
Transport et communications	1 695 421	–	–	1 695 421
Fournitures et approvisionnements	825 469	–	–	825 469
Location de locaux	224 518	–	–	224 518
Acquisition de pièces de collection (note 7)	11 521 073	–	–	11 521 073
Location d'expositions	1 196 954	–	–	1 196 954
Intérêts sur la dette à long terme	–	768 079	–	768 079
Autres intérêts et frais financiers	2 545	39 490	–	42 035
Perte à la suite de la radiation d'immobilisations corporelles	–	50 440	–	50 440
Amortissement des immobilisations corporelles	–	5 884 018	–	5 884 018
	34 461 618	7 110 512	–	41 572 130
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES	88 872	(80 880)	–	7 992

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

État de l'évolution de l'actif net

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022

				2022	2021
	Fonds des opérations	Fonds des immobilisations	Fonds de dotation	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
ACTIF NET AU DÉBUT DE L'EXERCICE	1 385 327	7 358 124	1 750 079	10 493 530	9 918 457
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	88 872	(80 880)	–	7 992	575 073
ACTIF NET À LA FIN DE L'EXERCICE	1 474 199	7 277 244	1 750 079	10 501 522	10 493 530

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

État des gains et pertes de réévaluation

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022

				2022	2021
	Fonds des opérations	Fonds des immobilisations	Fonds de dotation	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
GAINS ET PERTES DE RÉÉVALUATION AU DÉBUT DE L'EXERCICE	(31 530)	–	247 565	216 035	69 209
Variation des gains et pertes non réalisés sur les placements de portefeuille	(84 254)	–	29 967	(54 287)	146 826
Gains réalisés sur la cession de placements de portefeuille, reclassés dans les résultats ou les revenus de placements reportés	–	–	(69 850)	(69 850)	–
GAINS ET PERTES DE RÉÉVALUATION À LA FIN DE L'EXERCICE (note 8)	(115 784)	–	207 682	91 898	216 035

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

État de la situation financière

AU 31 MARS 2022

	2022			2021	
	Fonds des opérations	Fonds des immobilisations	Fonds de dotation	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
ACTIF					
ACTIF À COURT TERME					
Trésorerie, 0,80 % et 0,95 % (0,55 % et 0,70 % en 2021)	8 322 085	10 234	–	8 332 319	7 863 179
Créances et intérêts courus (note 9)	405 140	–	–	405 140	372 059
Contributions à recevoir de la Fondation du Musée national des beaux-arts du Québec (note 6)	103 828	72 387	–	176 215	133 700
Créances interfonds, sans intérêt ni modalités d'encaissement	1 024 858	–	–	–	–
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec (note 10)	–	6 946 328	–	6 946 328	6 983 869
Stocks	204 738	–	–	204 738	273 600
Pièces pour l'entretien et les réparations futurs	111 419	–	–	111 419	56 930
Charges payées d'avance	234 815	–	–	234 815	1 300 064
	10 406 883	7 028 949	–	16 410 974	16 983 401
PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE (note 8)	850 913	–	2 331 273	3 182 186	3 148 674
CONTRIBUTIONS À RECEVOIR DE LA FONDATION DU MUSÉE NATIONAL DES BEAUX-ARTS DU QUÉBEC (note 6)	–	2 133 120	–	2 133 120	2 263 123
SUBVENTIONS À RECEVOIR DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (note 10)	–	24 068 770	–	24 068 770	28 604 993
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 11)	–	106 174 080	–	106 174 080	109 990 981
	11 257 796	139 404 919	2 331 273	151 969 130	160 991 172
PASSIF					
PASSIF À COURT TERME					
Emprunts bancaires (note 12)	–	7 234 174	–	7 234 174	5 241 500
Charges à payer et frais courus (note 13)	3 638 472	–	–	3 638 472	3 661 261
Provision pour vacances (note 19)	899 234	–	–	899 234	844 712
Créances interfonds, sans intérêt ni modalités de remboursement	–	651 346	373 512	–	–
Intérêts courus	–	47 770	–	47 770	59 324
Dépôts de clients et produits reportés	614 322	–	–	614 322	625 346
Apports reportés (note 14)	4 109 340	–	–	4 109 340	4 577 033
Portion de la dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 16)	–	6 862 676	–	6 862 676	6 881 242
	9 261 368	14 795 966	373 512	23 405 988	21 890 418
PROVISION POUR CONGÉS DE MALADIE (note 19)	420 694	–	–	420 694	439 550
REVENUS DE PLACEMENTS REPORTÉS (note 15)	217 319	–	–	217 319	208 628
APPORTS REPORTÉS (note 14)	–	99 048 889	–	99 048 889	102 879 881
DETTE À LONG TERME (note 16)	–	18 282 820	–	18 282 820	24 863 130
	9 899 381	132 127 675	373 512	141 375 710	150 281 607
ACTIF NET					
Investi en immobilisations	–	7 277 244	–	7 277 244	7 358 124
Affectations d'origine externe	–	–	188 250	188 250	188 250
Affectations d'origine interne	–	–	1 561 829	1 561 829	1 561 829
Non grevé d'affectations	1 474 199	–	–	1 474 199	1 385 327
	1 474 199	7 277 244	1 750 079	10 501 522	10 493 530
Gains et pertes de réévaluation cumulés	(115 784)	–	207 682	91 898	216 035
	1 358 415	7 277 244	1 957 761	10 593 420	10 709 565
	11 257 796	139 404 919	2 331 273	151 969 130	160 991 172

DROITS ET OBLIGATIONS CONTRACTUELS (note 21)

ÉVENTUALITÉS (note 22)

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil d'administration,



Christiane Germain,
présidente du conseil d'administration



Louise Turgeon,
présidente du comité d'audit et de gestion des risques

État des flux de trésorerie

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022

	2022			2021	
	Fonds des opérations	Fonds des immobilisations	Fonds de dotation	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT					
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	88 872	(80 880)	–	7 992	575 073
Éléments sans incidence sur la trésorerie					
Apports reportés constatés à titre de produits	(2 767 983)	(6 269 087)	–	(9 037 070)	(6 670 183)
Ajustement de la dette à long terme au taux effectif	–	38 663	–	38 663	46 185
Perte à la suite de la radiation d'immobilisations corporelles	–	50 440	–	50 440	3 225
Amortissement des immobilisations corporelles	–	5 884 018	–	5 884 018	5 754 525
	(2 679 111)	(376 846)	–	(3 055 957)	(291 175)
Variation des actifs et des passifs liés aux activités de fonctionnement					
Créances et intérêts courus	(33 081)	–	–	(33 081)	80 651
Contributions à recevoir de la Fondation du Musée national des beaux-arts du Québec	(62 512)	–	–	(62 512)	14 295
Subventions à recevoir	–	10 845	–	10 845	1 512 289
Stocks	68 862	–	–	68 862	79 807
Pièces pour l'entretien et les réparations futurs	(111 419)	56 930	–	(54 489)	(56 930)
Charges payées d'avance	1 065 249	–	–	1 065 249	(736 527)
Charges à payer et frais courus	533 009	–	–	533 009	990 231
Provision pour vacances	54 522	–	–	54 522	120 287
Intérêts courus	–	(11 554)	–	(11 554)	(17 238)
Dépôts de clients et produits reportés	(11 024)	–	–	(11 024)	7 844
Apports reportés	2 381 400	–	–	2 381 400	357 963
Provision pour congés de maladie	(18 856)	–	–	(18 856)	10 995
Revenus de placements reportés	8 691	–	–	8 691	5 751
	3 874 841	56 221	–	3 931 062	2 369 418
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	1 195 730	(320 625)	–	875 105	2 078 243
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS					
Acquisition d'immobilisations corporelles et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations	–	(2 673 355)	–	(2 673 355)	(1 968 628)
ACTIVITÉS DE PLACEMENT					
Acquisition de placements	(40 087)	–	(317 562)	(357 649)	(118 918)
Produits de cession de placements	–	–	200 000	200 000	–
Flux de trésorerie liés aux activités de placement	(40 087)	–	(117 562)	(157 649)	(118 918)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT					
Augmentation des emprunts bancaires	–	2 425 039	–	2 425 039	2 073 500
Remboursement d'emprunts bancaires	–	(432 365)	–	(432 365)	(2 249 300)
Contributions reçues de la Fondation du Musée national des beaux-arts du Québec	–	150 000	–	150 000	600 000
Nouvelle dette à long terme – nette des frais d'émission	–	282 365	–	282 365	1 649 300
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	–	2 425 039	–	2 425 039	2 073 500
VARIATION DE LA TRÉSORERIE	1 155 643	(568 941)	(117 562)	469 140	2 064 197
TRÉSORERIE, AU DÉBUT DE L'EXERCICE	7 862 506	673	–	7 863 179	5 798 982
Contributions interfonds	(696 064)	578 502	117 562	–	–
TRÉSORERIE, À LA FIN DE L'EXERCICE (note 17)	8 322 085	10 234	–	8 332 319	7 863 179

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

Notes annexes

AU 31 MARS 2022

1. CONSTITUTION ET FONCTIONS

Le Musée national des beaux-arts du Québec (Musée), personne morale au sens du Code civil instituée en vertu de la Loi sur les musées nationaux (RLRQ, chapitre M-44), a pour fonctions de faire connaître, de promouvoir et de conserver l'art québécois de toutes les périodes, de l'art ancien à l'art actuel, et d'assurer une présence de l'art international par des acquisitions, des expositions et d'autres activités d'animation.

Le Musée national des beaux-arts du Québec a été reconnu comme un organisme de bienfaisance au sens de la Loi sur les impôts du Québec (RLRQ, chapitre I-3) et de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada (LRC 1985, chapitre 1, 5^e supplément). Il est par conséquent admissible à l'exemption d'impôt prévue pour ces organismes.

2. VOCATION DES FONDS

Le fonds des opérations présente les opérations courantes du Musée.

Le fonds des immobilisations présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations corporelles. La partie du solde du fonds non investie en immobilisations est réservée à l'acquisition d'immobilisations corporelles pour le Musée et au paiement des frais afférents. De plus, le Musée ne peut, sans obtenir l'autorisation préalable du gouvernement, acquérir, aliéner, hypothéquer ou louer un immeuble.

Le fonds de dotation présente les ressources apportées à titre de dotations. En vertu d'un règlement approuvé par le gouvernement, seuls les revenus de placements tirés des ressources de ce fonds peuvent être utilisés à des fins d'immobilisations corporelles et d'acquisition d'œuvres d'art pour les collections du Musée.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Référentiel comptable

Aux fins de la préparation de ses états financiers, le Musée utilise prioritairement le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*, incluant les recommandations des normes comptables s'appliquant uniquement aux organismes sans but lucratif du secteur public énoncées dans les chapitres SP 4200 à SP 4270.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers du Musée par la direction exige que celle-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence sur la comptabilisation des actifs et des passifs, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur la comptabilisation des produits et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les principaux éléments pour lesquels la direction a établi des estimations et formulé des hypothèses sont la provision pour congés de maladie et la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

Instruments financiers

Les instruments financiers sont constatés au coût à la date de transaction.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des éléments classés dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement lors de leur comptabilisation initiale. Toutefois, lors de la comptabilisation initiale des éléments classés dans les instruments financiers évalués à la juste valeur, les coûts de transaction sont passés en charge.

Les placements de portefeuille, composés d'instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, sont classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état des gains et pertes de réévaluation jusqu'à ce qu'elles soient décomptabilisées.

La trésorerie, les créances et intérêts courus (excluant les taxes à recevoir) et les contributions et subventions à recevoir (excluant les subventions qui ne font pas l'objet d'un accord contractuel) sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les emprunts bancaires, les charges à payer et frais courus (excluant les avantages sociaux à payer), les intérêts courus, la provision pour vacances et la dette à long terme sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Juste valeur

La juste valeur est le montant de la contrepartie dont conviendraient des parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence.

La juste valeur des titres détenus dans les fonds communs correspond à leur valeur boursière, établie selon le cours vendeur. Lorsque survient une variation de la valeur des actifs sous-jacents détenus dans les fonds communs, la valeur des parts varie également.

Hiérarchie de la juste valeur

Les instruments financiers évalués à la juste valeur sont classés selon les niveaux suivants de la hiérarchie :

Niveau 1 : Le calcul de la juste valeur de l'instrument repose sur les prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques.

Niveau 2 : Le calcul de la juste valeur de l'instrument repose sur des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, lesquelles sont observables soit directement (sous forme de prix) ou indirectement (déterminées à partir de prix).

Niveau 3 : Le calcul de la juste valeur de l'instrument repose sur des données qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

Constatation des produits

Apports

Les apports présentés dans le fonds des opérations comprennent les subventions, les autres contributions et les commandites. Les apports présentés dans le fonds des immobilisations comprennent les subventions ou contributions relatives aux immobilisations corporelles et à leur maintien.

Les subventions ou contributions à recevoir sont comptabilisées lorsqu'elles peuvent faire l'objet d'une estimation raisonnable et que leur réception est raisonnablement assurée, notamment lorsqu'il existe un accord contractuel.

Le Musée applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées, à l'exception des apports affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles non amortissables, qui sont constatés en augmentation de l'actif net. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir.

Produits

Les produits de billetterie et d'abonnements, de stationnement, de redevances des services alimentaires, de location d'espaces et de services connexes, de location et de diffusion d'œuvres d'art et d'expositions ainsi que d'activités éducatives et culturelles sont constatés lorsque le service est rendu au client.

Les produits de boutique et de publications sont constatés lorsque le bien est remis au client.

Dotations

Les dotations sont comptabilisées comme augmentation de l'actif net du fonds de dotation. Les revenus de placements de ce fonds grevés d'une affectation externe sont constatés comme revenus de placements reportés dans le fonds des opérations et constatés comme produits du fonds approprié dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les revenus de placements de ce fonds non grevés d'une affectation externe sont constatés comme revenus de placements dans le fonds des opérations.

Apports reçus sous forme de services

En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des services fournis gratuitement par les bénévoles, ceux-ci ne sont pas constatés dans les produits et les charges du Musée.

Notes annexes

AU 31 MARS 2022

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Collections

Le coût des pièces de collection acquises contre paiement est imputé aux charges du fonds des opérations.

Les pièces de collection acquises par donation sont comptabilisées aux produits et aux charges du fonds des opérations lorsque toutes les conditions s'y rattachant sont remplies. La valeur des pièces de collection acquises par donation est déterminée par expertise et est généralement sanctionnée par la Commission canadienne d'examen des exportations de biens culturels (Commission). Advenant que le donateur n'accepte pas la décision de la Commission, il peut, dans les 12 mois suivant le jour de la communication de la première détermination de la Commission, lui demander de fixer à nouveau la juste valeur de l'œuvre. Si tel est le cas, l'ajustement de valeur est comptabilisé dans l'exercice où la nouvelle détermination est communiquée. Lorsque la Commission fait connaître sa décision après la date de production des états financiers et que la juste valeur qu'elle détermine diffère de la valeur déterminée par expertise utilisée pour comptabiliser l'acquisition, l'ajustement de valeur est comptabilisé dans l'exercice suivant la comptabilisation initiale.

Revenus de placements

Les revenus d'intérêts sont comptabilisés d'après le nombre de jours de détention du placement au cours de l'exercice. Les gains ou les pertes sur la cession de placements sont établis selon la méthode du coût moyen. Les redistributions de capital sont constatées au moment où elles sont encaissées.

Opérations interentités

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint.

Les actifs reçus sans contrepartie d'une entité incluse dans le périmètre comptable du gouvernement du Québec sont constatés à leur valeur comptable. Quant aux services reçus à titre gratuit, ils ne sont pas comptabilisés. Les autres opérations interentités ont été réalisées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

Stocks

Les stocks de la boutique sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût est calculé selon la méthode de l'épuisement successif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût ou, si elles sont reçues à titre gratuit, à la juste valeur marchande en date d'acquisition, et sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée de vie utile estimative, soit :

Bâtiments	40 ans
Aménagements des bâtiments	10 ans
Aménagements des salles d'exposition	10 ans
Aménagements extérieurs	10 ans
Matériel roulant	15 ans
Équipement spécialisé	10 ans
Mobilier et équipement de bureau	5 ans
Documents numériques	3, 5 et 10 ans
Équipement informatique et bureautique	3 ans
Développement informatique	7 ans

Dépréciation des immobilisations corporelles

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité du Musée de fournir des services ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur nette comptable, son coût est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values nettes sur les immobilisations corporelles sont imputées aux résultats de l'exercice. Aucune reprise sur réduction de valeur n'est constatée.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Trésorerie

La trésorerie se compose des soldes bancaires.

Régimes de retraite

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interemployeurs à prestations déterminées gouvernementaux, compte tenu du fait que le Musée ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

Provision pour congés de maladie

Les obligations à long terme découlant des congés de maladie accumulés par les employés sont évaluées sur une base actuarielle au moyen d'une méthode d'estimation simplifiée selon les hypothèses les plus probables déterminées par le Musée. Ces hypothèses font l'objet d'une réévaluation annuelle. Le passif et les charges correspondantes qui en résultent sont comptabilisés sur la base du mode d'acquisition de ces avantages sociaux, c'est-à-dire en fonction de l'accumulation et de l'utilisation des journées de maladie par les employés.

4. SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

			2022	2021
	Fonds des opérations	Fonds des immobilisations	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
Frais de fonctionnement	15 896 800	–	15 896 800	16 403 300
Projets spécifiques	2 638 520	–	2 638 520	419 375
Intérêts sur la dette à long terme et autres intérêts	–	742 528	742 528	895 157
Virement des apports reportés – long terme	–	4 166 021	4 166 021	4 017 204
Charges non capitalisées relatives aux immobilisations corporelles et à leur maintien	–	376 845	376 845	143 876
	18 535 320	5 285 394	23 820 714	21 878 912

5. FONDS DES OPÉRATIONS – OPÉRATIONS NON MONÉTAIRES

Le Musée loue, en vertu d'une entente, une partie d'un de ses bâtiments pour une somme annuelle de 1 \$. En contrepartie, le locataire accorde au Musée des droits de passage relatifs à des installations lui appartenant. Étant donné que la juste valeur des services échangés dans le cadre de cette entente ne peut faire l'objet d'une évaluation fiable, cette transaction a été comptabilisée au montant de 1 \$.

Le Musée effectue par ailleurs avec certains fournisseurs des échanges de biens et de services. Ces opérations non monétaires sont inscrites à la juste valeur, lorsque cette dernière peut faire l'objet d'une estimation raisonnable, et sont incluses aux postes suivants de l'état des résultats :

	2022	2021
	\$	\$
PRODUITS		
Commandites	93 881	18 028
	93 881	18 028
CHARGES		
Transport et communications	75 000	6 799
Fournitures et approvisionnements	18 881	11 229
	93 881	18 028

Notes annexes

AU 31 MARS 2022

6. CONTRIBUTIONS DE LA FONDATION DU MUSÉE NATIONAL DES BEAUX-ARTS DU QUÉBEC

La Fondation du Musée national des beaux-arts du Québec (Fondation), dans laquelle le Musée a un intérêt économique, est constituée en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec (RLRQ, chapitre C-38). Elle a pour principal objet de promouvoir et de soutenir l'œuvre du Musée, notamment en favorisant le développement des collections, le financement des expositions et l'accessibilité aux programmes éducatifs et en appuyant tout projet visant la croissance du Musée. Pour aider la Fondation à remplir son mandat, le Musée lui fournit gratuitement des locaux pour ses bureaux ainsi que du personnel et les biens et services nécessaires à son fonctionnement. En cas de dissolution ou de liquidation de la Fondation, tout reliquat de ses biens, une fois ses dettes acquittées, sera transféré au Musée.

Les contributions à recevoir de la Fondation dans le fonds des opérations ne portent pas intérêt. Les contributions à recevoir de la Fondation dans le fonds des immobilisations portent intérêt au taux des acceptations bancaires, soit 1,17 % au 31 mars 2022 (0,71 % au 31 mars 2021).

7. FONDS DES OPÉRATIONS – PIÈCES DE COLLECTION

Collection permanente, collection d'étude et collection Prêt d'œuvres d'art

La collection permanente est constituée de l'ensemble des œuvres d'art acquises en vue de leur conservation et de leur mise en valeur en conformité avec le mandat du Musée. Cette collection porte principalement sur l'art québécois de toutes les périodes, de l'art ancien à l'art actuel, et compte 38 391 œuvres d'art (38 232 en 2021) réparties selon les catégories suivantes : architecture, arts décoratifs et design, arts graphiques, ethnologie, installation, peinture, performance, photographie, sculpture, techniques mixtes et vidéo/film.

La collection d'étude est constituée d'un ensemble d'œuvres d'art et d'objets rattachés à la carrière d'un artiste qui peuvent servir à des fins d'interprétation, d'éducation et d'animation, ou qui documentent le processus de création des œuvres d'art de la collection permanente ou d'artistes qui y sont représentés. Cette collection compte 1 955 œuvres d'art et objets (1 893 en 2021) répartis selon les mêmes catégories que celles de la collection permanente.

La collection Prêt d'œuvres d'art, mise sur pied afin de soutenir et de diffuser l'art contemporain du Québec, est constituée de l'ensemble des œuvres d'art acquises à cette fin et est mise en circulation grâce à son programme de location destiné particulièrement aux ministères et organismes du gouvernement du Québec. Cette collection compte 1 966 œuvres d'art (1 971 en 2021) réparties selon les mêmes catégories que celles de la collection permanente.

Au cours de l'exercice, le Musée a acquis 214 œuvres et objets (1 115 en 2021) pour un montant total, incluant les ajustements de valeurs le cas échéant, de 11 479 778 \$ (1 932 255 \$ en 2021), soit 120 110 \$ par achat (221 912 \$ en 2021) et 11 359 668 \$ par don (1 710 343 \$ en 2021).

Collections et fonds d'archives privées

Les collections et fonds d'archives privées sont constitués de documents qui ont été soit rassemblés en fonction d'une caractéristique commune (collections), soit utilisés par une personne physique ou morale dans l'exercice de ses activités ou de ses fonctions (fonds) et qui sont des sources documentaires importantes pour la connaissance de l'art québécois.

Les documents se répartissent selon les catégories suivantes : livres, journaux, revues, enregistrements sonores, documents cinématographiques et télévisuels, affiches, correspondance, archives iconographiques et documentaires (diapositives, négatifs et photographies), reproductions d'œuvres d'art, documents architecturaux et cartes postales.

Au cours de l'exercice, le Musée a acquis 3 fonds d'archives (3 en 2021) par don pour un montant total de 41 295 \$ (4 050 \$ en 2021).

8. PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE

Les placements de portefeuille sont composés de fonds communs de placement. Les placements dans les fonds communs ne sont assortis d'aucune date d'échéance contractuelle.

Fonds des opérations

	2022		2021	
	Valeur comptable (juste valeur)	Coût	Valeur comptable (juste valeur)	Coût
	\$	\$	\$	\$
Fonds d'obligations	850 913	966 697	895 080	926 610

Fonds de dotation

	2022		2021	
	Valeur comptable (juste valeur)	Coût	Valeur comptable (juste valeur)	Coût
	\$	\$	\$	\$
Fonds de marché monétaire	145 645	145 645	145 228	145 228
Fonds d'obligations	1 334 766	1 424 357	1 200 070	1 191 823
Fonds d'actions	850 862	553 589	908 296	668 978
	2 331 273	2 123 591	2 253 594	2 006 029

Les placements sont classés selon le niveau 1 de la hiérarchie de la juste valeur.

9. CRÉANCES ET INTÉRÊTS COURUS

	2022	2021
	\$	\$
Intérêts courus	5 809	4 015
Taxes de vente à recevoir	251 495	87 059
Autres subventions et contributions	–	176 300
Autres créances	147 836	104 685
	405 140	372 059

10. FONDS DES IMMOBILISATIONS – SUBVENTIONS À RECEVOIR DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Les subventions à recevoir du gouvernement du Québec présentées à court terme se détaillent comme suit :

	2022	2021
	\$	\$
Intérêts à recevoir	53 119	63 964
Remboursements de capital sur la dette à long terme à effectuer au cours du prochain exercice (note 16)	6 893 209	6 919 905
	6 946 328	6 983 869

Quant à celles présentées à long terme, elles se détaillent comme suit :

	2022	2021
	\$	\$
Subventions à recevoir relatives aux immobilisations corporelles et à leur maintien	30 961 979	35 524 898
Remboursements de capital sur la dette à long terme à effectuer au cours du prochain exercice (note 16)	(6 893 209)	(6 919 905)
	24 068 770	28 604 993

Notes annexes

AU 31 MARS 2022

11. FONDS DES IMMOBILISATIONS – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

			2022	2021
	Coût	Amortissement cumulé	Net	Net
	\$	\$	\$	\$
Terrains*	6 633 377	–	6 633 377	6 633 377
Bâtiments* **	139 284 109	50 533 851	88 750 258	91 147 202
Aménagements des bâtiments**	13 591 482	9 539 608	4 051 874	4 791 890
Aménagements des salles d'exposition	1 306 886	580 876	726 010	856 699
Aménagements extérieurs**	2 556 425	1 618 793	937 632	1 147 920
Matériel roulant	239 664	57 549	182 115	197 266
Équipement spécialisé**	8 777 379	5 683 906	3 093 473	3 602 285
Mobilier et équipement de bureau	352 367	331 022	21 345	29 446
Documents numériques**	1 810 547	710 357	1 100 190	966 568
Équipement informatique et bureautique**	3 486 849	3 009 139	477 710	377 008
Développement informatique**	649 538	449 442	200 096	241 320
	178 688 623	72 514 543	106 174 080	109 990 981

* Le Musée a acquis certains de ces biens immeubles du gouvernement du Québec pour le prix de 1 \$ chacun en 1985 et 1988. Ceux-ci ont été comptabilisés selon l'évaluation municipale à ces dates, soit 1 210 250 \$ pour les terrains et 6 358 900 \$ pour les bâtiments. Le gouvernement a, par la suite, autorisé différents projets d'agrandissement et de réparations majeures des bâtiments.

** Des immobilisations corporelles totalisant 378 991 \$ au 31 mars 2022 (229 608 \$ en 2021), soit 73 379 \$ (73 391 \$ en 2021) pour des bâtiments, 38 463 \$ (75 058 \$ en 2021) pour des aménagements des bâtiments, 13 135 \$ (13 135 \$ en 2021) pour des aménagements extérieurs, 39 958 \$ (1 200 \$ en 2021) pour des équipements spécialisés, 192 922 \$ (66 824 \$ en 2021) pour des documents numériques, 2 487 \$ (aucun montant en 2021) pour de l'équipement informatique et bureautique et 18 647 \$ (aucun montant en 2021) pour du développement informatique, n'ont pas été amorties, étant donné qu'elles n'étaient pas utilisées en fin d'exercice.

12. EMPRUNTS BANCAIRES

Le gouvernement du Québec a autorisé, par le décret 1371-2021, le Musée à instituer un régime d'emprunts, valide jusqu'au 31 octobre 2022, lui permettant d'emprunter à court terme ou par marge de crédit auprès d'institutions financières ou auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, ou à long terme auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, et ce, pour un montant n'excédant pas 26 800 886 \$ (25 136 186 \$ en 2021).

Fonds des immobilisations

Le Musée a contracté les emprunts bancaires suivants relatifs aux immobilisations corporelles et à leur maintien :

	2022	2021
	\$	\$
Marges de crédit, taux des acceptations bancaires, soit 1,17 % au 31 mars 2022 (0,71 % en 2021), échéant le 28 avril 2022	2 205 507	5 241 500
Marges de crédit auprès du Fonds de financement du gouvernement du Québec, taux des acceptations bancaires à un mois diminué de 0,10 %, soit 0,86 % au 31 mars 2022, échéant le 31 octobre 2022	5 028 667	–
	7 234 174	5 241 500

La portion à long terme des emprunts est présentée à la note 16.

13. CHARGES À PAYER ET FRAIS COURUS

	2022	2021
	\$	\$
Traitements à payer	1 975 384	1 436 315
Avantages sociaux à payer	470 492	371 685
Autres charges à payer et frais courus	1 192 596	1 853 261
	3 638 472	3 661 261

14. APPORTS REPORTÉS

Fonds des opérations	2022	2021
	\$	\$
Solde au début	4 577 033	5 056 773
Montant constaté à titre de produits de l'exercice	(2 767 983)	(780 735)
Montant reçu pour les exercices subséquents	2 381 400	357 963
Montant transféré au fonds des immobilisations	(81 110)	(56 968)
Solde à la fin	4 109 340	4 577 033
Se détaillant comme suit :		
Gouvernement du Québec	3 737 725	4 414 354
Gouvernement du Canada	46 400	–
Autres	325 215	162 679
	4 109 340	4 577 033

Fonds des immobilisations	2022	2021
	\$	\$
Solde au début	102 879 881	107 110 496
Subventions ou contributions relatives aux immobilisations corporelles et à leur maintien	2 438 095	1 658 833
Virement des apports reportés relatifs aux immobilisations corporelles	(5 892 242)	(5 745 572)
Charges non capitalisées relatives aux immobilisations corporelles et à leur maintien	(376 845)	(143 876)
Solde à la fin	99 048 889	102 879 881
Se détaillant comme suit :		
Gouvernement du Québec	57 324 236	59 429 007
Gouvernement du Canada	27 047 787	27 971 492
Fondation du Musée national des beaux-arts du Québec	14 529 095	15 318 541
Autres	147 771	160 841
	99 048 889	102 879 881

15. FONDS DES OPÉRATIONS – REVENUS DE PLACEMENTS REPORTÉS

	2022	2021
	\$	\$
Solde au début	208 628	202 877
Montants reportés affectés à des fins d'immobilisations corporelles et d'acquisition d'œuvres d'art pour les collections du Musée	8 691	5 751
Solde à la fin	217 319	208 628

Notes annexes

AU 31 MARS 2022

16. FONDS DES IMMOBILISATIONS – DETTE À LONG TERME

Emprunts sur billet du Fonds de financement du gouvernement du Québec, garantis par le gouvernement du Québec :

		2022	2021
	Taux effectif	\$	\$
2,99 %, remboursable par versements annuels en capital de 83 293 \$, échu en janvier 2022	3,14 %	–	83 293
2,96 %, remboursable par versements annuels en capital de 485 563 \$, échéant en septembre 2023	3,06 %	970 152	1 454 520
2,93 %, remboursable par versements annuels en capital de 117 021 \$, échéant en septembre 2023	3,07 %	233 732	350 373
3,11 %, remboursable par versements annuels en capital de 340 000 \$, échéant en septembre 2022	3,25 %	339 759	679 046
3,27 %, remboursable par versements annuels en capital de 55 863 \$, échéant en septembre 2024	3,41 %	167 256	222 867
1,90 %, remboursable par versements annuels en capital de 264 227 \$, échéant en mars 2024	2,04 %	527 317	790 422
1,90 %, remboursable par versements annuels en capital de 1 300 339 \$, échéant en mars 2024	2,04 %	2 595 079	3 889 893
2,17 %, remboursable par versements annuels en capital de 163 006 \$, échéant en mars 2025	2,31 %	487 750	649 926
2,17 %, remboursable par versements annuels en capital de 115 511 \$, échéant en mars 2025	2,31 %	345 633	460 556
2,54 %, remboursable par versements annuels en capital de 570 785 \$, échéant en mars 2025	2,69 %	1 707 422	2 274 991
2,34 %, remboursable par versements annuels en capital de 622 908 \$, échéant en septembre 2026	2,48 %	3 104 568	3 723 203
2,57 %, remboursable par versements annuels en capital de 490 311 \$, échéant en mars 2027	2,71 %	2 441 727	2 928 226
2,52 %, remboursable par versements annuels en capital de 214 709 \$, échéant en septembre 2026	2,66 %	1 069 964	1 283 142
2,52 %, remboursable par versements annuels en capital de 428 161 \$, échéant en septembre 2026	2,66 %	2 133 662	2 558 769
2,75 %, remboursable par versements annuels en capital de 756 951 \$, échéant en mars 2027	2,88 %	3 769 089	4 519 977
2,45 %, remboursable par versements annuels en capital de 172 048 \$, échéant en mars 2027	2,59 %	856 593	1 027 225
2,78 %, remboursable par versements annuels en capital de 105 888 \$, échéant en mars 2028	2,90 %	632 583	737 589
3,01 %, remboursable par versements annuels en capital de 88 832 \$, échéant en septembre 2028	3,15 %	619 039	707 054
1,97 %, remboursable par versements annuels en capital de 100 241 \$, échéant en septembre 2029	2,06 %	200 216	300 195
2,31 %, remboursable par versements annuels en capital de 57 039 \$, échéant en septembre 2030	2,42 %	397 761	454 382
2,31 %, remboursable par versements annuels en capital de 108 984 \$, échéant en septembre 2031	2,42 %	759 992	868 178
1,64 %, remboursable par versements annuels en capital de 79 024 \$, échéant en mars 2024	1,76 %	157 777	236 534
1,34 %, remboursable par versements annuels en capital de 76 791 \$, échéant en mars 2030	1,44 %	611 815	687 992
0,89 %, remboursable par versements annuels en capital de 29 064 \$, échéant en mars 2025	0,98 %	87 050	116 019
0,77 %, remboursable par versements annuels en capital de 38 084 \$, échéant en novembre 2025	0,84 %	152 048	190 000
2,00 %, remboursable par versements annuels en capital de 55 260 \$, échéant en mars 2031	2,09 %	495 147	550 000
1,13 %, remboursable par versements annuels en capital de 56 598 \$, échéant en juin 2026	1,21 %	282 365	–
		25 145 496	31 744 372
Portion de la dette à long terme échéant au cours du prochain exercice		(6 862 676)	(6 881 242)
		18 282 820	24 863 130

Les versements en capital sur ces emprunts sont acquittés annuellement et les intérêts semestriellement, à même la subvention du gouvernement du Québec prévue à cette fin.

Les montants prévus des versements en capital à effectuer sur la dette à long terme au cours des prochains exercices se détaillent comme suit :

	Capital	Intérêts	Total
2023	6 893 209 \$	575 869 \$	7 469 078 \$
2024	6 553 209 \$	416 252 \$	6 969 461 \$
2025	4 206 795 \$	270 821 \$	4 477 616 \$
2026	3 272 566 \$	168 096 \$	3 440 662 \$
2027	3 234 482 \$	87 113 \$	3 321 595 \$
2028 et suivantes	1 067 011 \$	37 036 \$	1 104 047 \$

17. FLUX DE TRÉSORERIE

Les opérations des activités de fonctionnement, d'investissement en immobilisations, de placement et de financement, n'ayant pas entraîné de mouvements de trésorerie, se détaillent comme suit :

	2022	2021
	\$	\$
Acquisition d'immobilisations corporelles en contrepartie de créances interfonds ou de charges à payer et frais courus	107 348	663 146

Les intérêts reçus au cours de l'exercice s'élèvent à 214 956 \$ (177 412 \$ en 2021).

Les intérêts versés au cours de l'exercice s'élèvent à 780 460 \$ (991 199 \$ en 2021).

18. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers et qui sont mesurées à la valeur d'échange, le Musée est apparenté à toutes les entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint. Il est également apparenté à ses principaux dirigeants, à leurs proches parents, ainsi qu'aux entités dont les décisions financières et administratives peuvent être orientées par une ou plusieurs de ces personnes. Sont aussi des apparentés les parties dont l'une exerce une influence notable sur l'autre, deux parties ou plus qui sont soumises à une influence notable commune ainsi que les organismes sans but lucratif dont l'un a un intérêt économique dans l'autre. Les principaux dirigeants sont composés des membres du conseil d'administration, incluant le directeur général du Musée, ainsi que des membres du comité de direction.

Le Musée n'a conclu aucune opération importante avec des apparentés à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées.

19. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Régimes de retraite

Les membres du personnel du Musée participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) ou au Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS). Ces régimes interemployeurs sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Au 1^{er} janvier 2022, les taux de cotisation de certains régimes de retraite ont été modifiés. Ainsi, le taux pour le RREGOP est passé de 10,33 % à 10,04 % de la masse salariale admissible. Le taux pour le RRPE et le RRAS, qui fait partie du RRPE, est pour sa part demeuré à 12,29 % de la masse salariale admissible.

Les cotisations versées par l'employeur sont équivalentes aux cotisations des employés, à l'exception d'un montant de compensation prévu dans la loi du RRPE. Pour les années civiles 2021 et 2022, le montant de compensation à verser par l'employeur (part des participants et part de l'employeur) qui sera déterminé par Retraite Québec sera basé sur la perte assumée par la caisse des participants du RRPE en raison du transfert de participants en provenance du RREGOP.

Ainsi, le Musée a estimé un montant de compensation correspondant à 6,00 % de la masse salariale admissible pour l'année civile 2022 (2021 : 6,00 %).

Les cotisations du Musée, incluant le montant de compensation à verser au RRPE et au RRAS, imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 576 302 \$ (591 371 \$ en 2021). Les obligations du Musée à l'égard de ces régimes gouvernementaux se limitent à ses obligations à titre d'employeur.

Provisions pour vacances et congés de maladie

	2022		2021	
	Vacances	Congés de maladie	Vacances	Congés de maladie
	\$	\$	\$	\$
Solde au début	844 712	439 550	724 425	428 555
Charge de l'exercice	777 281	131 839	731 642	132 540
Prestations versées au cours de l'exercice	(722 759)	(150 695)	(611 355)	(121 545)
Solde à la fin	899 234	420 694	844 712	439 550

Notes annexes

AU 31 MARS 2022

19. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (SUITE)

Le Musée dispose d'un programme d'accumulation de congés de maladie qui donne lieu à des obligations dont il assume les coûts en totalité.

Les professionnels ainsi que le personnel de bureau, technique et ouvrier peuvent accumuler les journées non utilisées de congés de maladie auxquels ils ont droit jusqu'à un maximum de 20 jours. Toute journée excédant ce maximum est payable à 100 % à des moments déterminés au cours de l'année financière. Il n'y a aucune possibilité d'utiliser ces journées dans un contexte de départ en préretraite.

Les obligations de ce programme augmentent au fur et à mesure que les employés rendent des services à l'entité, jusqu'à concurrence de 20 jours. La valeur de ces obligations est établie à l'aide d'une méthode qui répartit les coûts du programme sur la durée moyenne de la carrière active des employés. Le programme ne fait l'objet d'aucune capitalisation.

Pour les professionnels, des dispositions transitoires sont en vigueur jusqu'au 31 mars 2025. Ces dispositions transitoires prévoient notamment les modalités d'utilisation des journées non utilisées de congés de maladie des employés qui excédaient 20 jours au 31 mars 2020. À l'échéance de la période transitoire, les journées de congés de maladie qui seront toujours inutilisées seront payées à 70 %.

Pour le personnel de bureau, technique et ouvrier, les mêmes dispositions transitoires étaient applicables depuis le 24 août 2020. La période transitoire est venue à échéance le 31 mars 2022. À cette date, les journées de congés de maladie de la banque constituée le 24 août 2020 étaient utilisées en totalité.

Le programme d'accumulation des congés de maladie a fait l'objet d'une actualisation sur la base, notamment, des estimations et des hypothèses économiques à long terme suivantes :

	2022	2021
Taux d'indexation	2,5 %	2,5 %
Taux d'actualisation	2,15 % à 3,41 %	0,37 % à 2,93 %
Durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs	1 à 26 ans	1 à 23 ans

La provision pour vacances n'a fait l'objet d'aucune actualisation, puisque le Musée estime que les vacances accumulées seront prises au cours du prochain exercice.

20. INSTRUMENTS FINANCIERS

Gestion des risques liés aux instruments financiers

La direction a mis en place des politiques et des procédures en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

Risque de crédit

Le Musée est exposé à un risque de crédit sur ses actifs financiers. Le risque de crédit est le risque que l'autre partie à l'actif financier manque à ses obligations et que cette situation entraîne une perte financière pour le Musée. Ce risque provient surtout des contreparties aux créances et des placements. L'exposition maximale du Musée correspond à la valeur comptable de ces actifs financiers.

Le risque de crédit relatif à la trésorerie est considéré comme négligeable puisqu'elle est détenue dans une institution financière reconnue dont la notation externe de crédit est de bonne qualité.

Le risque de crédit relatif aux subventions à recevoir est considéré comme négligeable puisque le gouvernement jouit d'une bonne notation de crédit.

Le Musée considère que son risque associé aux créances est réduit puisque de nombreux clients sont des organismes du secteur public. Aux 31 mars 2022 et 2021, le Musée n'a pas comptabilisé de provision pour créances douteuses.

Le tableau suivant présente la balance chronologique des intérêts courus, des autres subventions et contributions et des autres créances :

	2022	2021
	\$	\$
Créances de 30 jours et moins	56 883	213 940
Créances de 31 à 60 jours	10 713	2 681
Créances de 61 à 90 jours	6 182	3 397
Créances de plus de 90 jours	79 867	64 982
	153 645	285 000

20. INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

Les placements composés de fonds communs sont gérés par un gestionnaire externe de fonds de placement en vertu d'une convention de gestion et d'une politique de placement qui prévoit notamment les actifs permis ainsi que la répartition par classes d'actifs à respecter. Le Musée investit également les excédents de trésorerie auprès d'institutions financières réputées dans des types de placements garantis. Le Musée estime qu'en s'assurant que ces contraintes et limites sont bien suivies, le risque de crédit est réduit.

Risque de liquidité

Le Musée est exposé à un risque de liquidité sur ses passifs financiers. Le risque de liquidité est le risque que le Musée ne soit pas en mesure de satisfaire ses obligations financières lorsqu'elles viennent à échéance. L'exposition du Musée correspond à la valeur comptable des passifs financiers. Le risque associé à la dette à long terme est minime, étant donné que les remboursements sont assumés par le gouvernement du Québec.

Le Musée respecte ses exigences en matière de liquidité en établissant des prévisions budgétaires et de trésorerie.

Le détail des échéances contractuelles pour les dettes à long terme se trouve à la note 16.

L'échéance des autres passifs financiers (emprunts bancaires, charges à payer et frais courus, provision pour vacances et intérêts courus) est de moins d'un an en 2022 et en 2021.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que le cours du marché ou que les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations du prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risque : le risque de taux d'intérêt, le risque de change et l'autre risque de prix.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers ou que les flux de trésorerie futurs associés à ces instruments fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

Le Musée est exposé au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs et passifs financiers portant intérêt à taux fixes et variables.

Le Musée gère son portefeuille de placements en fonction de ses besoins de trésorerie et de façon à optimiser ses revenus de placements.

Les emprunts bancaires portent intérêt à taux variables. Le Musée est ainsi exposé à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt.

La dette à long terme porte intérêt à taux fixes. Par conséquent, le risque de taux d'intérêt relativement aux flux de trésorerie auquel est exposé le Musée est minime et le risque de marché lié aux taux d'intérêt l'est également, étant donné que le Musée prévoit les remboursements selon l'échéancier établi.

Risque de change

Le Musée réalise la majorité de ses transactions en dollars canadiens. Par conséquent, l'exposition au risque de change est limitée.

Autre risque de prix

Le Musée est exposé à l'autre risque de prix en raison des placements de portefeuille, étant donné que des variations des prix du marché auraient pour effet d'entraîner des variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie de ces instruments.

Le Musée n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition à l'autre risque de prix. La direction a mis en place des politiques et des procédures en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels. Le Musée a une politique de placements selon laquelle les fonds sont investis.

21. DROITS ET OBLIGATIONS CONTRACTUELS

Des entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint, ainsi qu'une entité non apparentée, sont engagées, par divers contrats échéant jusqu'en 2025, à verser au Musée une somme de 915 000 \$ (1 255 000 \$ en 2021) qui se répartit principalement entre des subventions pour 740 000 \$ (980 000 \$ en 2021) et des commandites pour 175 000 \$ (275 000 \$ en 2021).

Les versements exigibles au cours des prochains exercices s'établissent comme suit :

2023	720 000 \$
2024	75 000 \$
2025	120 000 \$

Notes annexes

AU 31 MARS 2022

21. DROITS ET OBLIGATIONS CONTRACTUELS (SUITE)

Le Musée est engagé, avec le Musée de la civilisation, par une entente d'occupation à long terme échéant le 27 juin 2023 pour la location d'espaces du Centre national de conservation et d'études des collections.

La charge de loyer, ajustée selon les frais d'exploitation réels, imputée aux résultats de l'exercice s'élève à 168 955 \$ (162 591 \$ en 2021). Les paiements minimaux futurs s'établissent comme suit :

2023	180 904 \$
2024	45 226 \$

Le Musée est également engagé, par divers contrats échéant jusqu'en 2025, à verser une somme de 2 618 817 \$ (1 812 614 \$ en 2021) qui se répartit principalement entre des services de sécurité et d'entretien pour 2 499 827 \$ (1 638 578 \$ en 2021), des expositions et activités en préparation pour 89 050 \$ (122 125 \$ en 2021) et des services administratifs pour 29 940 \$ (51 911 \$ en 2021).

Les paiements exigibles au cours des prochains exercices s'établissent comme suit :

2023	1 436 493 \$
2024	1 060 228 \$
2025	122 096 \$

22. ÉVENTUALITÉS

Pour donner suite à ses obligations légales en matière de maintien de l'équité salariale, le Musée doit effectuer des évaluations des catégories d'emplois. À la date de préparation des états financiers, le Musée n'était pas en mesure d'évaluer le montant qu'il pourrait devoir déboursier, le cas échéant, étant donné que les travaux relatifs à cette démarche n'étaient pas encore complétés. En conséquence, aucun montant n'a été constaté aux états financiers.

23. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de 2021 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée en 2022.

Suivi des politiques gouvernementales

RÉSULTATS RELATIFS AU PLAN STRATÉGIQUE

Sommaire des résultats 2021-2022 relatifs aux engagements du Plan stratégique 2018-2023

ORIENTATION 1

Assurer le renouvellement des publics

OBJECTIFS	INDICATEURS	CIBLES 2021-2022	RÉSULTATS 2021-2022	PAGE
1.1 Bonifier les activités ciblant les jeunes adultes (18-30 ans)	Indicateur 1 : Proportion des billets de catégorie 18-30 ans	15 %	19 %	110
	Indicateur 2 : Taux de satisfaction des 18-30 ans	85 %	89 %	110
1.2 Enrichir les activités destinées au public famille	Indicateur 1 : Nombre de participants aux activités famille	1 000	2 128	110
	Indicateur 2 : Nombre d'abonnés de catégorie famille	3 000	2 239	110

ORIENTATION 2

S'engager dans la communauté

OBJECTIFS	INDICATEURS	CIBLES 2021-2022	RÉSULTATS 2021-2022	PAGE
2.1 Intensifier la participation du milieu communautaire dans l'implantation d'un programme d'accessibilité pour les visiteurs ayant des besoins particuliers	Indicateur 1 : Nombre d'organismes communautaires impliqués (dans la réalisation du programme d'accessibilité)	20	20	111
	Indicateur 2 : Taux de satisfaction des participants du programme d'accessibilité	85 %	nd	111
2.2 Réaliser des partenariats inédits dans la création de projets novateurs	Indicateur 1 : Nombre de partenaires hors du réseau habituel du Musée impliqués dans la réalisation de projets novateurs	4	4	111

ORIENTATION 3

Développer les compétences

OBJECTIFS	INDICATEURS	CIBLES 2021-2022	RÉSULTATS 2021-2022	PAGE
3.1 Implanter des processus privilégiant le mode collaboratif	Indicateur 1 : Taux d'augmentation du niveau d'engagement des équipes	+5 %	+5 %	112
3.2 Encourager l'innovation dans les pratiques de travail	Indicateur 1 : Nombre de projets développés avec des pratiques de travail innovatrices	10	11	112

ORIENTATION 4

Accroître les revenus autonomes

OBJECTIF	INDICATEUR	CIBLE 2021-2022	RÉSULTAT 2021-2022	PAGE
4.1 Générer des revenus autonomes	Indicateur 1 : Taux d'augmentation des revenus autonomes	0 %	-28,4 %	113

RÉSULTATS RELATIFS AU PLAN STRATÉGIQUE (SUITE)

Résultats détaillés 2021-2022 relatifs aux engagements du Plan stratégique 2018-2023

Les effets de la pandémie se faisant toujours ressentir, le Musée a procédé à la révision de certaines cibles pour l'année 2021-2022 et prévu un maintien des résultats pour l'année de prolongation 2022-2023.

Enjeu 1 : L'accessibilité

Orientation 1 : Assurer le renouvellement des publics

Voir grand et loin, c'est se préoccuper des visiteurs d'aujourd'hui, mais aussi de ceux de demain. En affirmant une sensibilité particulière à l'égard des jeunes adultes (18-30 ans) et des familles, le Musée s'assure que ses programmes et ses activités, dont ses expositions, feront écho aux réalités et aux attentes de ces publics.

Objectif 1.1 : Bonifier les activités ciblant les jeunes adultes (18-30 ans)

Indicateur 1 : Proportion des billets de catégorie 18-30 ans
(mesure de départ : 12 %)

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
CIBLES	12 %	13 %	14 %	15 %	15 %
RÉSULTATS	12 % (Cible atteinte)	13 % (Cible atteinte)	13 % (Cible non atteinte)	19 % (Cible atteinte)	–

Indicateur 2 : Taux de satisfaction des 18-30 ans
(mesure de départ : nd)

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
CIBLES	75 %	77 %	80 %	85 %	85 %
RÉSULTATS	nd	89 % (Cible atteinte)	87 % (Cible atteinte)	89 % (Cible atteinte)	–

Explication des résultats obtenus en 2021-2022

Diverses actions ont été réalisées en 2021-2022 afin d'attirer et de fidéliser la clientèle des 18-30 ans. En effet, le Musée souhaite accueillir de plus en plus de jeunes adultes en leur proposant des expériences qui répondent à leurs besoins et à leurs attentes et en traitant de sujets qui les intéressent. L'exposition *Ouvrir le dialogue sur la diversité corporelle*, présentée de juin à septembre 2021, a été l'occasion d'engager une conversation avec nos publics, jeunes et moins jeunes, autour de ce mouvement social qui favorise l'inclusion, l'acceptation et le respect de tous les types de corps. La programmation culturelle accompagnant l'exposition *Lemoyne. Hors jeu* a également fait la part belle aux activités pour les 18-30 ans, avec, entre autres, trois soirées festives alliant musique, matchs d'improvisation et événements artistiques dignes du créateur hors norme qu'était Serge Lemoyne.

Objectif 1.2 : Enrichir les activités destinées au public famille

Indicateur 1 : Nombre de participants aux activités famille
(mesure de départ : 21 167)

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
CIBLES	22 000	23 000	24 000	1 000	5 000
RÉSULTATS	19 744 (Cible non atteinte)	20 056 (Cible non atteinte)	2 243 (Cible non atteinte)	2 128 (Cible atteinte)	–

Indicateur 2 : Nombre d'abonnés de catégorie famille
(mesure de départ : 1 345)

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
CIBLES	2 000	2 500	2 750	3 000	3 000
RÉSULTATS	1 743 (Cible non atteinte)	1 986 (Cible non atteinte)	2 365 (Cible non atteinte)	2 239 (Cible non atteinte)	–

Explication des résultats obtenus en 2021-2022

En début d'année, la fermeture temporaire du Musée due à la pandémie et les restrictions sanitaires qui ont accompagné sa réouverture ont été peu propices à la tenue d'activités familiales. Toutefois, nous avons redoublé d'efforts pour atteindre le grand public, que ce soit en proposant des activités extérieures dans le cadre de *L'art dans mon jardin* – apéros musicaux, ateliers en plein air, prestations artistiques en tous genres – ou en créant des contenus numériques. À cet égard, les visites virtuelles élaborées l'an dernier ont permis au Musée de maintenir ses liens avec les élèves et même d'élargir sa portée jusque dans l'Ouest canadien et les communautés éloignées du Nord. Avec un retour progressif à la normale, nous prévoyons une légère hausse du nombre de participants à notre programmation famille en 2022-2023.

Enjeu 1 : L'accessibilité

Orientation 2 : S'engager dans la communauté

L'expérience muséale est au cœur des réflexions du Musée, qui entend proposer des projets de rencontre et de découverte artistique diversifiés et rassembleurs à la faveur de partenariats inédits et innovants qui lui permettront de s'engager réellement dans la communauté. Des efforts spécifiques seront déployés pour inviter au Musée les visiteurs ayant des réalités et des besoins particuliers, et ce, grâce à la création de liens avec les organismes communautaires qui leur offrent des services.

Objectif 2.1 : Intensifier la participation du milieu communautaire dans l'implantation d'un programme d'accessibilité pour les visiteurs ayant des besoins particuliers

Indicateur 1 : Nombre d'organismes communautaires impliqués (dans la réalisation du programme d'accessibilité)
(mesure de départ : nd)

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
CIBLES	10	12	15	20	20
RÉSULTATS	6 (Cible non atteinte)	20 (Cible atteinte)	10 (Cible non atteinte)	20 (Cible atteinte)	–

Indicateur 2 : Taux de satisfaction des participants du programme d'accessibilité
(mesure de départ : nd)

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
CIBLES	75 %	77 %	80 %	85 %	85 %
RÉSULTATS	nd	nd	100 % (Cible atteinte)	nd	–

Explication des résultats obtenus en 2021-2022

La dernière année, marquée pour plusieurs par l'insécurité et l'anxiété, a représenté un véritable moteur créatif pour l'équipe de la médiation. En effet, une attention toute particulière a été portée à nos projets d'accessibilité, d'engagement et de mieux-être. Tout d'abord, un projet de recherche avec l'Université du Québec à Trois-Rivières a permis d'identifier les facteurs qui empêchent ou facilitent l'expérience muséale pour les personnes vivant avec des incapacités. Une centaine de recommandations ont émergé de cette étude et serviront à alimenter les prochains plans d'action annuels du Musée à l'égard des personnes handicapées. Mentionnons aussi différents projets de création réalisés avec des organismes communautaires tels que L'Arche de la Capitale-Nationale, le Centre solidarité jeunesse ou Vincent et moi et faisant souvent appel à des artistes du milieu. Toutes ces initiatives mettent en lumière le formidable vecteur que peuvent être l'art et l'expression artistique pour la santé mentale. Notre lien avec les organismes communautaires ayant été rétabli cette année, une mesure de la satisfaction des participants du programme d'accessibilité sera effectuée d'ici la fin du plan stratégique, en mars 2023.

Objectif 2.2 : Réaliser des partenariats inédits dans la création de projets novateurs

Indicateur 1 : Nombre de partenaires hors du réseau habituel du Musée impliqués dans la réalisation de projets novateurs
(mesure de départ : nd)

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
CIBLES	1	2	3	4	5
RÉSULTATS	1 (Cible atteinte)	2 (Cible atteinte)	4 (Cible atteinte)	4 (Cible atteinte)	–

RÉSULTATS RELATIFS AU PLAN STRATÉGIQUE (SUITE)

Explication du résultat obtenu en 2021-2022

Au cours de l'année, le Musée a établi des partenariats importants, qui ont mené à des projets innovants et inspirants avec le monde universitaire et de la recherche, avec les milieux communautaire et scolaire et avec le secteur privé. Il a notamment tissé des liens avec l'organisme SEVE (Savoir être et vivre ensemble) en vue d'élaborer une formation d'approche philosophique pour les employés des services de la médiation, des communications et des expositions. Il a aussi collaboré avec le Centre de recherche CERVO de l'Université Laval pour mettre sur pied le projet Mémoires, arts, savoirs, innovations, communautés, portant sur la santé durable. Sur le plan technologique, la visite du laboratoire d'expérimentation de La Chambre blanche et les échanges avec ce centre de diffusion des arts visuels se sont révélés cruciaux pour le projet de numérisation 3D des collections du Musée et la rédaction d'un guide des bonnes pratiques en cette matière. De nombreux autres partenariats sont déjà en cours de discussion pour l'année qui vient, y compris avec des acteurs du domaine de l'intelligence artificielle.

Enjeu 2 : La performance

Orientation 3 : Développer les compétences

Par l'implantation de méthodes de travail collaboratives et innovatrices, le Musée sera en mesure d'accroître la motivation et la productivité de ses équipes, tout en encourageant la communication, le partage des connaissances, la résolution de problèmes et la créativité.

Objectif 3.1 : Implanter des processus privilégiant le mode collaboratif

Indicateur 1 : Taux d'augmentation du niveau d'engagement des équipes
(mesure de départ : nd)

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
CIBLES	+5 %	+5 %	+5 %	+5 %	+3 %
RÉSULTATS	nd	+11 % (Cible atteinte)	+9 % (Cible atteinte)	+5 % (Cible atteinte)	–

Explication du résultat obtenu en 2021-2022

Malgré une seconde année marquée par les perturbations liées à la crise sanitaire, le Musée a réussi à maintenir un bon niveau d'engagement de la part de ses équipes. Les rencontres d'information générale mensuelles au cours desquelles les employés avaient l'occasion de faire connaître leurs réalisations et leurs réussites nous ont permis de demeurer « connectés » au Musée pendant cette période difficile. La poursuite des activités de collaboration et de créativité, avec une meilleure connaissance des moyens technologiques, a aussi eu des effets très positifs. Tout comme la pandémie, notre taux d'engagement a cependant connu des vagues. L'analyse des résultats fournis par notre outil de sondage, Officevibe, nous a montré que, malgré un taux d'engagement qui atteignait 75 % dans les périodes d'optimisme, la durée prolongée du télétravail obligatoire a eu une incidence négative sur certains indicateurs, comme l'alignement sur la mission et la vision du Musée. D'autres indicateurs importants sont toutefois demeurés relativement stables, tels que la confiance entre les pairs et la relation avec le gestionnaire. Des efforts soutenus seront déployés dans la prochaine année pour aborder la transition vers le travail en mode hybride, qui exige des adaptations et entraîne des changements dans les outils et les façons de travailler.

Objectif 3.2 : Encourager l'innovation dans les pratiques de travail

Indicateur 1 : Nombre de projets développés avec des pratiques de travail innovatrices
(mesure de départ : nd)

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
CIBLES	–	–	–	10	12
RÉSULTATS	nd	nd	nd	11 (Cible atteinte)	–

Explication du résultat obtenu en 2021-2022

En 2021-2022, le Musée a consolidé les efforts accomplis dans les deux années précédentes pour briser les silos et encourager le travail collaboratif. C'est ainsi que la cellule innovation de l'institution a facilité, pour le Musée et sa Fondation, près de 40 séances de cocréation avec les équipes multidisciplinaires de 11 projets différents. Ces projets touchaient à de nombreux secteurs d'activité du Musée : expositions, collections, médiation, communications et marketing, numérique. Tirant parti de l'intelligence collective et favorisant l'adhésion, la communication et l'alignement à tous les stades de développement des projets, la cocréation s'impose peu à peu comme l'une des méthodologies les plus importantes pour la transformation de nos pratiques et de nos modes de collaboration.

Enjeu 2 : La performance

Orientation 4 : Accroître les revenus autonomes

Le Musée multipliera ses efforts afin d'accroître ses revenus autonomes. Il poursuivra ainsi le développement de ses activités commerciales, qui ont pris une nouvelle ampleur au cours des dernières années.

Objectif 4.1 : Générer des revenus autonomes

Indicateur 1 : Taux d'augmentation des revenus autonomes
(mesure de départ : 4,4 M\$)

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
CIBLES	+2 %	+2 %	+2 %	0 %	0 %
RÉSULTATS	+5,3 % (Cible atteinte)	+1,6 % (Cible non atteinte)	-59,4 % (Cible non atteinte)	-28,4 % (Cible non atteinte)	–

Explication du résultat obtenu en 2021-2022

Depuis le début de la pandémie de COVID-19, les équipes du Musée ont travaillé activement pour offrir à nos publics des produits et services payants accessibles en ligne : des activités numériques pour le réseau scolaire et les familles, des trousseaux créatives pour la maison, des visites virtuelles pour nos clientèles d'affaires, etc. Heureusement, la réouverture du Musée, en mai 2021, nous a permis de générer cette année des revenus de billetterie supérieurs à ceux de 2020-2021. La billetterie constituant notre principale source de revenus autonomes, nous avons revu notre grille tarifaire des droits d'entrée et nos formules d'abonnement, nous avons optimisé le processus d'achat de billets sur notre site Web et mis en valeur cette fonctionnalité sur la page d'accueil. Le retour à la normale s'annonçant progressif et lent, le Musée prévoit un maintien de ses revenus autonomes en 2022-2023 et une hausse graduelle dans les années suivantes.

UTILISATION DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES

Au cours de l'année 2021-2022, le Musée a créé une direction des technologies de l'information afin de mieux marquer l'importance des ressources informationnelles dans la réalisation de sa mission et l'amélioration de sa performance organisationnelle. Les investissements en ressources informationnelles se sont élevés à 888 457 \$ durant le dernier exercice, soit 349 905 \$ en rémunération de personnel et 538 552 \$ en réalisation de projets et en équipements. Parmi les interventions effectuées en 2021-2022, mentionnons :

- la planification des travaux afin d'instaurer une gouvernance pour la suite Microsoft365 et d'ainsi assurer un déploiement efficace de cet ensemble de services infonuagiques;
- la poursuite de la modernisation de notre réseau et la bonification de nos mesures de protection;
- la poursuite des actions menant à la migration infonuagique de certaines de nos applications et de notre infrastructure;
- la planification des travaux en vue de remplacer notre système d'information de gestion des ressources humaines;
- la planification des travaux d'un projet collectif de mutualisation des données mené avec trois autres musées dans le cadre du Plan culturel numérique du Québec.

GESTION ET CONTRÔLE DES EFFECTIFS ET RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX CONTRATS DE SERVICES

La Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État (RLRQ, c. G-1.011) a été adoptée et sanctionnée le 5 décembre 2014. Elle est entrée en vigueur le même jour.

Nous présentons ci-dessous l'état de l'application des dispositions prévues à cette loi pour la période du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022.

Gestion et contrôle des effectifs

Répartition de l'effectif en heures rémunérées pour la période du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022 :

CATÉGORIE	HEURES TRAVAILLÉES	HEURES SUPPLÉMENTAIRES	TOTAL DES HEURES RÉMUNÉRÉES	TOTAL EN ETC TRANSPOSÉS (TOTAL DES HEURES / 1 826,3)
1. Personnel d'encadrement	25 464	–	25 464	14
2. Personnel professionnel	58 450	383	58 833	32
3. Personnel infirmier	–	–	–	–
4. Personnel enseignant	–	–	–	–
5. Personnel de bureau, techniciens et assimilés	152 661	1 624	154 285	84
6. Agents de la paix	–	–	–	–
7. Ouvriers, personnel d'entretien et de service	26 083	609	26 692	15
8. Étudiants et stagiaires	1 423	30	1 453	1
TOTAL 2021-2022	264 081	2 646	266 727	146
TOTAL 2020-2021			249 675	137

La cible maximale révisée de 266 727 heures rémunérées pour la période du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022, annoncée par le ministère de la Culture et des Communications, a été respectée par le Musée.

Contrats de services

Contrats de services comportant une dépense de 25 000 \$ et plus, conclus entre le 1^{er} avril 2021 et le 31 mars 2022 :

	NOMBRE	VALEUR
		\$
Contrats de services avec une personne physique*	1	97 929
Contrats de services avec un contractant autre qu'une personne physique**	27	4 161 795
TOTAL	28	4 259 724

* Une personne physique, qu'elle soit dans les affaires ou non.

** Incluant les personnes morales de droit privé et les sociétés en nom collectif, en commandite ou en participation.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Avant même l'adoption de la Loi sur le développement durable (RLRQ, c. D-8.1.1), le Musée national des beaux-arts du Québec œuvrait déjà dans l'esprit de cette loi en sauvegardant et en partageant le patrimoine dont il a la responsabilité. Par ses fonctions de diffusion, de promotion et de conservation de l'art québécois de toutes les périodes, de l'art ancien à l'art actuel, le Musée entend bien continuer d'enrichir la conscience qu'ont les générations présentes et futures de leur histoire collective.

À travers son Plan d'action de développement durable 2015-2020, révisé et prolongé pour la période 2021-2022, le Musée réitère son engagement à l'égard de la Stratégie gouvernementale de développement durable. Ce plan se veut un prolongement de ses propres valeurs et s'inscrit en continuité avec la mission de développement durable que le Musée a toujours considérée comme sienne.

Sommaire des résultats du Plan d'action de développement durable 2021-2022

Objectif gouvernemental 1.1

	ACTIONS	INDICATEURS	CIBLES	RÉSULTATS ET SYNTHÈSE DES ACTIVITÉS RÉALISÉES EN 2021-2022	ATTEINTE DE LA CIBLE
1	Améliorer les pratiques écoresponsables du Musée	Nombre de nouvelles mesures	Cinq nouvelles mesures	Deux mesures réalisées, deux mesures en cours et une mesure reportée	Non atteinte (action débutée)
2	Organiser des événements de façon écoresponsable	Nombre de nouvelles mesures	Trois nouvelles mesures	Une mesure réalisée, une mesure en cours et une mesure abandonnée	Non atteinte (action débutée)
3	Réaliser les projets de construction, de rénovation et d'aménagement des espaces d'exposition de manière écoresponsable	Nombre de nouvelles mesures	Six nouvelles mesures	Cinq mesures réalisées et une mesure abandonnée	Non atteinte (action débutée)
4	Poursuivre la migration infonuagique de concert avec Infrastructures technologiques Québec (ITQ)	Pourcentage de la migration effectuée	50 %	Migration effectuée à 20 %	Non atteinte (action débutée)
5	Contribuer à la mobilité durable des employés	Nombre de nouvelles mesures	Deux nouvelles mesures	Deux mesures réalisées	Atteinte (avant ou à la date prévue)

Objectif gouvernemental 1.5

6	Poursuivre le développement d'une culture participative avec la communauté	Nombre de nouvelles mesures	Deux nouvelles mesures	Deux mesures réalisées	Atteinte (avant ou à la date prévue)
---	--	-----------------------------	------------------------	------------------------	--------------------------------------

Objectif gouvernemental 4.3

7	Favoriser un accès grandissant à la programmation éducative et culturelle du Musée pour les personnes issues de milieux défavorisés et les personnes à besoins particuliers	Nombre de nouvelles mesures	Sept nouvelles mesures	Cinq mesures réalisées, une mesure en cours et une mesure reportée	Non atteinte (action débutée)
---	---	-----------------------------	------------------------	--	-------------------------------

Objectif gouvernemental 5.1

8	Sensibiliser les employés du Musée aux saines habitudes de vie	Nombre de nouvelles mesures	Deux nouvelles mesures	Deux mesures reportées	Non atteinte (action débutée)
---	--	-----------------------------	------------------------	------------------------	-------------------------------

Objectif gouvernemental 8.1

9	Mettre en place des outils de suivi de la consommation énergétique	Nombre de nouvelles mesures	Une nouvelle mesure	Une mesure réalisée	Atteinte (avant ou à la date prévue)
10	Mettre en œuvre des pistes d'amélioration de l'efficacité énergétique	Nombre de nouvelles mesures	Trois nouvelles mesures	Deux mesures réalisées et une mesure reportée	Non atteinte (action débutée)

DIVULGATION D'ACTES RÉPRÉHENSIBLES À L'ÉGARD DES ORGANISMES PUBLICS

Le Musée national des beaux-arts du Québec est assujéti à la Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics (RLRQ, c. D-11.1). Comme l'exige cette loi, le directeur général du Musée doit établir et diffuser une procédure pour faciliter la divulgation d'actes répréhensibles par les employés et désigner un responsable du suivi des divulgations et de l'application de cette procédure au sein de l'organisme. Le secrétaire général et conseiller juridique du Musée a été désigné pour assurer l'application de cette procédure, définie dans une politique que le conseil d'administration du Musée (le Conseil) a approuvée au cours de l'exercice financier 2018-2019 (résolution 19-1170, réunion du Conseil du 21 mars 2019, Politique facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard du MNBAQ). Aucune divulgation n'a été reçue en 2021-2022.

DIVULGATION D'ACTES RÉPRÉHENSIBLES À L'ÉGARD DES ORGANISMES PUBLICS (ARTICLE 25), 2021-2022	NOMBRE DE DIVULGATIONS	NOMBRE DE MOTIFS	MOTIFS FONDÉS
1. Le nombre de divulgations reçues par le responsable du suivi des divulgations	–		
2. Le nombre de motifs allégués dans les divulgations reçues		–	
3. Le nombre de motifs à l'examen desquels il a été mis fin en application du paragraphe 3 ^o de l'article 22		–	
4. Motifs vérifiés par le responsable du suivi des divulgations reçues, excluant ceux à l'examen desquels il a été mis fin :			
• Une contravention à une loi du Québec, à une loi fédérale applicable au Québec ou à un règlement pris en application d'une telle loi		–	–
• Un manquement grave aux normes d'éthique et de déontologie		–	–
• Un usage abusif des fonds ou des biens d'un organisme public, y compris de ceux que celui-ci gère ou détient pour autrui		–	–
• Un cas grave de mauvaise gestion au sein d'un organisme public, y compris un abus d'autorité		–	–
• Le fait, par un acte ou une omission, de porter gravement atteinte ou de risquer de porter gravement atteinte à la santé ou à la sécurité d'une personne ou à l'environnement		–	–
• Le fait d'ordonner ou de conseiller à une personne de commettre un des actes répréhensibles mentionnés précédemment		–	–
5. Le nombre total de motifs qui ont fait l'objet d'une vérification par le responsable du suivi des divulgations		–	
6. Le nombre total de motifs qui se sont avérés fondés parmi les motifs vérifiés par le responsable du suivi des divulgations			–
7. Le nombre total de divulgations qui se sont avérées fondées (c'est-à-dire qui comportent au moins un motif jugé fondé) parmi les divulgations reçues	–		
8. Le nombre de communications de renseignements effectuées en application du premier alinéa de l'article 23	–	–	–

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ADMINISTRATEURS

Aucun manquement au Code d'éthique et de déontologie des administrateurs publics n'a été constaté au cours de la dernière année. Par conséquent, aucun cas n'a été traité et aucun suivi n'a été nécessaire. Le Code d'éthique et de déontologie des administrateurs publics du Musée national des beaux-arts du Québec est reproduit à la fin du présent rapport annuel. On peut aussi le retrouver sur le site Web du Musée dans la section « Accès à l'information ».

GOUVERNANCE

Le secrétaire général et conseiller juridique veille à la gouvernance du Musée et de son Conseil.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE FONCTIONNEMENT DES COMITÉS ET LES MEMBRES DU CONSEIL

En vertu de l'article 7 de la Loi sur les musées nationaux (RLRQ, c. M-44), le nombre d'administrateurs du Musée peut varier entre 11 et 15. En date du 8 mars 2021, le Conseil a établi, par résolution, le nombre optimal d'administrateurs à 15. Au 31 mars 2022, le Conseil du Musée comptait 13 membres, y compris la présidente du Conseil et le directeur général du Musée.

Durant l'année financière 2021-2022, le Conseil a continué d'accompagner la direction générale du Musée dans sa gestion de la pandémie. De nombreux ajustements ont été nécessaires au regard des expositions présentées et de leurs dates de présentation, des ressources humaines, du déploiement d'une offre numérique, de la gestion des technologies de l'information, de la gouvernance, du budget, de la tarification et des collaborations novatrices.

Le Conseil a en outre guidé la direction générale du Musée dans le dossier relatif au centenaire de la naissance de Jean Paul Riopelle. Une donation historique, tant en œuvres qu'en espèces, y est associée pour la construction au Musée d'un nouveau pavillon en hommage à l'artiste.

Le Conseil s'est réuni à sept reprises au cours du dernier exercice. Dans l'accomplissement de son mandat, il a notamment :

- approuvé, sur recommandation du comité d'audit et de gestion des risques (CAGR), les états financiers pour l'exercice clos le 31 mars 2021 ;
- approuvé le contenu du *Rapport d'activités 2020-2021* ;
- reconduit les administrateurs dans leurs rôles au sein des différents comités ;
- recommandé au gouvernement le renouvellement du mandat de six de ses administrateurs dont les fonctions au sein du Conseil arrivaient à échéance en juin 2021, renouvellement confirmé par décret le 16 mars 2022 ;
- approuvé, sur recommandation du comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines (CGÉRH), le profil de compétences du directeur général et recommandé au gouvernement le renouvellement du mandat de l'actuel directeur général pour une durée de cinq ans ;
- approuvé l'acquisition par achat, par don ou par legs de pièces de collection ;
- adopté l'institution du régime d'emprunts ;
- suivi le plan d'action du Plan stratégique 2018-2023 du Musée ;
- approuvé le Plan triennal pour le maintien des actifs 2021-2024 ;
- adopté diverses résolutions d'ordre administratif, notamment en matière d'octroi de contrats ;
- approuvé la nomination d'un nouveau directeur (Direction des technologies de l'information) ;
- approuvé, sur recommandation du CAGR, la version définitive du Budget 2021-2022 ;
- approuvé, sur recommandation du CAGR, le Budget 2022-2023 ainsi que les prévisions budgétaires pluriannuelles 2023-2027.

Le CAGR s'est réuni à quatre reprises durant l'exercice 2021-2022. Dans l'accomplissement de son mandat, il a notamment :

- examiné l'exercice de gestion des risques ainsi que les scénarios financiers réalisés en réponse à la pandémie ;
- examiné les états financiers pour l'exercice clos le 31 mars 2021 et recommandé leur approbation au Conseil ;
- examiné le suivi du Budget 2021-2022 ;
- effectué le suivi des placements ;
- examiné la version définitive du Budget 2021-2022 et recommandé son approbation au Conseil ;
- examiné les enjeux financiers du projet de l'espace Riopelle ;
- examiné le Budget 2022-2023 ainsi que les prévisions budgétaires pluriannuelles 2023-2027 et recommandé leur approbation au Conseil ;
- approuvé le plan d'audit des états financiers pour l'exercice clos le 31 mars 2022.

Le CAGR a amorcé en 2019-2020 un exercice complet sur la gestion des risques. Cet exercice lui a permis d'être proactif face aux difficultés rencontrées depuis le début de la pandémie. La poursuite de cet exercice sera par ailleurs d'une grande pertinence dans le suivi du projet du nouveau pavillon en hommage à Riopelle.

GOVERNANCE (SUITE)

Le CGÉRH s'est réuni à quatre reprises durant l'exercice 2021-2022. Dans l'accomplissement de son mandat, il a notamment :

- poursuivi l'avancement des six chantiers définis en 2020-2021 et menés par des sous-comités de travail :
 - renouvellement de mandat et nomination d'administrateurs au Conseil (terminé);
 - optimisation de la gouvernance (processus et documentation), entre autres en fonction de l'approche de l'Institut sur la gouvernance d'organisations privées et publiques (en cours);
 - optimisation de la gouvernance entre le Musée et sa Fondation (en cours);
 - optimisation des processus de mobilisation et de développement du personnel, y compris la planification de la relève des dirigeants (en cours);
 - révision du processus d'évaluation de la direction générale (terminée);
 - révision du processus de recrutement à la direction générale (reportée en raison du renouvellement du mandat de l'actuel directeur général pour une durée de cinq ans; le CGÉRH a toutefois révisé le profil de compétences du directeur général et recommandé son approbation au Conseil);
- examiné les besoins du Conseil.

Conformément aux exigences légales applicables au Musée, une évaluation du fonctionnement du Conseil sera faite après la fin de l'exercice financier 2021-2022, sur la base des critères d'évaluation adoptés par le Conseil.

Membres du Conseil

AU 31 MARS 2022

Présidente

Christiane Germain

Membre indépendante

Âge : 67

Nomination : 16 mars 2022, 2^e mandat comme présidente, 3^e mandat comme administratrice

Durée du mandat : 5 ans

M^{me} Christiane Germain est coprésidente de Germain Hôtels, qui comporte les enseignes des Hôtels Le Germain, Alt et Escad.

Au moment d'être nommée pour la première fois présidente du Conseil du Musée, le 9 décembre 2016, elle y siégeait déjà comme membre depuis le 20 mars 2013.

Elle siège également au conseil d'administration de Germain Hôtels.

Vice-président

Frédéric Gascon

Membre indépendant

Âge : 52

Nomination : 16 mars 2022, 2^e mandat

Durée du mandat : 4 ans

Président du CGÉRH depuis le 18 juin 2020

M. Frédéric Gascon est chef de l'exploitation chez PayFacto, une entreprise spécialisée dans les solutions intégrées de paiement et les technologies de points de vente. Avant de se joindre à cette organisation, il a travaillé au sein d'un grand cabinet-conseil œuvrant dans le domaine de la transformation d'entreprises. Il a auparavant assumé divers postes de direction pour des firmes des secteurs technologique et manufacturier, tant au Canada qu'à l'étranger.

Julie Chamberlain

Membre indépendante

Âge : 39

Nomination : 2 septembre 2020

Durée du mandat : 4 ans

Membre du CAGR depuis le 8 octobre 2020

Membre de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec depuis 2012, M^{me} Julie Chamberlain est conseillère en informations financières aux finances corporatives chez Beneva. Après avoir commencé sa carrière chez Ernst & Young à titre d'auditrice, elle a travaillé près de huit ans au siège social de Cossette comme analyste financière senior. Elle a ensuite occupé le poste de directrice de la Section de l'expertise comptable et des rapports financiers au Service des finances de la Ville de Québec. Elle a reçu une attestation du programme Administrateurs de la relève offert par le Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec. En 2016, elle a été lauréate du prix CPA Émergence, remis par le Regroupement des CPA de Québec et qui récompense les comptables professionnels agréés qui se sont démarqués par leurs réalisations et leur contribution au rayonnement de la profession comptable.

Hélène Dufresne

Membre indépendante

Âge : 63

Nomination : 16 mars 2022, 2^e mandat

Durée du mandat : 4 ans

Membre du CGÉRH depuis le 13 juin 2017

M^{me} Hélène Dufresne est cofondatrice et présidente de la Fondation Dufresne et Gauthier, qui soutient quelque 80 organismes dans les régions de Montréal, de Québec et de Charlevoix, ainsi qu'une dizaine d'autres en Mongolie. Elle a une expérience approfondie et variée en production événementielle et télévisuelle.

Elle siège aussi aux conseils d'administration d'Équiterre, d'Horizon Charlevoix et du Diamant, respectivement à titre de présidente, de vice-présidente et d'administratrice.

Lara Emond

Membre indépendante

Âge : 33

Nomination : 16 mars 2022, 2^e mandat

Durée du mandat : 4 ans

Membre du CGÉRH depuis le 13 juin 2017

M^{me} Lara Emond est fondatrice de Nordet & Co., une firme qui accompagne les dirigeants d'organisations en croissance au Canada et à l'étranger en offrant des services de stratégie, de design et de marketing. Elle est administratrice de sociétés certifiée du Collège des administrateurs de sociétés.

Elle siège également aux conseils d'administration de la Fondation Dufresne et Gauthier et de l'Institut québécois de planification financière.

Selena Lu

Membre indépendante

Âge : 38

Nomination : 16 mars 2022, 2^e mandat

Durée du mandat : 4 ans

Membre du CGÉRH depuis le 11 décembre 2018

M^{me} Selena Lu est avocate associée au sein du cabinet Lavery depuis 2019. Elle a obtenu une attestation du programme Administrateurs de la relève du Collège des administrateurs de sociétés de l'Université Laval en 2014 et est administratrice de sociétés certifiée depuis 2021.

Elle siège également aux conseils d'administration du Collège des administrateurs de sociétés et de la Société du parc Jean-Drapeau.

GOVERNANCE (SUITE)

Daniel Mercure

Membre indépendant

Âge : 67

Nomination : 2 septembre 2020

Durée du mandat : 4 ans

Membre du CAGR depuis le 17 décembre 2020

M. Daniel Mercure est professeur titulaire au Département de sociologie de l'Université Laval, membre de l'Académie des sciences sociales de la Société royale du Canada et professeur associé à l'Institut national de la recherche scientifique. Il est aussi président d'honneur de l'Association internationale des sociologues de langue française, fondateur et responsable du Comité international de sociologie du travail, gouverneur au Centre d'étude et de coopération internationale, ainsi que fondateur et directeur de la collection « Sociologie contemporaine » aux Presses de l'Université Laval.

Directeur général

Jean-Luc Murray

Âge : 59

Nomination : 26 novembre 2021, 2^e mandat

Durée du mandat : 5 ans

M. Jean-Luc Murray a été nommé pour la première fois directeur général du Musée le 7 novembre 2018. Avant cette nomination, il était directeur de la programmation au Musée de la civilisation. Il a auparavant occupé la fonction de directeur de l'éducation et de la programmation à Bibliothèque et Archives nationales du Québec et des postes de directeur de l'éducation au Musée des beaux-arts de Montréal et au Musée McCord. Il a également assuré la direction du Musée de Charlevoix.

Richard Ouellet

Membre indépendant

Âge : 53

Nomination : 16 mars 2022

Durée du mandat : 4 ans

M. Richard Ouellet est avocat et professeur titulaire de droit international économique à la Faculté de droit de l'Université Laval. Il est aussi directeur du Centre d'études pluridisciplinaires en commerce et investissement internationaux et membre de l'École supérieure d'études internationales de l'Université Laval. Il compte en outre parmi les formateurs de l'Institut de la diplomatie du gouvernement du Québec. M. Ouellet est l'auteur de nombreuses publications et communications sur la mondialisation économique et le libre-échange.

Il est également membre du conseil d'administration de l'Université Laval. Il a auparavant siégé aux conseils d'administration de l'École nationale d'administration publique et du Centre d'étude et de coopération internationale.

François Rochon

Membre indépendant

Âge : 53

Nomination : 16 mars 2022, 2^e mandat

Durée du mandat : 4 ans

M. François Rochon est ingénieur de formation. Après avoir réorienté sa carrière en finance, il a fondé, en 1998, Giverny Capital, une firme de gestion de portefeuille dont il est le président.

Il siège également aux conseils d'administration de la Fondation Giverny pour l'art contemporain, de la Fondation Giverny Capital et de l'Albright-Knox Art Gallery, à Buffalo, dans l'État de New York. Il est membre d'un des comités d'acquisition du Musée des beaux-arts de Montréal ainsi que du Board of Trustees du Hirshhorn Museum and Sculpture Garden, à Washington.

Frantz Saintelley

Membre indépendant

Âge : 48

Nomination : 21 avril 2021

Durée du mandat : 4 ans

Membre du CAGR depuis le 23 juin 2021

M. Frantz Saintelley est président et chef de l'exploitation de LeddarTech, un chef de file dans le domaine des solutions de détection environnementale pour les véhicules autonomes et les systèmes avancés d'aide à la conduite. Il est aussi cofondateur et président du conseil d'administration du Groupe 3737, l'un des plus importants centres d'innovation technologique et de démarrage d'entreprises au Canada, dont l'objectif est de favoriser l'éclosion de jeunes entreprises innovantes et la création d'emplois. M. Saintelley est un expert internationalement reconnu dans les secteurs des hautes technologies et de l'entrepreneuriat, avec plusieurs brevets, innovations et jeunes pousses à son actif.

Il est également chancelier et président du Conseil de l'Université de Montréal. Il siège en outre aux conseils d'administration de Sharethrough, de l'Automotive Parts Manufacturers' Association, de l'Association québécoise des technologies et du Conseil de l'innovation du Québec.

Félix-André Têtu

Membre indépendant

Âge : 68

Nomination : 16 mars 2022

Durée du mandat : 4 ans

Diplômé en médecine de l'Université Laval à l'âge de 21 ans et certifié spécialiste en chirurgie plastique et reconstructive cinq ans plus tard, le Dr Félix-André Têtu a exercé de 1980 à 2018 au pavillon du Saint-Sacrement du CHU de Québec, notamment à l'Unité des grands brûlés, dont il est l'un des cofondateurs, et en reconstruction postmastectomie, en collaboration avec le Centre des maladies du sein. Propriétaire d'un bloc opératoire privé, il y a pratiqué la chirurgie esthétique de 1986 à sa retraite, en 2018.

Président de la Société canadienne de chirurgie plastique et esthétique de 2012 à 2014, il siège depuis 2014 au conseil d'administration du Domaine Forget de Charlevoix, où il a cofondé le Jardin harmonique de sculptures. Collectionneur passionné des artistes signataires de *Refus global*, il a été organisateur et coprésident de l'événement-bénéfice *Une soirée d'été dans Charlevoix* en 2018 et 2019 et président d'honneur de la Foire en art actuel de Québec en 2022.

Louise Turgeon

Membre indépendante

Âge : 63

Nomination : 16 mars 2022, 3^e mandat

Durée du mandat : 4 ans

Présidente du CAGR depuis le 24 septembre 2010

Membre du CGÉRH depuis le 13 juin 2017

M^{me} Louise Turgeon est membre de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec depuis 1982. Elle a travaillé près de 30 ans au Mouvement Desjardins, y occupant majoritairement des postes de cadre supérieure, entre autres dans le domaine bancaire et celui de l'assurance de personnes. Elle est administratrice de sociétés certifiée.

Elle siège depuis plusieurs années à divers conseils d'administration, dont elle préside notamment les comités d'audit et de gestion des risques. En 2021-2022, elle était également membre des conseils d'administration d'UV Assurance et de la Société de l'assurance automobile du Québec.

GOUVERNANCE (SUITE)

Assiduité des administrateurs aux réunions du Conseil, du CAGR et du CGÉRH

	Conseil ¹	CAGR	CGÉRH
Christiane Germain	7/7	0/4 ²	1/4 ²
Frédéric Gascon	7/7	–	3/4
Julie Chamberlain	6/7	4/4	–
Claude Côté ³	6/7	–	–
Hélène Dufresne	6/7	–	2/4
Lara Emond	6/7	–	3/4
Salvatore Fratino ⁴	0/7	–	–
Selena Lu	6/7	–	4/4
Daniel Mercure	7/7	4/4 ₅	–
Jean-Luc Murray	7/7	4/4	4/4
Richard Ouellet ⁵	0/7	–	–
François Rochon	5/7	–	–
Frantz Saintelley ⁶	6/7	3/4 ⁷	–
Félix-André Têtu ⁸	1/7	–	–
Louise Turgeon	6/7	4/4	4/4

1. Y compris les réunions hors calendrier ajoutées les 8 avril, 28 octobre et 26 novembre 2021.

2. La présidente du Conseil n'est pas tenue de participer aux réunions des comités, mais elle y est invitée.

3. Fin de mandat le 16 mars 2022.

4. Fin de mandat le 7 juin 2021.

5. Début de mandat le 16 mars 2022.

6. Début de mandat le 21 avril 2021.

7. Nomination au CAGR le 23 juin 2021.

8. Observateur du 1^{er} avril 2021 jusqu'au 16 mars 2022. Début du mandat à cette date.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA RÉMUNÉRATION

Rémunération des administrateurs et des dirigeants :

Les membres du Conseil, à l'exception du directeur général du Musée, ne sont pas rémunérés. Comme le prévoit la Loi sur les musées nationaux (RLRQ, c. M-44), ceux-ci ont droit au remboursement de leurs dépenses dans le cadre de leurs fonctions.

Rémunération des postes de dirigeants les mieux rémunérés :

Dirigeants	Rémunération totale*	Autres avantages	Commentaires
Directeur général Jean-Luc Murray	196 475 \$	3 087 \$	
Directeur général adjoint Jean-François Fusey	156 697 \$	4 026 \$	
Directrice des expositions et des partenariats internationaux Annie Gauthier	140 032 \$	2 526 \$	
Directrice talents et culture France Levesque	125 141 \$	3 193 \$	
Directrice des communications et du marketing Sophie Lemelin	114 428 \$	860 \$	
Directeur des technologies de l'information Patrick Lefebvre	29 622 \$	305 \$	Est entré en fonction le 10 janvier 2022 Rémunération annualisée de 140 517 \$

* La rémunération présentée est celle de l'année 2021-2022. Elle prend en considération le salaire de base ainsi que, le cas échéant, les primes et le versement des indemnités de vacances au départ. Aucun boni n'a été versé durant cette période.

Assurance collective

Les dirigeants du Musée bénéficient du régime d'assurance collective SSQ Vie du personnel d'encadrement des secteurs public et parapublic du Québec. Les taux de prime applicables sont déterminés par l'assureur annuellement et reflètent des taux de prime à assumer par l'employé et par l'employeur. Les primes assumées par l'employeur sont incluses dans les « Autres avantages » présentés ci-dessus. Elles correspondent à un montant fixe pour l'assurance accident maladie selon la protection individuelle, monoparentale ou familiale et à un pourcentage pour l'assurance salaire de longue durée (de base et complémentaire).

ACCÈS AUX DOCUMENTS ET PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Divers renseignements sont publiés depuis plusieurs années dans la section « Accès à l'information » du site Web du Musée. Depuis le 15 mai 2015, un grand nombre de documents y sont en outre diffusés et mis à jour périodiquement, en conformité avec le Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels. Parmi les documents et les renseignements dont ce règlement exige la diffusion, mentionnons notamment les documents transmis à la suite des demandes d'accès à l'information, les informations relatives aux titulaires d'emplois supérieurs (frais de déplacement, dépenses de fonction et salaire annuel), les baux d'espaces occupés par le Musée, les frais de déplacement de l'ensemble des employés du Musée dans le cadre de leurs fonctions, les frais de formation, les contrats de formation, les contrats de publicité et de promotion, ainsi que les contrats de télécommunication mobile et les informations relatives aux appareils de télécommunication mobile.

Du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022, la section du site Web du Musée consacrée à l'accès à l'information a fait l'objet de 1 257 consultations.

Au cours de l'exercice financier, le Musée a traité trois demandes d'accès à l'information présentées en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, c. A-2.1). L'une de ces demandes a été acceptée en totalité, une autre acceptée en partie et une autre refusée. Conformément au Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels, les documents transmis à la suite des demandes d'accès à l'information reçues ont été diffusés sur le site Web du Musée dans les délais prescrits.

Nombre de demandes traitées, en fonction de leur nature et des délais

Délais de traitement	Nature des demandes traitées au cours de l'exercice financier		
	Demandes d'accès		Rectification
	Documents administratifs	Renseignements personnels	
0 à 20 jours	2	1	–
21 à 30 jours	–	–	–
31 jours et plus	–	–	–
Total	2	1	–

Nombre de demandes traitées, en fonction de leur nature et de la décision rendue

Décision rendue	Nature des demandes traitées au cours de l'exercice financier		
	Demandes d'accès		Rectification
	Documents administratifs	Renseignements personnels	
Acceptée en totalité	1	–	–
Acceptée partiellement	1	–	–
Refusée en totalité	–	1	–
Autres	–	–	–
Total	2	1	–
Nombre total de demandes d'accès ayant fait l'objet de mesures d'accommodement raisonnables			–
Nombre d'avis de révision reçus de la Commission d'accès à l'information			–

EMPLOI ET QUALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE

Conformément à l'article 5 de la Politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'Administration, le Musée national des beaux-arts du Québec possède et applique une politique linguistique qui respecte les principes généraux de la politique gouvernementale.

Comptant plus de 50 employés, le Musée s'appuie sur un comité permanent pour diffuser et mettre en œuvre la politique linguistique de l'établissement et pour sensibiliser le personnel à l'utilisation de la langue française au Musée.

POLITIQUE DE FINANCEMENT DES SERVICES PUBLICS

La Politique de financement des services publics, rendue publique par le gouvernement du Québec en 2009, vise, par de meilleures pratiques tarifaires, à améliorer le financement des services pour en maintenir la qualité et à s’assurer de la transparence et de la reddition de comptes du processus tarifaire.

Durant le dernier exercice financier, le Musée a procédé à la mise à jour des travaux réalisés depuis l’entrée en vigueur de la Politique :

- registre de ses tarifs;
- évaluation des coûts totaux des produits et services tarifés*;
- détermination du niveau de financement des produits et services tarifés*.

Les résultats sont présentés dans le tableau qui suit :

	Méthode de fixation du tarif	Date de la dernière révision tarifaire (entrée en vigueur)	Mode d'indexation du tarif	Revenus de tarification perçus	Coûts des biens et services	Niveau de financement atteint	Niveau de financement visé	Écart entre le niveau atteint et le niveau visé*
				\$	\$			
PRODUITS PROVENANT DE LA TARIFICATION								
Visites d'expositions	Par comparaison	2021-06-12	Refixation annuelle	1 760 925	17 732 455	10 %	7 %	3 %
Location et diffusion d'œuvres d'art et d'expositions	Coût	2021-12-16	Refixation annuelle	41 391	468 541	9 %	9 %	0 %
Activités éducatives et culturelles	Coût	2021-12-16	Refixation annuelle	138 308	3 192 061	4 %	3 %	1 %
Stationnement	Par comparaison	2021-12-16	Refixation annuelle	268 372	82 820	324 %	352 %	-28 %
Boutique et publications	Coût	2021-12-16	Refixation annuelle	708 504	2 290 807	31 %	27 %	4 %
Location d'espaces et services connexes	Coût	2021-04-01	Refixation annuelle	92 936	1 262 594	7 %	1 %	6 %
Services alimentaires	Coût	Contractuelle	Refixation annuelle	43 673	743 584	6 %	0 %	6 %
				3 054 109	25 772 862			
PRODUITS PROVENANT DE LA TARIFICATION AUPRÈS D'ENTITÉS DU PÉRIMÈTRE COMPTABLE DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC				119 851	1 388 045			
PRODUITS PROVENANT D'UNE AUTRE SOURCE QUE LA TARIFICATION								
Subventions du gouvernement du Québec				23 820 714				
Autres subventions et contributions				2 637 471				
Commandites				235 000				
Dons de pièces de collection				11 400 963				
Revenus de placements				206 498				
Autres revenus				11 635				
Opérations non monétaires				93 881				
SOUS-TOTAL				38 406 162	-			
CHARGES NON LIÉES À LA PRESTATION DE PRODUITS OU DE SERVICES								
Acquisition et conservation d'œuvres ou de documents non utilisés dans la prestation de biens ou de services au cours de l'exercice					14 317 342			
Opérations non monétaires					93 881			
SOUS-TOTAL				-	14 411 223			
TOTAL				41 580 122	41 572 130			

PRODUITS ET SERVICES QUI AURAIENT PU FAIRE L'OBJET D'UNE TARIFICATION, MAIS QUE LE MUSÉE NE TARIFE PAS

Prêt de documents (bibliothèque)
Commande de reproductions photographiques de pièces de collection pour lesquelles un fichier numérique existe déjà

* Justification de l'écart entre le niveau de financement atteint et le niveau visé

Le niveau de financement visé pour 2021-2022 a été fixé au niveau atteint en 2020-2021. Le coût des biens et services qui sert au calcul du niveau de financement atteint est le résultat d'une allocation des coûts totaux, directs et indirects, aux différents produits provenant de la tarification. L'allocation des coûts indirects, qui représentent la plus large part des coûts totaux et qui comprennent notamment tous les coûts liés à la gestion des ressources, dont les bâtiments et les équipements, nécessite la formulation de nombreuses hypothèses. Le modèle et les outils évolutifs mis en place permettent au Musée d'ajuster et de raffiner au besoin certaines allocations.

Rappelons que les cibles et les résultats doivent être interprétés à la lumière du niveau de financement global provenant du gouvernement du Québec. Les subventions provinciales permettent au Musée de faire connaître, de promouvoir et de conserver l'art québécois par des acquisitions, des expositions et d'autres activités d'animation. Lors de la fixation ou de la refixation des tarifs, le Musée doit s'assurer de la pérennité de ces activités ainsi que de leur accessibilité.

En 2021-2022, les niveaux de financement de tous les produits provenant de la tarification ont atteint ou dépassé leur cible, à l'exception de celui du stationnement, qui présente toutefois un résultat favorable. Ceci s'explique principalement par la reprise graduelle des activités. Alors que le Musée est généralement ouvert 331 jours par année, l'évolution de la pandémie et des mesures sanitaires lui a en effet permis de passer de 140 jours d'ouverture en 2020-2021 à 280 jours d'ouverture en 2021-2022. Le niveau de financement global issu de la tarification est ainsi passé de 9 % en 2020-2021 à 12 % en 2021-2022. Parallèlement, le niveau de financement global provenant du gouvernement du Québec est passé de 83 % à 79 % du total des charges, excluant les dons de pièces de collection.

Indépendamment des objectifs visés par la Politique de financement des services publics, le Musée s'assure qu'il exécute de manière efficace et efficiente les fonctions spécifiées dans sa loi constitutive et qu'il effectue une saine gestion de ses ressources de façon à atteindre l'équilibre budgétaire.

Code d'éthique et de déontologie des administrateurs publics du Musée national des beaux-arts du Québec

PRÉAMBULE

ATTENDU QUE les membres du conseil d'administration du Musée national des beaux-arts du Québec (le « MNBAQ ») sont nommés par le gouvernement en vertu de l'article 7 de la *Loi sur les musées nationaux* (RLRQ, c. M-44) et qu'en conséquence, ceux-ci sont des administrateurs publics assujettis aux principes et règles édictés par le *Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics* (RLRQ, c. M-30, r. 1) adopté en vertu de la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif* (RLRQ, c. M-30) (le « *Règlement sur l'éthique* »);

ATTENDU QU'en vertu du *Règlement sur l'éthique*, les membres du conseil d'administration de chaque organisme et entreprise du gouvernement doivent se doter d'un code d'éthique et de déontologie dans le respect des principes et règles édictés par ce règlement;

ATTENDU QU'en vertu de la *Loi sur les musées nationaux*, le comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines du MNBAQ doit élaborer un code d'éthique applicable aux membres du conseil d'administration (le « code d'éthique des administrateurs ») et que celui-ci doit être approuvé par le conseil d'administration du MNBAQ (le « conseil d'administration »);

À CES FINS, le conseil d'administration adopte les règles qui suivent :

I. OBJET ET CHAMP D'APPLICATION DU CODE D'ÉTHIQUE DES ADMINISTRATEURS

1. Le présent code d'éthique des administrateurs a pour objet de préserver et de renforcer le lien de confiance des citoyens dans l'intégrité et l'impartialité de l'administration du MNBAQ, de favoriser la transparence dans la gestion du MNBAQ et de responsabiliser les administrateurs du MNBAQ dans leur rôle de gouvernance.
2. Le présent code d'éthique des administrateurs s'applique aux membres du conseil d'administration.
3. Toute matière non prévue au présent code d'éthique des administrateurs pourra être traitée conformément aux dispositions du *Règlement sur l'éthique*. En cas de divergence entre les règles et les principes prévus à la *Loi sur les musées nationales*, au *Règlement sur l'éthique* et au présent code d'éthique des administrateurs, les principes et les règles les plus exigeants s'appliquent.

II. DEVOIRS GÉNÉRAUX

4. Un administrateur du MNBAQ est tenu de respecter les principes d'éthique et les règles de déontologie prévus par la *Loi sur les musées nationales*, par le *Règlement sur l'éthique* et par le présent code d'éthique des administrateurs.

Au moment de son entrée en fonction, tout administrateur du MNBAQ prend connaissance du présent code d'éthique des administrateurs et du *Règlement sur l'éthique*. À cette occasion, l'administrateur signe la déclaration dont copie est jointe en annexe au présent code d'éthique des administrateurs pour en faire partie intégrante.

L'administrateur du MNBAQ agit selon l'esprit de ces principes et de ces règles et doit organiser ses affaires personnelles et professionnelles de telle sorte qu'elles ne puissent nuire à l'exercice de ses fonctions. En cas de doute, l'administrateur doit se référer au comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines.

5. Dans l'exercice de ses fonctions, un administrateur du MNBAQ doit contribuer à la réalisation de la mission du MNBAQ et à la bonne administration de ses biens en agissant dans le respect du droit avec honnêteté, loyauté, prudence, diligence, efficacité, assiduité et équité.

III. OBLIGATIONS PARTICULIÈRES

6. Un administrateur du MNBAQ doit gérer ses affaires de façon à toujours distinguer et à ne jamais confondre les biens ou les fonds du MNBAQ avec les siens.
7. Un administrateur du MNBAQ ne peut utiliser, indûment ou sans autorisation préalable, les biens ou les ressources matérielles, informationnelles ou humaines du MNBAQ à son profit ou au profit de tiers, ou en permettre l'usage à des fins autres que celles approuvées par le MNBAQ.

III. OBLIGATIONS PARTICULIÈRES (SUITE)

8. Un administrateur du MNBAQ doit éviter de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel et ses devoirs d'administrateur du MNBAQ.

Constitue une situation de conflit d'intérêts toute situation réelle, apparente ou potentielle qui est de nature à compromettre l'indépendance et l'impartialité nécessaires à l'exercice de la fonction d'administrateur du MNBAQ et à la réalisation de la mission du MNBAQ, ou à l'occasion de laquelle un administrateur du MNBAQ utilise ou cherche à utiliser les attributs de sa fonction pour en retirer un avantage indu ou pour procurer un avantage indu à une tierce personne.

9. Le directeur général du MNBAQ ne peut avoir un intérêt direct ou indirect dans un organisme, une entreprise ou une association mettant en conflit son intérêt personnel et celui du MNBAQ. Si un tel intérêt lui échoit, notamment par succession ou donation, il doit y renoncer ou en disposer avec diligence.

Tout autre administrateur du MNBAQ qui a un intérêt direct ou indirect dans un organisme, une entreprise ou une association qui met en conflit son intérêt personnel et celui du MNBAQ doit dénoncer par écrit cet intérêt au président du conseil d'administration ou, dans le cas de ce dernier, au directeur général et, le cas échéant, s'abstenir de participer à toute délibération et à toute décision portant sur l'organisme, l'entreprise ou l'association dans lequel il a cet intérêt. Il doit, en outre, se retirer de la séance pour la durée des délibérations et du vote relatifs à cette question.

Le présent article n'a toutefois pas pour effet d'empêcher un administrateur du MNBAQ de se prononcer sur des mesures d'application générale relatives aux conditions de travail au sein du MNBAQ par lesquelles il serait aussi visé.

10. Un administrateur du MNBAQ doit divulguer formellement tout conflit d'intérêts réel ou apparent qu'il pourrait avoir dans le cadre d'un processus d'acquisition ou d'aliénation par le MNBAQ d'une œuvre, d'un objet ou d'un document, conformément au règlement intérieur du MNBAQ sur les conditions d'acquisition et d'aliénation des biens qui sont des œuvres d'une personne.
11. Un administrateur du MNBAQ doit, en toutes circonstances, agir avec discrétion et préserver la confidentialité des délibérations du conseil d'administration ou de ses comités et des renseignements obtenus dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions et qui ne sont pas destinés à être communiqués au public. Il ne peut utiliser, à son profit ou au profit de tiers, l'information ainsi obtenue.
12. Un administrateur du MNBAQ ne peut, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même ou pour un tiers. Il ne peut pas non plus accorder une faveur ou un avantage indu à un tiers. Il ne peut accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage que ceux d'usage et d'une valeur modeste. Tout autre cadeau, marque d'hospitalité ou avantage reçu doit être retourné au donateur ou au MNBAQ.
13. Un administrateur du MNBAQ ne doit pas outrepasser ses fonctions pour venir en aide à des personnes physiques ou morales, dans leurs rapports avec le MNBAQ, lorsque cela peut donner lieu à un traitement de faveur.
14. Un administrateur du MNBAQ qui a cessé d'exercer ses fonctions doit se comporter de façon à ne pas tirer un avantage indu de celles-ci.
- Il ne doit pas divulguer une information confidentielle qu'il a obtenue ni donner à quiconque des conseils fondés sur de l'information non disponible au public concernant le MNBAQ.
- Il est interdit à un administrateur du MNBAQ, dans l'année qui suit la fin de ses fonctions, d'agir au nom ou pour le compte d'autrui relativement à une procédure, à une négociation ou à une autre opération à laquelle le MNBAQ est partie et sur laquelle il détient de l'information non disponible au public.
15. Un administrateur du MNBAQ doit, dans l'exercice de ses fonctions, prendre ses décisions indépendamment de toutes considérations politiques partisans.
16. Le président du conseil d'administration et le directeur général du MNBAQ doivent faire preuve de réserve dans la manifestation publique de leurs opinions politiques.
17. Un administrateur du MNBAQ appelé ou invité à représenter publiquement le MNBAQ doit en informer au préalable le directeur général du MNBAQ et ne peut d'aucune manière lier autrement le MNBAQ. Tout engagement ou représentation d'un administrateur du MNBAQ au nom du MNBAQ doit être fait dans l'intérêt du MNBAQ et dans le respect de sa mission.

IV. PROCESSUS DISCIPLINAIRE

18. Aux fins du présent code d'éthique des administrateurs, l'autorité compétente pour agir est le secrétaire général associé responsable des emplois supérieurs au ministère du Conseil exécutif, et ce, conformément à l'article 37 du *Règlement sur l'éthique*.
19. L'administrateur du MNBAQ à qui l'on reproche des manquements à l'éthique ou à la déontologie peut être relevé provisoirement de ses fonctions, avec rémunération, dans le cas du directeur général du MNBAQ, afin de permettre la prise d'une décision appropriée dans le cas d'une situation urgente nécessitant une intervention rapide ou dans un cas présumé de faute grave.
20. Le secrétaire général associé responsable des emplois supérieurs au ministère du Conseil exécutif fait part à l'administrateur du MNBAQ des manquements reprochés ainsi que de la sanction qui peut lui être imposée et l'informe qu'il peut, dans les sept (7) jours, lui fournir ses observations et, s'il le demande, être entendu à ce sujet.
21. Sur conclusion qu'un administrateur du MNBAQ a contrevenu aux règles d'éthique et de déontologie prévues à la *Loi sur les musées nationaux* ou au *Règlement sur l'éthique* ou au présent code d'éthique des administrateurs, cet administrateur peut se voir imposer une sanction par le secrétaire général du Conseil exécutif (réprimande ou suspension maximale de trois (3) mois) ou voir son mandat révoqué par le gouvernement.

Dans le cas où le directeur général fait l'objet d'une révocation, le secrétaire général du Conseil exécutif peut immédiatement le suspendre sans rémunération pour une période d'au plus trente (30) jours.
22. Toute sanction imposée à un administrateur du MNBAQ, de même que la décision de le relever provisoirement de ses fonctions, doit être écrite et motivée.

V. DISPOSITIONS DIVERSES

23. Le président du conseil d'administration doit s'assurer du respect des principes d'éthique et des règles de déontologie adoptés en vertu du présent code d'éthique des administrateurs.
24. Au terme de chaque exercice financier, un administrateur du MNBAQ doit fournir au secrétaire du conseil d'administration une déclaration de ses intérêts et divulguer, le cas échéant, toute situation pouvant remettre en question son statut d'administrateur indépendant. Il doit de plus indiquer toute autre fonction occupée dans un autre organisme ou entreprise au terme de l'exercice financier visé. Il peut également être appelé à cette occasion à fournir d'autres informations, dont notamment les renseignements requis par le MNBAQ pour la préparation des états financiers.

Le secrétaire du conseil d'administration fait rapport au comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines de toute situation qui pourrait constituer un conflit d'intérêts ou remettre en cause le caractère d'indépendance d'un administrateur du MNBAQ.
25. Le présent code d'éthique des administrateurs fait l'objet d'un réexamen par le comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines du conseil d'administration minimalement tous les cinq (5) ans. Le réexamen du code d'éthique des administrateurs et, le cas échéant, les modifications qui y sont apportées sont soumis au conseil d'administration pour approbation.

**MUSÉE NATIONAL
DES BEAUX-ARTS DU QUÉBEC**

179, Grande Allée Ouest
Québec (Québec) G1R 2H1
www.mnbaq.org

Direction du projet

Marc Lajoie

Édition

Annie Bérubé
Daoud Najm

Rédaction

Marie-Hélène Audet
Kasia Basta
Eve-Lyne Beaudry
Anne-Marie Bouchard
Julie Bouchard
Emilie L. Cayer
Daniel Drouin
Catherine Gaumond
Héloïse Kermarrec
Marc Lajoie
Bernard Lamarche
France Levesque
Maude Lévesque
Jean-Luc Murray
Daoud Najm
Marie-Hélène Raymond
Nathalie Thibault

Révision linguistique
et correction d'épreuves

Marie Parent

Documents photographiques
et droits d'auteur

Jessica Bélanger Vallières
Véronique Greaves

Photographies

MNBAQ / Jean-Guy Kérouac (p. 37)
MNBAQ / Idra Labrie (p. 2, 8, 15-26, 28-29,
31, 35, 43, 50a, 57-59, 77a, 78-81a)
MNBAQ / Denis Legendre (couverture, p. 27,
30, 36, 38-42, 44, 50b, 51, 77b)
Marc-Antoine Blais (p. 81b)

Pour la « Liste des acquisitions »

MNBAQ / Denis Legendre, à l'exception de :
MNBAQ / Idra Labrie (p. 48def)

Conception graphique

Figure (Jeremy Hall)

Impression

Deschamps Impression

© Musée national des beaux-arts
du Québec, 2022

Le Musée national des beaux-arts du
Québec est une société d'État subventionnée
par le ministère de la Culture et des
Communications du Québec.

Tous droits réservés. Toute reproduction,
même partielle, est interdite sans une
autorisation écrite de l'éditeur.

Pour les œuvres

© Manasie Akpaliapik (p. 29)
© Alain Benoit (p. 18a (détail))
© Camille Bernard-Gravel (p. 30)
© Rita Briansky (p. 28)
© Arianne Clément (p. 18b)
© Stanley Février (p. 20, 51b)
© Mathieu Gotti (p. 59b)
© Glenn Kaino (p. 24a)
© Fred Laforge (p. 18a, 19)
© Nadia Myre / CARCC (2022) (p. 26a,
26b (détail), 43)
© Diane Obomsawin (p. 31)
© Karine Payette (p. 24b)
© Michaëlle Sergile (p. 26a)
© Succession Paul-Émile Borduas / SOCAN
(2022) (p. 26, 50a, 63)
© Succession Jean Dallaire / SOCAN (2022)
(p. 59a)
© Succession Sylvia Daoust (p. 51a)
© Succession Fernand Leduc / SOCAN
(2022) (p. 59a)
© Succession Serge Lemoyne / SOCAN
(2022) (p. 22a, 23)
© Succession Alfred Pellán / SOCAN
(2022) (p. 28, 63)
© Succession Picasso / SOCAN (2022)
(p. 16)
© Succession Jean Paul Riopelle / SOCAN
(2022) (p. 26a (détail))
© Claude Tousignant (p. 59a)

DÉPÔT LÉGAL

Bibliothèque et Archives nationales
du Québec
ISSN 1708-6094 (imprimé)
ISSN 1708-6108 (en ligne)
ISBN 978-2-550-92421-0 (imprimé)
ISBN 978-2-550-92422-7 (en ligne)

Ce livre est imprimé par procédé numérique
sur du papier composé de fibres recyclées
postconsommation et de fibres vierges
issues d'une bonne gestion forestière
et de sources contrôlées.



Musée national
des beaux-arts
du Québec

Québec 